

République Algérienne Démocratique et Populaire.

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Université mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion.

Département des sciences commerciales.



**Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences
Commerciales**

Option : Finance et Commerce International.

Thème :

**L'impact de la crise sanitaire sur le commerce national et
international : cas d'une entreprise algérienne d'Electro-
Industrie Azazga.**

Présenté par :

KECHMIR Soraya

AIT AMEUR Anissa

Sous la direction de :

Mr KEHRI Samir

Devant le jury composé de :

President: M^r OUALIKENE. Selim, Professeur, UMMTO

Examineur: M^r ABIDI, Mohammed, MCB, UMMTO

Rapporteur: M^r KEHRI. Samir, MAA, UMMTO

Promotion 2020-2021

Remerciements

Nous remercions d'abord le bon DIEU de nous avoir donné le courage et la patience pour bien mener ce travail.

Ce mémoire qui est entre vos mains est le fruit d'un travail qui n'aura pu avoir le jour sans l'aide précieuse et le concours de plusieurs personnes qu'on tient à remercier.

Nos vifs remerciements vont à notre promoteur Mr KEHRI .S.

Nous tenons également à remercier aussi tout les enseignants de l'université MOULOUD MAMMERY en particulier les enseignants de la faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion à leur tête Mr OUALIKENE .S. pour leur aide et leurs précieux conseils durant les cinq années d'études.

Nous tenons, également, à remercier toutes celles et tous ceux qui, de prêt et de loin, ont contribué à la réalisation de ce modeste travail.

Aussi, nous remercions les membres des jurys d'avoir accepté d'examiner notre travail de recherche.

Nous remercions les employés d'ENEL, surtout notre encadreur Mr Atmimou Taher, pour les conseils qu'ils ont pu nous prodiguer au cours du stage.

Soraya&Anissa.

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à mes chers parents :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, qui peut être fier et trouver ici le résultat de longues années de sacrifices et de privations pour m'aider à avancer dans la vie. Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit ; Merci pour les valeurs nobles, l'éducation et le soutien permanent venu de toi.

A mon cher Mari AMAR qui ma toujours aidé et soutenu que ce soit dans la vie ou mes études ;

A mes chers frères Moumouh, Tarik, et a ma chère sœur Meriem que dieu vous protèges ;

A la mémoire de mes grands parents ;

A mes beaux-parents et mes belles-sœurs et mes beaux-frères et a toute la famille Tizi Bouali;

A mes chères amies Yasmina, Titi, Farah, Kenza, Nawal ; et a ma petite cousine adorée Lorina.

A mon binôme Anissa pour son aide et sa présence ;

A mon promoteur M^r KEHRI.S qui nous a aidés ;

A tous les enseignants qui m'ont aidé durant mon cursus en particulier M^r OUALIKENE.S ;

A toute ma promotion FCI 2020-2021 ;

Que dieu le tout puissant vous préserve tous et vous procure sagesse et bonheur.

SORAYA KECHMIR.

DEDICACES

Je dédie ce mémoire à mes chers parents :

Ma mère, qui a œuvré pour ma réussite, de par son amour, son soutien, tous les sacrifices consentis et ses précieux conseils, pour toute son assistance et sa présence dans ma vie, reçois à travers ce travail aussi modeste soit-il, l'expression de mes sentiments et de mon éternelle gratitude.

Mon père, Puisse Dieu faire en sorte que ce travail porte son fruit, merci pour les valeurs nobles, repose toi en paix ;

A mes chers frères Mahdi, Fateh, Aziz, Malek que dieu vous protèges ;

A la personne la plus chère à mon cœur ;

A la mémoire de mes grands parents ;

A mes chères cousines et cousins en particulier ma chère tante et son mari tonton Saïd, NADIA et ses deux princesses, NORA et FATIHA ainsi leurs enfants ;

A tous les membres de ma famille AIT AMEUR que dieu vous bénisse ;

A mes amis (es) qui m'ont aidé durant mon parcours universitaire, je souhaite de fond du cœur que vous allez réussir vos projets.

A mon binôme Soraya pour son aide et sa présence et son mari Amar que Dieu réserve votre union et amour.

A mon promoteur M^r KEHRIS qui nous a aidés;

A tous les enseignants qui m'ont aidé durant mon cursus en particulier M^r OUALIKENE.S ;

A toute ma promotion FCI 2020-2021.

Que dieu le tout puissant vous préserve tous et vous procure sagesse et bonheur.

AIT AMEUR Anissa.

SOMMAIRE

Sommaire

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale	
Chapitre I : Généralité sur les échanges commerciaux internationaux.....	1
Introduction.....	5
Section 01 : Commerce international.....	6
Section 02 : Procédure de dédouanement des marchandises à l'importation en Algérie.....	34
Section 03 : Les paiements internationaux.....	50
Conclusion	72
Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le commerce international.....	74
Introduction.....	74
Section 01 : L'impact de la crise sanitaire sur le commerce international.....	74
Section 02 : L'impact de la crise sanitaire sur le commerce national.....	102
Section 03 : Les variations des prix des matières premières.....	122
Conclusion	131
Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.....	133
Section 01 : Présentation de l'organisme d'accueil situation géographique, historique, activités, et organisation administrative d' <i>Electro-Industrie</i>	133
Section 02 : Présentation de la fonction d'achat.....	134
Section 03 : L'impact de la crise sanitaire (COVID-19) sur les entreprises cas de l'entreprise d' <i>Electro-Industrie</i>	140

Sommaire

Conclusion147

Conclusion générale

Bibliographie

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des schémas

Liste des annexes

Table des matières

Résumé

La liste des abréviations

Abréviations	Signification
AIE	Agence Internationale de l'Energie.
CAE	Compagnie de Haute Technologie.
CAGEX	Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations.
CCI	Chambre de Commerce Internationale.
CEA	Commission Economique Africaine.
CFR	Coût & Fret.
CIF	Coût, assurance&fret.
CIP	Port payé, assurance comprise jusqu'à.
CNISD	Centre national d'Information et des Statistiques des Douanes.
COD	Cash on Delivery.
CPT	Port payé jusqu'à.
CREA	Centre de Recherche sur l'Energie et l'Air pure.
DAP	Rendu au lieu de destination convenu.
DDP	Rendu droits acquittés.
DTS	Droit de tirage spécieux.
EXW	A l'usine.
FAS	Franco le long du navire.
FCA	Franco transport.
FOB	Franco à bord.
GATT	Accord Général sur les Tarifs Douanières et le Commerce.
NPE	Nation Plus Favorisée.
PDEM	Pays Développées à Economie de Marché.
PIB	Produit Intérieur Brute.
R&D	Recherche et Développement.
SIGAD	Système d'Information et des Statistiques des Douanes.
UE	Union Européenne.
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Introduction Générale

La mondialisation de l'économie et le libre échange naissantes étaient un résultat du billet de l'ouverture sur l'extérieur réservé par plusieurs pays, qui s'avère nécessaire car aucune nation ne peut disposer de toutes les ressources indispensables pour le bon déroulement des processus de productions des opérateurs économiques qui créés de la richesse de pays en question. Le rôle de la mondialisation est crucial soit en favorisant les rapprochements des peuples ou, la facilitation accordée aux firmes multinationales qui veulent se délocaliser.

Historiquement, c'est au lendemain de la seconde guerre mondiale qui furent créés un certain nombre d'institutions et d'instruments, destinés à poser les assises d'un nouvel ordre économique mondial, apte à l'élargissement du commerce international sur un multilatéralisme et la non-discrimination.

Dans ce cadre, c'est la signature des accords du GATT « General Agreement of Tariffs and Trade », en date du 30 octobre de l'année 1947, qui concrétise cette inscription des échanges dans une perspective libérale.

Malgré les différents aléas qu'il a connus cet accord a joué un rôle essentiel dans la progression du libre-échange mais aussi l'évolution de ses instruments, aussi bien que l'Uruguay Round qui a donné naissance à une véritable Organisation Mondiale du Commerce dénommée "OMC".

Les négociations commerciales, sous l'égide de cette dernière organisation permirent d'aboutir à une forte réduction des taux tarifaires allant jusqu'à l'annulation totale des tarifs douaniers entre les pays signataires. Ce qui a favorisé l'expansion du commerce international.

L'évolution du commerce mondial de marchandises a vécu son plus fort recul depuis le deuxième choc pétrolière du début des années 1980. Dans le premier semestre de 2002, le volume a repris progressivement, mais le contexte reste celui d'une croissance mondiale hésitante. Si la valeur des importations de l'Union européenne et des Etats-Unis a diminué de 6 % par rapport à la même période en 2001, au Japon et en Amérique latine sa diminution a dépassé 10 %. Inversement, en Chine et en Russie les importations ont augmenté respectivement de 10 % et 7 %. Grâce à un incrément de la demande, surtout en Amérique du Nord, en 2002 le volume du commerce mondial de marchandises devrait croître de 1 % par rapport à l'année précédente. La croissance de la valeur des exportations sera légèrement supérieure suite à une appréciation générale du dollar prévue au cours de l'année. L'Algérie, pays mono-exportateur d'hydrocarbures (98% des exportations en moyenne), est dans une situation où sa structure mais aussi la santé de son économie sont tributaire du prix mondial

du pétrole, en d'autre terme, toute la sphère de l'économie algérienne est soumise à l'aléa des marchés pétroliers et gaziers.

Cependant, le monde à été touché par la pandémie de coronavirus qui s'est manifesté comme une crise sanitaire mais par la suite son impacte va au-delà du secteur de la santé et les conséquences sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux. Elle représente un bouleversement sans précédent de l'économie mondiale et un ralentissement du commerce mondial, la production et la consommation étant réduit dans le monde entier.

L'Algérie n'a pas été épargnée même avant l'arrivée du virus la croissance affaiblissante du PIB s'expliquait déjà par l'évolution négative de la production et des prix des hydrocarbures, ainsi que par la faiblesse de diversification. Après six mois de confinement une pandémie loin d'être endiguée.

D'où la nécessité de formaliser notre problématique en ces termes :

▪ **Problématique**

« Comment la crise sanitaire (COVID 19) à influencer le commerce international et qu'elle est son impact sur les importations des matières premières dans le cas de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIES d'Azazga ? »

▪ **Questions secondaires**

- Quel est l'impact socio-économique de la crise sanitaire (COVID-19) dans le monde entier ?
- Comment la crise sanitaire à influencer l'économie Algérienne ?
- Quel est l'influence de la crise sanitaire sur les prix des matières premières et le frêt ?

▪ **Hypothèses**

Notre travail de recherche repose sur les hypothèses suivantes, que nous tenterons de vérifier :

- **H1)** Les bouleversements économiques et sociaux engendrés par la (COVID-19) ont entraînés un effondrement sans précédent du commerce international, par la suite l'économie mondiale s'est paralysée au fur et à mesure de la diffusion de ce virus.

- **H2)** L'économie algérienne subit de plein fouet les conséquences de l'épidémie liée au coronavirus, la situation économique est déficitaire et inédite bien avant l'apparition de la crise sanitaire car le régime adopté n'est pas soutenable car il est basé sur les prix du baril.
- **H3)** Les prix des matières premières et les coûts du fret subissent plus fortement l'impact de la pandémie qui a affolé les marchés mondiaux dont les bourses ont connues des arrêts de travail accompagné de la certitude qui a duré longtemps.

Choix de thème

Le choix de ce thème est motivé par :

- L'actualité et l'importance influençant et touchant tout les pays du monde ;
- La nécessité que le sujet ne doit pas être restreint et limité aux seuls experts ;
- L'attention nécessaire et suffisante qui doit être prêtée à ce phénomène dit COVID-19.

Méthodologie de travail :

Pour apporter des éléments de réponses à notre problématique, nous sommes basés sur la méthodologie orientée à partir des étapes suivantes :

- Consultation des différents documents nécessaires pour la compréhension des concepts et des théories relatives à notre thématique (commerce international, logistique international, finance international)
- Lecture de plusieurs articles spécialisés dans les procédures de dédouanement des marchandises à l'importation et tout ce qui est en relation avec le transport logistique.
- Visité la direction des douanes au niveau de notre wilaya qui nous ont orienté et expliquer les procédures d'importation ainsi l'impact positif de la Covid-19 sur le commerce international.
- Consulter les différents textes législatifs et réglementaires tels que le code des douanes en Algérie en rapport avec la direction des finances, des transports.
- Exploitation des divers documents fournis par la fonction d'achat de l'entreprise Electro-Industrie d'Azazga.

Introduction Générale

- Consultation des sites officiels des organisations tels que le site de l'organisation mondiale de commerce, organisation mondiale des douanes, organisation mondiale de santé.

PARTIE I

**CHAPITRE I:
LES GÉNÉRALITÉS
SUR LES ÉCHANGES
INTERNATIONALES**

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Le commerce international est l'échange de biens, services et capitaux entre pays. Ce type de commerce existe depuis l'antiquité, mais il connaît un nouvel essor du fait de la mondialisation.

Pour les entreprises, cela va au-delà des modes et des courants de pensées car, de tout temps, les opérations commerciales ont subi l'effet des coûts de transaction, de transport et des changes. Ce qui fait que pour mieux commercialiser à l'international il est nécessaire d'avoir une maîtrise sur les variations de la scène internationale.

Ce premier chapitre comprend trois sections, la première section portera tout d'abord, les principales notions de bases et théories du commerce international, la deuxième section s'étalera sur les formalités de dédouanements et la troisième sur les moyens de paiements à l'international.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Section 1 : Commerce International.

L'évolution des modes de production au XX siècle a conduit à l'émergence d'une nouvelle forme de compétitivité favorisée par la saturation des marchés intérieurs afin de trouver de nouveaux débouchés à l'international pour écouler les excédents de production. Cette démarche a été favorisée par les accords commerciaux internationaux et par l'abolition des droits de douanes, car ces derniers, constituent la principale entrave aux échanges internationaux.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, les échanges internationaux ont connu une croissance exponentielle, dans tous les secteurs

D'ailleurs, on peut constater, dans le commerce mondial, de profondes mutations dont il convient à souligner : le volume et la valeur des échanges commerciaux internationaux des marchandises qui n'ont cessé de croître, l'élargissement du domaine du commerce international échanges de service.

1.1. Les éléments de définition du commerce international

Le commerce international regroupe un ensemble de notions dont leur définition est obligatoire, de ce qui suit nous avons mis l'accent sur les termes les plus utilisés :

1.1.1. Commerce International¹ : Dans la littérature économique des auteurs utilisent les expressions « commerce extérieur » et « commerce international » comme étant synonymes. Le commerce international peut-être défini comme toute activité économique entre le pays vis-à-vis de l'extérieur.

Le commerce international est le résultat d'une division du travail qui s'opère à l'échelle du monde, d'où sa nécessité a lieu parce que aucun pays ne dispose de toutes les ressources (matières premières) et facteur de production (terre, capital, travail et technologie) sur son propre territoire et aussi pour profiter des différences de coût de production entre les pays, ce qui entraîne une certaine spécialisation internationale (Division internationale de travail **DIT**²).

Les termes qui incluent le commerce international sont « l'importation » et « l'exportation » de biens et services, la concession de licences dans d'autres pays et les investissements étrangers pour élargir les débouchés et d'écouler la production.

¹ <https://www.glossaire-international.com/> consulté le 4/2/2022 à 19.33

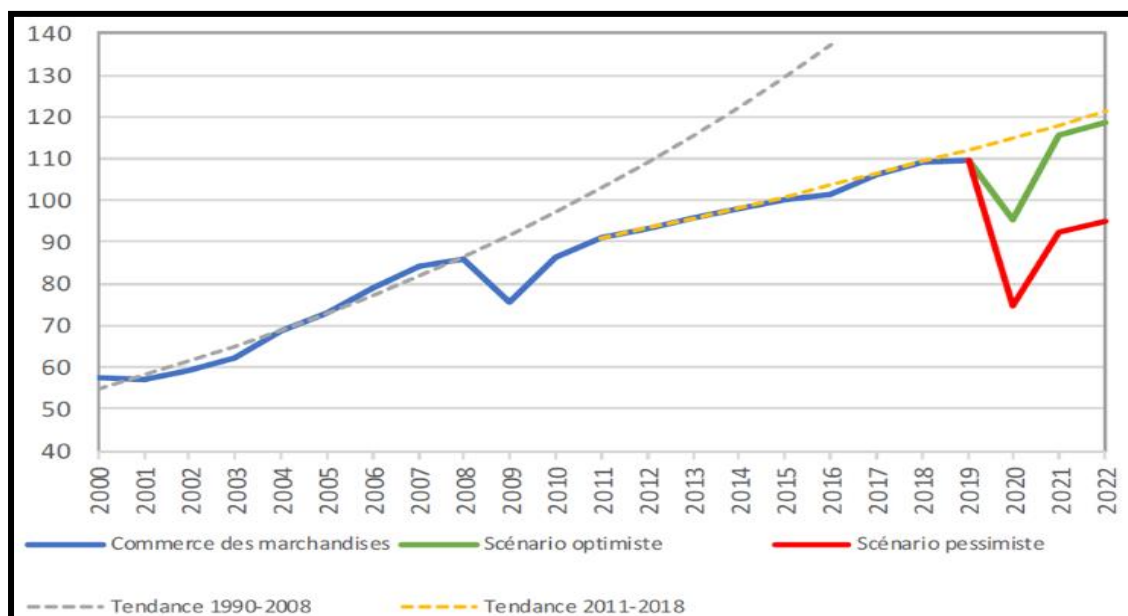
² Jean-Yves Capul, "Dictionnaire d'économie et de sciences sociales" Paris, Hatier, 2014, p 270

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

L'acte de commerce international nous fait comprendre que le vendeur et l'acheteur doivent se mettre obligatoirement d'accord sur les conditions d'achat et de vente du besoin exprimé. D'où à l'intérieur du contrat on trouve certaines conditions telles que : Les conditions de paiement, les conditions de vente, la date de validité du contrat, la désignation de la marchandise...etc.

Le commerce international a connu des fortes variations dans les deux dernières décennies à cause de la succession des crises voir la crise de 2007, la dette souveraine de 2010 et la crise sanitaire de 2019. Pour plus d'explication plusieurs scénarios sur le volume du commerce mondial des marchandises ont été imaginés. Le graphique suivant met l'accent sur les déclin du commerce international.

Figure N°01 : Le volume du Commerce International des marchandises durant les deux dernières décennies 2000-2022³.



Source : Secrétariat de l'OMC.

Plombé par les tensions commerciales et le ralentissement de la croissance économique, le commerce faiblissait déjà en 2019 avant que le virus ne commence à sévir. Cette année-là, le commerce mondial des marchandises a enregistré un léger recul de -0,1% en volume, après avoir

³ Secrétariat de l'OMC.

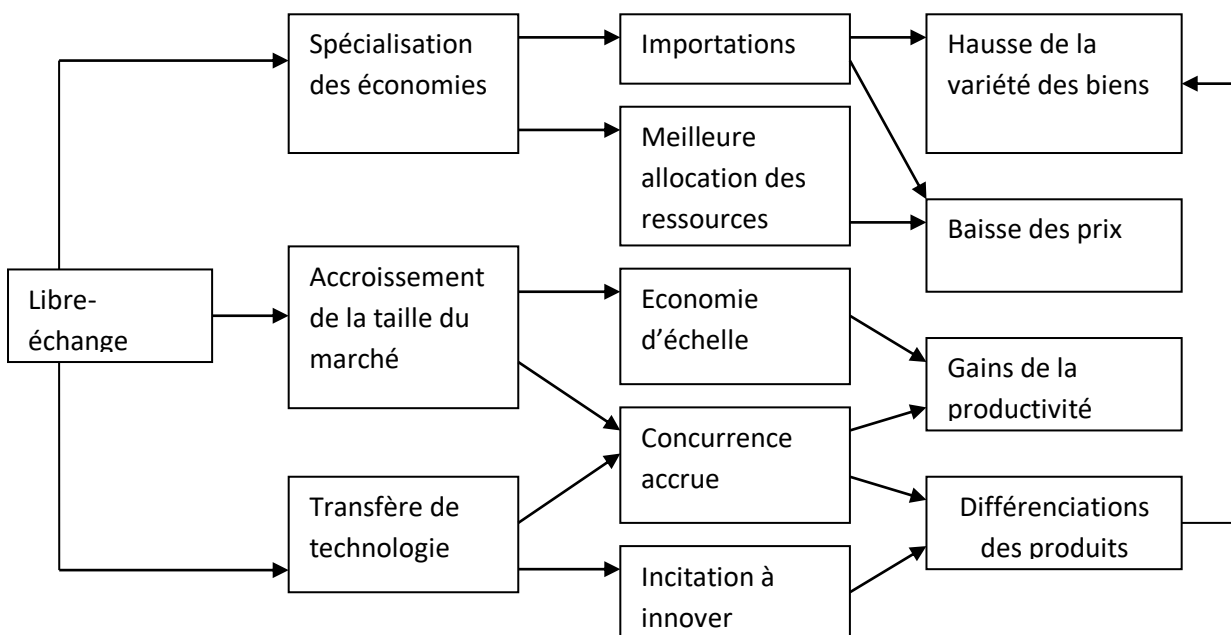
Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

progressé de 2,9% l'année précédente. Dans le même temps, la valeur en dollars des exportations mondiales de marchandises a baissé de 3%, à 18 890 milliards d'USD.

1.1.2. Le libre échange⁴ : Correspond à une doctrine économique (c'est le « **laissez faire** » du libéralisme économique) ; née au tournant des XIX^e siècles qui préconise la liberté du commerce entre les nations et la suppression de toutes les entraves aux échanges (droit de douane, contingentements).

Le libre échange s'est imposé dans le monde après la seconde guerre mondiale grâce aux effets positifs qu'il apporte (**schéma 01**) Sans oublier de dire que le succès qu'il a connu le libre échange n'est que l'effort et la coopération des pays qui souhaitent rétablir l'équilibre et la fluidité du le commerce international.

Schéma N° 01 : Les effets positifs que porte le libre-échange.



Source : réaliser par nous-mêmes.

1.1.3. La mondialisation⁵ : est un processus historique qui est le fruit de l'innovation humaine et du progrès technique. Elle évoque l'intégration croissante des économies dans le monde entier, au moyen surtout des courants d'échanges et des flux financiers. Ce terme évoque aussi parfois les

⁴ <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/libre-%C3%A9change/47015> consulté le 4/2/2022 à 19.52

⁵ ADDA J, La Mondialisation de l'économie, Paris, La Découverte, Repères, 2002.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

transferts internationaux de main-d'œuvre ou de connaissances (migrations de travail ou technologiques).⁶

Selon Mohamed E, la mondialisation est un terme qui regroupe tous les éléments qui contribuent au processus d'extension de la logique de marché, de la logique du capital à une sphère plus large, au-delà des sphères de l'Etat nation.

Pour René Passet, dans son ouvrage intitulé «**Éloge du mondialisme**», la mondialisation, c'est le triomphe du libéralisme sauvage. Il souligne que la mondialisation néolibérale est un vaste plan de confiscation du monde au profit d'individus et d'institutions voulant faire des peuples et des gouvernements les instruments de leur rapacité, un « **mondialisme prédateur** ».

1.1.4. Firme multinationale⁷ : La firme multinationale connaît une multitude de définition qu'on va les présenter brièvement. « Une multinationale est une entreprise qui a son siège dans un pays mais des activités dans de nombreux pays par l'intermédiaire de filiales ou de succursales quelle coordonne en vue d'approvisionner le marché mondial ».

« La multinationalisation des entreprises est une facette de leur internationalisation, c'est-à-dire de l'élargissement de leur champ d'activité au-delà du territoire national. Elle s'effectue d'abord par des **IDE (investissements directs à l'étranger)**, qui consistent en la création ou l'achat de sociétés à l'étranger qui deviennent des filiales de la firme ainsi multi nationalisée, dès lors que leur capital est détenu majoritairement par la **FMN**».

« C'est une création d'une joint-venture, c'est-à-dire d'une filiale commune à deux entreprises de deux nationalités distinctes. Parfois l'**IDE** amène l'entreprise initiatrice à transférer son activité de production du pays d'origine vers un autre pays. On parle alors de délocalisation ».

1.1.5. L'OPEP⁸ : Cette acronyme désigne Organisation des pays exportateurs de pétrole, (**OPEC en anglais**) a été créée à Bagdad, en 1960, à l'initiative principale du Venezuela. Outre ce pays, les membres fondateurs sont l'Arabie Saoudite, l'Irak, l'Iran et le Koweït. Son siège est à Genève jusqu'en 1965, année où il est transféré à Vienne (Autriche). Dans un contexte d'offre pétrolière abondante, son influence reste faible jusqu'au début des années 1970, l'**OPEP** limitant

⁶ FMI, Op.cit, p.2

⁷Jean-Louis Mucchielli, Multinationales et mondialisation, Points Economie, 1998.

⁸ O.P.E.P. (Organisation des pays exportateurs de pétrole) », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 4 décembre 2021. URL : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/organisation-des-pays-exportateurs-de-petrole/>

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

son ambition à l'amélioration des recettes perçues par ses membres sur l'exploitation des concessions.

Les pays de l'**OPEP** représentent néanmoins environ 40% de la production mondiale de pétrole brut et autour de 80% des réserves connues. Leurs réunions périodiques et les éventuelles décisions qui s'ensuivent demeurent très observées par tous les acteurs économiques. Comptait quatorze membres. Aux cinq membres fondateurs s'ajoutent : la Libye (1962) ; Abu Dhabi (1967), qui formera avec six voisins les Émirats arabes unis en 1971 ; l'Algérie (1969) ; le Nigeria (1971) ; l'Équateur (1973) ; le Gabon (1975) ; l'Angola (2007) ; la Guinée équatoriale (2017) ; la république du Congo (2018).

La création de l'**OPEP** résulte de fait que dans les années 1950-1970, les compagnies pétrolières avaient les pleins pouvoirs sur le cours du pétrole et imposaient leurs prix aux pays producteurs. C'est ainsi que les principaux pays producteurs décidèrent de se regrouper de manière à pouvoir influencer sur le cours du pétrole. La prise de contrôle de la production de pétrole se fit par une politique de nationalisation. L'image suivant désigne les principaux producteurs au niveau mondial :

Figure N°02 : Les pays membre de l'OPEP qui représente 40% de la production mondiale de pétrole⁹.



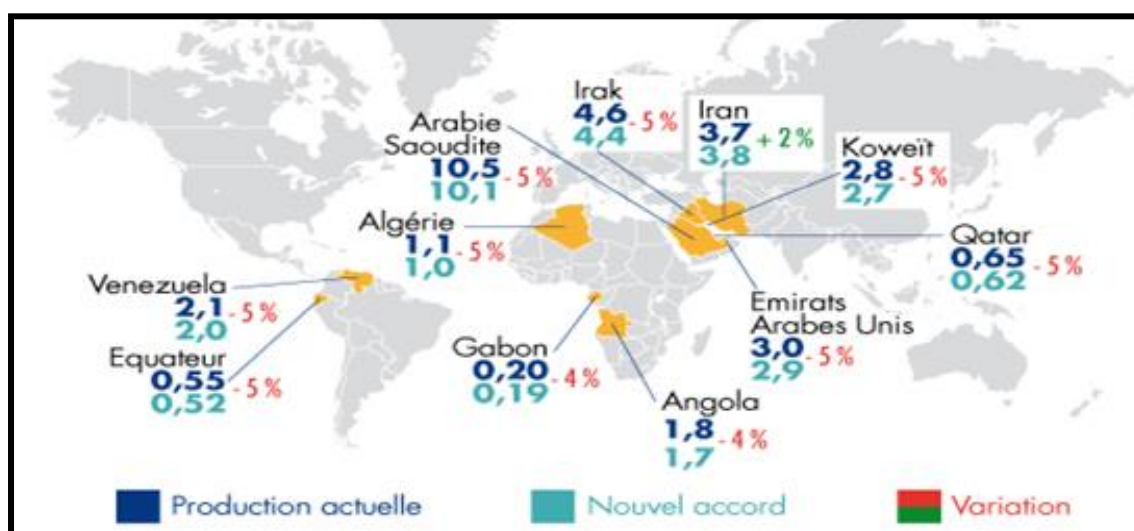
Source : Blog de pétrole- TPE – skyrock.com

⁹Blog de pétrole- TPE – skyrock.com.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationaux

Etant maître de leur production, les pays producteurs peuvent de cette manière influencer les cours du baril de pétrole et ainsi augmenter leurs revenus. Cependant, la production journalière de ses pays est comme suivant :

Figure N° 03 : La production du pétrole dans les pays de l'OPEP en millions de barils par jour¹⁰.



Source : la finance pour tous.com d'après l'OPEP

1.1.6. Les incoterms®¹¹:

Définition et rôle des incoterms®¹²

Les Incoterms® permettent de définir les droits et les devoirs des acheteurs et des vendeurs dans le cadre des échanges internationaux et nationaux. Ils sont un élément déterminant de la valeur en douane à l'importation. Ils permettent ainsi de connaître exactement qui supporte les risques et les frais liés aux transports des marchandises. Les Incoterms® prennent en charge de nombreuses thématiques : chargement de la marchandise, les différents types de transport, la livraison, les risques et les frais, les assurances ainsi que les formalités administratives (documents de transport). Pour rappel, les Incoterms® ne définissent pas le point de transfert de propriété. Cette partie est généralement ajoutée par une clause propre dans un contrat ou dans les Conditions Générales de Vente.

¹⁰ lafinancepourtous.com d'après l'OPEP.

¹¹ IDIR KESSOURI, les opérations de commerce international, lot. Ennadjah n°2416320, DELY BRAHIM Alger, Berti éditions, 2014 ; p 93.

¹²<https://www.sendcloud.fr/incoterms/> (consulter le 1/02/ 2022)

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Le tableau synoptique repris ci-dessus fait ressortir que les règles incoterms® 2020 figurants ont été scindées par la CCI afin de mieux partager les coûts et les frais entre le vendeur et l'acheteur pour éviter tout différend.

Tableau N°01 : Présentation des incoterms® selon la répartition des risques entre l'acheteur et le vendeur.

	Tous moyens de transport		Fret maritime et navigation intérieure.				Tous moyens de transport.				
	EXW	FCA	FAS	FOB	CFR	CIF	CPT	CIP	DAP	DPU	DDP
Emballage.	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Imputation des coûts.	A	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Transport vers le lieu d'exportation.	A	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Droit d'exportation, taxes et dédouanement.	A	V	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Frais de déchargement sur le lieu d'origine.	A	A	V	V	V	V	V	V	V	V	V
Chargement sur le transport.	A	A	A	V	V	V	V	V	V	V	V
Frais de transport	A	A	A	A	V	V	V	V	V	V	V

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Assurance	A	A	A	A	A	V	V	V	V	V	V
Frais de déchargement à destination	A	A	A	A	A	A	V	V	V	V	V
Transport à destination	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	V
Droits d'importation, taxes et dédouanement	A	A	A	A	A	A	A	A	A	A	V

V : Vendeur

A : Acheteur

Source: réaliser par nous-mêmes à partir des documents diffusés par la chambre de commerce international.

Depuis la version 2010, on compte 11 Incoterms®. Les Incoterms® multimodaux sont utilisés lorsque le contrat couvre un ou plusieurs modes de transport (**Air, Mer, Terre et Fer**). Ces règles s'appliquent afin de gérer le transport en conteneurs maritimes lorsque la marchandise est remise au parc à conteneurs. Les Incoterms® Maritimes ou Fluviaux sont utilisés quand les points d'enlèvement et de livraison sont des ports. Ils peuvent aussi être utilisés pour des marchandises remises à la compagnie maritime le long du navire ou à bord du navire au port d'embarquement.

1.1.6.1. La classification des incoterms®:

L'examen de même tableau repris ci-dessus fait ressortir que les règles incoterms® 2020 figurants ont été scindées par la CCI en deux familles :

A- « Règle pour tout mode de transport »

La CCI les appelle ainsi ; parce qu'elles peuvent être utilisées par l'importateur et l'exportateur quel que soit le mode de transport choisi par eux pour l'acheminement des marchandises de l'établissement du vendeur à celui de l'acheteur : maritime ; aérien ; terrestre. Au nombre de sept ces règles sont : **EXW. FCA.CPT.CIF.DAT et DDP.**

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

A fin de mieux les comprendre il est préférable de les commenter dans le tableau ci-après¹³ :

Tableau N° 02 : Récapitulatif des incoterms® multimodales.

Incoterms	Signification	Obligation du vendeur et de l'acheteur
EXW	A l'usine	Le vendeur a rempli son obligation de livraison lorsque les marchandises ont été mises à disposition dans ses locaux. L'acheteur supporte tous les frais et risque liés à l'acheminement des marchandises des locaux du vendeur au siens.
FCA	Franco transport	Le Vendeur aura accompli ses obligations lorsqu'il aura livré la marchandise sur son moyen de transport dédouanée à l'exportation mais non-déchargée à l'endroit convenu chez un tiers agissant pour le compte de l'Acheteur (transitaire ou agent du transporteur). L'acheteur paie le fret et supporte tous les frais et risques lié à l'acheminement des marchandises des locaux du vendeur au siens.
CPT	Port payé jusqu'à...	Le vendeur à rempli son obligation de livraison lorsque les marchandises ; dédouanées à l'exportation, ont été remises au transporteur désigne et payé par lui-même. Le transfert des risques du vendeur à l'acheteur intervient dès la remise des marchandises au transport principal, navire, avion, camion, etc.
CIP	Port payé, assurance comprise jusqu'à	le Vendeur doit souscrire une Assurance couvant l'Acheteur aux clauses A de l'Institute Cargo Clause ou équivalente au prix prévu au contrat +10% du lieu de chargement du premier transporteur jusqu'au lieu de destination.
DPU (à la place de l'incoterms® DAT 2010).	Rendu au lieu de destination déchargé.	L'INCOTERM DPU prévoit que le Vendeur supporte tous les frais et risques jusqu'à ce que la marchandise soit livrée en bon état au lieu convenu avec l'Acheteur. L'Acheteur supportera tous les frais et risques après mise à disposition de la marchandise déchargée (conteneur déchargé du navire ou train et non marchandise déchargée du conteneur) non-

¹³ <https://www.awex-export.be/fr/guide-a-l-export/les-risques-a-l-export-la-livraison-des-marchandises-et-le-choix-du-bon-incoterm/incoterms-2020-cci-une-evolution-plus-qu-une-revolution>

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

		dédouanée à l'import.
DAP	Rendu au lieu de destination convenu	Le Vendeur supporte tous les frais et risques jusqu'à ce que la marchandise soit livrée en bon état non-dédouanée à l'importation au lieu convenu avec l'Acheteur non-déchargée. L'acheteur quant à lui il s'arrangera les formalités d'importation et le paiement des droits et taxes.
DDP	Rendu droits acquittés	Cette incoterms prévoit que le Vendeur supporte tous les frais et risques jusqu'à ce que la marchandise soit livrée dédouanée à l'importation avec paiement de tous les droits et taxes en bon état non-déchargée.

Source : <https://www.awex-export.be/fr/guide-a-l-export/les-risques-a-l-export-la-livraison-des-marchandises-et-le-choix-du-bon-incoterm/incoterms-2020-cci-une-evolution-plus-qu-une-revolution>.

B- « Les règles applicables au transport maritime et au transport par voie fluviales »

La CCI les nomme ainsi, parce que le vendeur et l'acheteur ne peuvent les utiliser que lorsqu'il s'agit pour eux d'acheminer les marchandises soit par voie maritime, soit par voies fluviales.

Il convient par conséquent de reprendre ces règles ; au nombre de quatre (**FAS, FOB, CFR, CIF**) au tableau ci-après:

Tableau N° 03: Récapitulatif des incoterms® maritimes.

Incoterms	Signification	Obligation du vendeur et de l'acheteur
FAS	Franco le long du navire	Le Vendeur sera libéré de ses risques et de ses frais quand il aura livré la marchandise dédouanée à l'exportation en bon état le long du navire au port de départ soit côté quai moyen de pré acheminement (camion/train) non-déchargé, soit côté eau/bassin (péniche/barge). L'acheteur supporte tous les frais et risques liés à la livraison effectuée aux conditions susvisées.
FOB	Franco à bord	Le Vendeur sera libéré de ses risques et frais quand il aura livré la marchandise dédouanée à l'exportation en bon état à bord du navire

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

		désigné par l'Acheteur. L'acheteur supporte tous les frais et risques liés à la livraison effectuée aux conditions visées ci-dessus.
CFR	Coût & fret	Le Vendeur sera libéré de ses risques quand la marchandise sera livrée en bon état à bord du navire au port de départ alors que ses frais incluront les coûts du transport jusqu'à bord du navire au port d'arrivée non-déchargé. L'acheteur assume le risque de perte ou de dommage une fois les marchandises sont à bord du navire au port d'embarquement et doit contracter une police d'assurance, décharger les marchandises ; les dédouaner et payer leur transport jusqu'à leur destination finale.
CIF	Coût, assurance & fret	Le Vendeur doit souscrire une Assurance couvrant l'Acheteur aux clauses C de l'Institute Cargo Clause ou équivalente au prix prévu au contrat +10% du port de départ ou port d'arrivée.

Source : réalisé par nous-mêmes à partir de l'ouvrage les opérations de commerces international.

On peut aussi classer les incoterms selon le groupe à savoir (**E ; F ; C et D**) comme le désigne le tableau suivant :

Tableau N° 04 : La classification des incoterms selon les catégories.

Catégorie « E »	EXW.
Catégorie « F »	FCA, FAS, FOB.
Catégorie « C »	CFR, CIF, CPT, CIP.
Catégorie « D »	DAT, DPU, DDP.

Source : réaliser par nous-mêmes.

On trouve aussi la classification selon le type de vente, il convient de faire la distinction entre les incoterms de vente au départ et ceux de vente à l'arrivée.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Les Incoterms de vente au départ sont les suivants : **EXW, FCA, FAS, FOB, CFR, CIF, CPT et CIP**. Ils font supporter par l'acheteur les frais de transport et les risques inhérents (de façon plus ou moins importante).

À l'inverse, un incoterm vente à l'arrivée signifie que la marchandise voyage aux risques et périls du vendeur jusqu'au point convenu. Les Incoterms concernés sont les suivants : **DAP, DAT, DDP**.

1.2. L'évolution du commerce international ¹⁴

Avant 1800, le commerce entre les nations peut être expliqué par deux grands motifs, selon que l'on raisonne sur les importations ou sur les exportations. Le premier principe explicatif est celui de l'indisponibilité des biens : un pays importe ce qu'il ne peut produire, pour des raisons d'ordre climatique ou bien en l'absence de certains minéraux sur le territoire national. La seconde est celui de la recherche de débouchés pour les productions nationales. Dans les deux cas, il n'est pas vraiment indispensable de construire une théorie pour expliquer les mouvements internationaux de marchandises.

1.2.1. La période entre 1800 jusqu'à 1975¹⁵

Le commerce international a augmenté au cours de cette période à un rythme très supérieur à celui de la production mondiale. Les données sont certes fragiles et les indicateurs tous critiquables. On peut toutefois convenir d'un ordre de grandeur acceptable en retenant des données par tête : entre 1800 et 1913, le commerce international par tête est multiplié par 25 alors que, dans le même temps, la production mondiale par tête ne l'est que par 2.2%. Il est nécessaire de dire que le Royaume-Uni domine largement les échanges durant cette période mais il y'a eu l'apparition d'un mouvement d'ouverture accrue pour l'ensemble des pays européens sur leur tête l'Allemagne et la France.

Au début du XXème siècle, le commerce international est hésitant, chaque pays préférant alors s'appuyer sur son marché intérieur. La crise de 1929 va accentuer cette hésitation jusqu'à provoquer l'effondrement des échanges internationaux. Ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale que ces échanges vont se développer.

¹⁴ Organisation mondiale du commerce.

¹⁵ thepremierees.blog4ever.com/41-les-grandes-evolutions-du-commerce-internationales

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

De 1945 à 1975, les échanges internationaux vont être les moteurs de la croissance des Pays Développés à Economie de Marché (**PDEM**). Malgré les différentes crises, le commerce mondial n'a cessé de progresser en raison de l'interdépendance accrue entre les Etats. Cet essor spectaculaire du commerce international peut s'expliquer par plusieurs facteurs tels que la création du **GATT** (Accord Général sur les Tarifs douaniers et le Commerce) en 1947 qui a permis de libéraliser les échanges par une réduction des barrières tarifaires et des barrières non tarifaires et la formation de blocs régionaux qui a contribué au développement du commerce intra régional.

Le commerce international n'a cessé d'augmenter depuis quelques décennies pour atteindre de nos jours des niveaux sans précédent. Depuis 1948, les échanges internationaux de marchandises ont connu une forte croissance en passant de 50 milliards de dollars à 6240 milliards. Malgré leur mise à l'écart des règles multilatérales les échanges de services ont également été très dynamiques, et représentent 20% du commerce mondial, soit 1540 milliards de dollars¹⁶ ce qui a constitué un puissant moteur de changement économique, social et environnemental : leur croissance et leur libéralisation modifient la façon de travailler et de vivre des populations du monde.

En effet, Les services sont le secteur de l'économie mondiale qui connaît la plus forte croissance et qui représente une part importante du commerce mondial. Contrairement au commerce des biens (produits agricoles et industriels), les barrières au commerce des services et les barrières à l'investissement sont spécifiques traitant de lois et réglementations faisant appel à des règles complexes et des connaissances spécifiques.

1.2.2. Organisations des échanges internationaux¹⁷

Les échanges internationaux ont évolués grâce au libre échange ainsi les organisations met en place par les agents économiques.

1.2.2.1. Les grandes tendances du Commerce International

L'évolution des échanges montre que le développement du commerce n'a pas été uniforme. Entre 1860 et 1913, on peut se rendre compte que les échanges internationaux ont été multipliés par 7, grâce essentiellement au développement du commerce européen. En particulier en 1860 par

¹⁶ www.obloulo.com consulté le 20/12/2021.

¹⁷ <https://thepremierees.blog4ever.com/41-les-grandes-evolutions-du-commerce-internationales>

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

la signature d'un traité de libre échange entre l'Angleterre et la France (par la suite, cet accord a été étendu aux autres pays européens).

Après la première guerre mondiale¹⁸, le commerce mondial progresse mais très légèrement. Entre 1920 et 1929, celui-ci va baisser à cause essentiellement de la crise de 1929 à la suite des mesures protectionnistes que cela a entraînées.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale et jusqu'aux années 70, le commerce mondial des marchandises progresse à un rythme annuel d'environ 6%, plus rapidement que le **PIB** mondial, qui lui ne progresse que de 3,7%. Ce développement du commerce, et surtout à cette période, a été garanti par les USA qui ont veillé à créer certaines institutions comme l'ancien **GATT**.

Le développement des échanges va être freiné à partir de 1974 avec une mutation des échanges internationaux dans le sens où les vieux pays industrialisés vont devoir subir la hausse du prix du pétrole, mais ils vont également devoir subir la concurrence des pays émergents (les **NPI**). Cette baisse s'est aggravée en 1978 à cause du deuxième choc pétrolier qui va déboucher essentiellement sur :

- ✓ La limitation des importations de pétrole de la part des pays industrialisés ;
- ✓ La réduction de la production des pays de l'**OPEP** et l'augmentation des prix ;
- ✓ Le commerce international a connu une augmentation remarquable. Si on compare le PIB mondial et le commerce mondial entre les années 60 et 90, on peut se rendre compte que le PIB mondial est passé de 2400 à 20600 milliards de dollars, alors que le commerce mondial est passé de 290 à 4640 milliards de dollars.

Le commerce mondial a évolué beaucoup plus rapidement. Cette évolution s'explique sur la base de plusieurs éléments :

- ✓ La relative stabilité des échanges qui a caractérisé l'économie mondiale jusqu'aux années 70. La création de l'**OMC** qui va prendre la suite du **GATT** (grâce aux efforts du **GATT**, les droits de douanes sont passés de 40% en 1947 à environ 4% en 2000) ;
- ✓ La croissance économique mondiale pendant les « 30 glorieuses » ;

¹⁸ <https://thepremierees.blog4ever.com/41-les-grandes-evolutions-du-commerce-internationales>

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- ✓ La rapidité des progrès technologiques, en particuliers en ce qui concerne l'augmentation de la capacité de transport ;
- ✓ Les initiatives régionales comme les regroupements interrégionaux.

Avant même la fin de la seconde guerre mondiale, les principaux Etats se sont intéressés à la mise en place d'un ordre mondial fondé sur la coopération internationale d'où la place de choix qu'occupe le commerce de marchandise dans l'évolution du commerce international.

1.2.2.2. Le développement et l'évolution des échanges à travers les organisations internationales

Les échanges internationaux ont évolué grâce à la mise en place de certaines organisations internationales tel que :

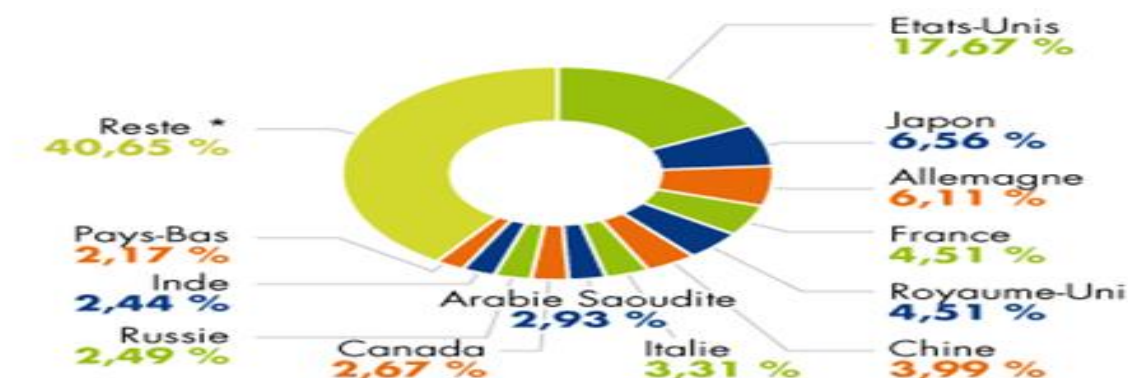
❖ Le Fond monétaire international (FMI)¹⁹

C'est une institution financière internationale créée en 1945 et installée à Washington afin de veiller au respect des règles monétaires et dont le rôle s'est affirmé ces dernières années lors des crises financières nées dans certaines régions du monde.

Chaque pays doit verser des frais d'inscriptions qu'on appelle « **Les quotes-parts** » sont exprimées en droits de tirage spéciaux (**DTS**) qui est par une parité en or, la somme de cette dernière a atteint 238 milliards de **DTS** (voir la figure ci-dessus), dont 42,1 milliards pour les Etats-Unis, premier contributeur (soit près de 17,7 % du total). Pour chaque membre, la quote-part représente la limite maximale des sommes qu'il s'engage à mettre à la disposition du **FMI** pour financer ses opérations.

¹⁹ http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/1944Bretton_woods.html visité le 28/012/2021

Figure N°04: Les quotes-parts des pays membre au sein de FMI²⁰.



Source : lafinancepourtous.com d'après le figaro et FMI.

Toutefois, le **FMI** ne mobilise qu'une partie seulement de la totalité des quotes-parts disponibles. En effet, celles des pays membres dont la position extérieure n'est pas jugée suffisamment solide ou qui bénéficient de financements du **FMI** ne sont pas mobilisables.

En outre, pour les 51 pays dont les quotes-parts sont mobilisables, le pourcentage effectivement mobilisé demeure faible puisqu'il se situait en moyenne au 31 mars 2015 à 14,5 %, avec un minimum de 2,2 % pour le Japon, et un maximum de 36,4 % pour les Emirats Arabes Unis. Au final, le montant des quotes-parts mobilisées pour financer les interventions du **FMI** ne se montaient en mars 2015 qu'à environ 29 milliards de **DTS**, soit seulement 12 % du stock total des quotes-parts. Par ailleurs, l'encours de crédits accordés par le **FMI** à septembre 2015 s'élevait à 59 milliards de **DTS**. Ainsi, les ressources provenant des quotes-parts ne couvrent que la moitié des financements octroyés.

❖ La banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)

Le rôle de la **BIRD** est la remise en état des économies dévastées par la guerre, la mobilisation des ressources et le financement du développement.

Ces deux organismes ont vu le jour suite aux accords de Bretton-Woods, ainsi qu'un troisième organisme visant à régler le commerce international sur lequel les Etats n'ont pas pu se mettre d'accord sur sa définition exacte. Cependant une série d'accords est née de cette volonté de réguler le commerce à savoir l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (**GATT**).

²⁰lafinancepourtous.com d'après le figaro et FMI

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

❖ GATT²¹

Signé le 30 octobre 1947 par 23 pays, pour harmoniser les politiques douanières des parties signataires. Le traité est entré en vigueur en janvier 1948. Il repose sur 3 principes:

➤ **Le principe du non discrimination** : Ce principe s'exprime à travers deux clauses

*La clause de la nation la plus favorisé (**NPF**) vise à ce qu'aucune discrimination ne doit intervenir dans les échanges internationaux. Toutes les parties contractantes sont tenues de s'octroyer mutuellement, un traitement aussi favorable que celui qu'elles accordent à n'importe quelle autre nation. La clause **NPF** a considérablement contribué à l'abaissement du niveau de la protection au niveau mondial.

- **La clause du traitement national** : cette clause interdit la discrimination des produits étrangers par rapport aux produits nationaux.
- **Le principe de la réciprocité** : Les pays membres qui bénéficient de concessions tarifaires ou non tarifaires de la part des autres membres grâce à la clause **NPF** sont tenus d'en offrir en retour. Il vise à multiplier les efforts en faveur de la réduction de la protection.
- **Principe de la transparence**

Ce principe engage les pays signataire à éliminer les mesures de protection non tarifaires, à consolider leurs tarifs, et à publier et notifier toute mesure pouvant affecter les échanges entre les membres. L'accord du **GATT** dégage des exceptions à ses trois principes à savoir²² :

- ✓ Les pays qui instaurent une zone de libre échange ou une union douanière sont autorisés à se consentir un traitement préférentiel sans être obligés à l'étendre au reste des pays comme le stipule la clause **NPF** ;
- ✓ Le principe de réciprocité n'est pas d'application lorsque les concessions sont octroyées en faveur des pays en voies de développement;
- ✓ Le principe de la transparence n'est pas d'application en cas de difficultés de balance de paiements.

²¹ www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47.pdf visité le 06/12/2021

²² www.brises.org/textafter.php/GATT/OMC/organe-de-reglement-des_differends. visité le 06/12/2021

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- ✓ Malgré l'existence de ces principes le **GATT** n'a pas réussi à effacer les barrières non tarifaire en plus il ne couvrait pas certains secteurs tel que l'agriculture, le textile, et surtout les services, ces lacunes ont été comblé lors des négociations du cycle d'Uruguay d'où la naissance de l'**OMC**.

❖ Organisation mondiale du commerce (OMC)

Est la seule organisation internationale qui s'occupe des règles régissant le commerce entre les pays. Au cœur de l'Organisation se trouvent les accords de l'**OMC**, négociés et signés par la majeure partie des puissances commerciales du monde et ratifiés par leurs parlements. Sa principale est de favoriser autant que possible la bonne marche, la prévisibilité et la liberté des échanges.

Cette organisation mondiale succède au **GATT** et marque un nouveau pas vers la régulation du commerce international, qui fait désormais l'objet d'une réglementation et n'est plus issue du seul résultat d'accords entre pays Entrée en vigueur en janvier 1995, à l'issue des négociations des cycles d'Uruguay et de Marrakech, pour constituer l'un des tris piliers de la mondialisation aux côtés du fonds monétaire international et la banque mondiale pour la reconstruction et l'urbanisme.

L'**OMC** s'impose en tant qu'organisation internationale régissant le commerce et disposant d'un pouvoir de sanction en matière de droit commercial international. Les accords conclus au sein de l'**OMC** constituent donc les règles juridiques de base pour le commerce international et la politique commerciale. Si le cycle final du **GATT** (l'Uruguay Round) a pu inclure de nouveaux domaines de compétences tels que les services, la propriété intellectuelle, le textile et l'agriculture, la poursuite de l'élargissement à tous les domaines d'activité par l'**OMC** apparaît comme la conséquence logique de l'évolution de l'économie mondiale. Son objectif principal c'est le désarmement douanier puisque les accords entérinent une baisse globale de 40% des Droits de douanes sur les marchandises et les services pour les ramener progressivement sous la barre des 5% en moyenne.

❖ **CNUCED** : La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (**CNUCED**) est l'organe des Nations Unies chargé de promouvoir le commerce et le développement. La **CNUCED** est un forum où ses 194 Etats membres créée 1967 en peuvent dialoguer et débattre des questions tournant autour du commerce international et du

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

développement. Afin de promouvoir le développement, la **CNUCED** s'engage en matière de commerce international à:

- ✓ Produire des analyses et collecter des données afin d'améliorer la compréhension des problèmes actuels et futurs en ce domaine;
- ✓ Appuyer la participation des pays en voie de développement au commerce international et aux négociations commerciales internationales en respectant le principe d'équité;
- ✓ S'efforcer de renforcer le commerce international des services et de promouvoir une approche intégrée en matière de commerce, d'environnement et de développement durable;
- ✓ Analyser les enjeux liés à la politique de la concurrence et à la protection des consommateurs; et concentrer ses efforts sur la contribution du secteur des marchandises au développement, en plaidant en faveur de la diversification et de la gestion des risques.

Le tableau ci-après représente quelque risque qui peuvent surgir sur la scène l'internationale :

Tableau N° 05 : Les principaux risques qui peuvent surgir sur la scène internationale.

Risque	Signification
Risque de non transfert.	Ce risque est lié aux événements politiques, aux difficultés économiques ou aux révisions de la législation du pays de résidence de l'acheteur, ce qui engendre souvent le report ou l'impossibilité de transfert des fonds versés par l'importateur.
Risques commerciaux.	La CAGEX offre pour son propre compte et sous le contrôle de l'Etat la garantie contre les risques commerciaux suivants : l'insolvabilité de fait de l'acheteur, l'insolvabilité de droit de l'acheteur et la carence du débiteur.
Risque politique.	La CAGEX couvre pour le compte de l'Etat et sous son contrôle les risques politiques et assimilés pouvant survenir dans le pays de résidence de l'acheteur et revêtant dans certains cas un caractère de force majeure. Selon le Professeur Hubert Martini ²³ , ces risques- appelés aussi risquent pays présentent tous les événements susceptibles d'empêcher le bon déroulement d'une opération commerciale ou d'investissement (risque d'interruption de marché, risque de non-paiement, risque de spoliation, expropriation, etc.)
Risque juridique.	L'entreprise agissant à l'international ne bénéficie pas d'un droit international unifié, ni d'une juridiction supranationale lui permettant

²³ H.Martini, op. cit. p.12.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

	d'agir dans un contexte juridique unique et sécurisant. C'est pourquoi l'opération économique doit toujours se renseigner sur ce risque important que l'on découvre souvent après la conclusion et le commencement d'exécution du contrat commercial
Risque catastrophe naturelle.	Ce risque est lié à la survenance dans le pays de résidence de l'acheteur d'un cataclysme (tremblement de terre, inondation, raz de marrée, cyclone ou éruption volcanique), ce qui affecte l'activité et la solvabilité de l'acheteur et, partant, l'empêche de s'acquitter du prix de la marchandise.

Source : réaliser par nous-mêmes à partir d'un article sur les spécificités des risques à l'international.

❖ **OCDE :** Organisation de coopération et de développement économique créée à l'origine pour répartir les aides du plan Marshal entre pays européens, cette institution est devenue un lieu d'échange d'informations en vue d'un meilleur développement. Le rôle de l'**OCDE** est d'établir des études de conjoncture économique, c'est un intermédiaire au niveau de l'aide accordée par les pays développés aux pays en voie de développement qui freinent et entravent les échanges.

1.3. Les théories du Commerce International.

Le commerce international a fait l'objet de vifs débats. Moyen de développement économique pour les uns, responsable de la désindustrialisation pour les autres, le sujet ne laisse personne indifférent. Les principales théories économiques du commerce international sont comme suivantes :

1.3.1. La thèse mercantiliste ²⁴

Le mercantiliste est une conception de l'économie qui prévaut entre le 16^{ème} et le 18^{ème} siècle en Europe. Pour les mercantilistes, le commerce extérieur est une source essentielle de la richesse d'un pays. La puissance d'une nation dépend de sa richesse matérielle, assimilée aux métaux précieux.

Les penseurs mercantilistes prônent le développement économique par l'enrichissement des nations au moyen du commerce extérieur qui permet de dégager un excédent de la balance commerciale grâce à l'investissement dans des activités économiques à rendement croissant. Il

²⁴ Michel rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

suffit alors d'accroître les exportations et limiter les importations; le protectionnisme est nécessaire.

Pour les tenants de cette école, le commerce extérieur comme le commerce intérieur, n'assure des gains à l'un des partenaires que par une perte de l'autre.

Du point de vue mercantiliste, le commerce international est un jeu à somme nulle, dans la mesure où les métaux précieux sortent par le canal des importations et entrent dans un autre pays grâce aux exportations.

→ **La spécialisation selon la différence de productivité** : on peut distinguer deux théories qui sont :

a) **La théorie de l'avantage absolu²⁵ d'Adam Smith**

Adam Smith est surtout connu pour avoir posé les bases de la théorie économique moderne. Parmi ses multiples apports, il a notamment mis en lumière les gains que les pays peuvent tirer du commerce.

Le commerce international permet des gains de productivité puisque chaque pays, en se spécialisant dans les secteurs où il est le plus productif, augmente sa production totale (donc sa consommation). Cette idée est en lien avec l'exemple de Smith sur la manufacture d'épingles : en divisant les tâches successives permettant de fabriquer une épingle, Smith montre que la productivité augmente fortement grâce à la division du travail. Le commerce international, en permettant l'extension de la taille du marché et donc de la division du travail, en accroît les avantages.

La théorie du commerce international de Smith s'appelle la théorie des avantages absolus. Il montre que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il a un avantage compétitif absolu vis-à-vis des autres, et à échanger ensuite sa production.

b) **La théorie de l'avantage comparatif de David Ricardo²⁶**

Au début du XIX^e siècle, l'économiste anglais David Ricardo poursuit le travail de Smith mais montre qu'un pays a intérêt à se spécialiser et à participer au commerce international même s'il n'a pas d'avantage compétitif absolu.

²⁵ Jean-Yves Capul, Olivier Garnier « Dictionnaire D'économie et de sciences sociales », Paris, Hatier, 2013, p.590.

²⁶ Michel Rainelli, Le commerce international-8^{ème} édition, la découverte –repères, 2002.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

C'est la théorie des avantages comparatifs : chaque pays a intérêt à se spécialiser dans la production pour laquelle il est comparativement le plus compétitif et à échanger. La conclusion de Ricardo, qui peut sembler contre-intuitive, est que chaque pays tire un intérêt du commerce international, quel que soit son niveau de développement.

David Ricardo illustre sa théorie en prenant l'exemple de deux produits et deux pays : le drap et le vin, et le Portugal et l'Angleterre. Pour plus d'explication nous vous conseillons de voir l'exemple suivant :

Produit	Vin	Drap
Pays		
Angleterre	120 heures	100 heures
Portugal	80 heures	90 heures

→ Calcule des coûts relatifs

- Le coût de vin en termes de drap

Angleterre : $120/100 = 1.2$

Portugal : $80/90 = 0.88$

- Le coût de drap en termes de vin

Pour Angleterre : $100/120 = 0.83$

Portugal : $90/80 = 1.125$

Dans ce qui précède-t-on on remarque :

- Pour **une unité (1 U) de production du vin** l'Angleterre dépensera **120 h de travail** et **100 heures** pour **une unité de drap**.
- Pour **une unité (1 U) de production du vin** le Portugal dépassant **80h de travail** et **90 h** pour **une unité de drap**.
- Si on suit le raisonnement d'Adam Smith le Portugal à l'avantage absolu sur l'Angleterre pour les deux marchandises.
- L'inconvénient c'est que l'Angleterre ne peut exporter ni le drap risque d'être exclue dans le commerce international d'où l'intérêt des avantages comparatifs.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Dans l'exemple ci-dessus, le Portugal est plus productif que l'Angleterre dans les deux productions. Pourtant, l'avantage du Portugal est comparativement plus grand dans le vin que dans le drap. Le Portugal a intérêt à ne produire que du vin, l'Angleterre que du drap, et à échanger ensuite une partie de leur production.

Cette théorie repose cependant sur certaines hypothèses restrictives, par exemple l'absence de coûts de transport. De plus, une spécialisation très poussée des pays les rend vulnérables. Par exemple, si un pays se spécialise dans la production de vin et qu'une maladie décime la vigne, il en résultera une violente crise économique.

→ La spécialisation selon les différents facteurs de productions²⁷

Les différents facteurs de productions (mains d'œuvre, capital, ressources naturel) sont illégalement répartis entre les nations. Certaines économies sont richement dotées aux ressources pétrolières (l'Arabie Saoudite) et d'autre noms (la France notamment) mais la dotation peut être inverse, en nombre de techniciens, chercheurs, ingénieurs. La rareté relative des facteurs de productions se répercute sur leurs prix. Le prix d'un même facteur peut être bas dans un pays ou se facteur est abandon et élever dans un autre pays ou il est rare.

a) L'approche HOS

Dans les 1930 et 1940, plusieurs économistes renouvellent la théorie du commerce international et créeront ce qui est connu comme le **modèle HOS**, du nom de ses fondateurs : Eli Heckscher, Bertil Ohlin et Paul Samuelson.

b) Le modèle de Heckscher et Ohlin²⁸

Pour les économistes suédois **Heckscher et Ohlin**. La spécialisation économique des différents pays s'explique en grande partie par l'illégalité de la dotation de facteur en grande partie et par la disparité des prix des facteurs. Chaque pays se spécialise dans les productions utilisant dans les plus fortes proportions les facteurs relativement abandonnés et bon marché. En revanche il importe les produits incorporant des facteurs rares sur son territoire.

L'exemple de l'Australie et de l'Angleterre illustre ce type de spécialisation.

²⁷ Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.

²⁸ Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

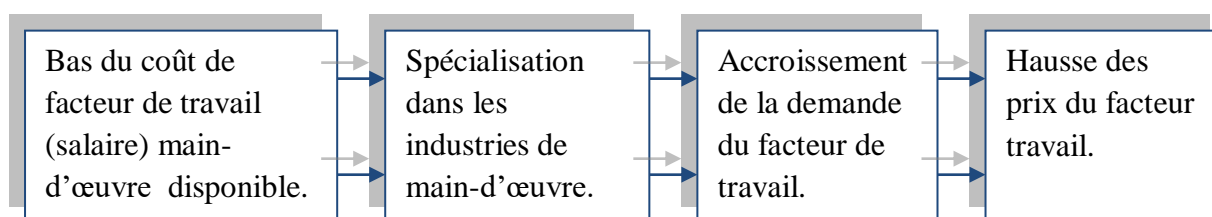
L'Australie	Angleterre
-Possède de la terre en abondance, et peu de main d'œuvre.	-Possède de la main d'œuvre en abondance, et peu de terre.
-Le prix de la terre est bas relativement à celui du travail.	-Les prix de la main d'œuvre est bas relativement à celui de la terre.
-L'Australie se spécialise de l'agriculture et l'élevage intensif incorporant, beaucoup de terre et peu de main d'œuvre.	-L'Angleterre se spécialise dans l'industrie incorporant beaucoup de main d'œuvre et peu de terre.

Selon ce modèle, les pays se spécialisent en fonction de leurs dotations en facteur de production. Par exemple, les pays riches, plus avancés technologiquement, se spécialisent dans les productions nécessitant des techniques de pointe (informatique, aéronautique, recherche...). Les pays plus pauvres se spécialiseront dans des secteurs nécessitant beaucoup de main d'œuvre (par exemple, l'industrie textile en Chine).

c) La distribution de SAMUELSON²⁹

Pour Samuelson, la spécialisation d'un pays dans la ou les productions utilisant beaucoup de facteurs abandon, provoque à long terme, une augmentation de son prix.

L'exemple contemporain de la de la Korè illustre ce phénomène comme suivant



On peut penser qu'à l'avenir, un tel phénomène de rattrapage des salaires se produira dans d'autres pays au développement.

d) Le paradoxe de Leontief³⁰

²⁹ Michel Rainelli, Le commerce international-8^{ème} édition, la découverte –repères, 2002.

³⁰ Michel rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Partant de fait que les USA étaient en principe mieux dotés en capital, que le reste du monde, Leontief calcule les contenus en travail et en capital des exportations et des importations américaines pour l'année 1947. Or les résultats obtenus montrent l'inverse de ce qui a été attendu. Les USA exportent des biens qui nécessitent beaucoup de travail et importent des biens relativement capitalistes, donc c'est le paradoxe **LEONTIEF**.

Cependant, ce dernier avait interprété le résultat obtenu autrement. L'explication prend en considération la très forte productivité des travailleurs américains, du non pas à l'abondance du capital, mais au niveau élevé de l'éducation, meilleure qualification, organisation efficace des entreprises.

→ La théorie de l'écart technologique

L'écart technologique est un concept développé pour la première fois par MICHAEL POSNER en 1961, mais il a été repris dans un rapport de l'**OCDE** (Organisation Coopération pour le Développement Economique) en 1969 que cette organisation a publié sur l'écart technologique.

Les observations des échanges mondiaux montrent que certains pays exportent des produits pour lesquels ils ont une avance technologique. C'est le cas notamment dans certains secteurs: celui des médicaments, avions, trains de grande vitesse, composants électroniques, ordinateurs. La position de chaque pays dans le commerce des produits de haute technologie résulte de plusieurs facteurs :

- ✓ Expérience industrielle scientifique et technologique accumulée.
- ✓ Dépenses de formation faites par l'Etat de recherche et développement.
- ✓ Nature des liens entre l'université et l'industrie
- ✓ Système de veille technologique, esprit d'innovation.

En fin le déterminant du commerce international selon Posner, réside alors dans l'écart technologique entre les pays en avance qui exportent des produits intensifs en nouvelle technologie. Par contre les pays en retard sont spécialisés et exportent des produits banalisés comme un portable fabriqué par un pays asiatique et un produit innovant par les pays développés.

→ La théorie du cycle de vie international du produit, R.VERNON³¹

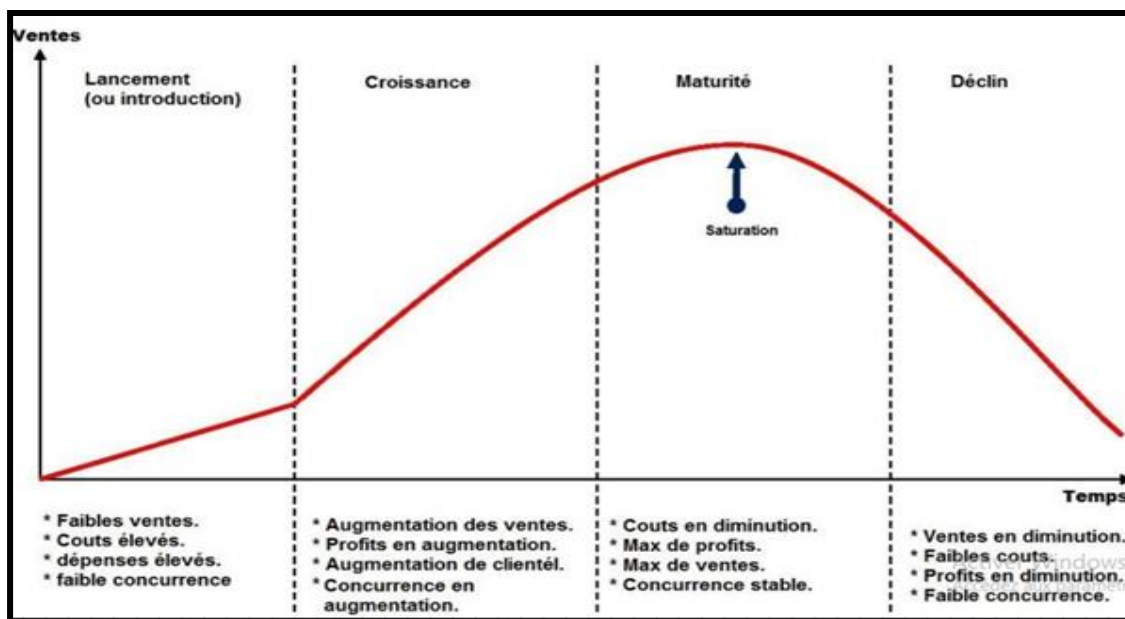
³¹ Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003, p52.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

La notion de cycle de vie de produit utilisé à l'origine dans les études marketing et reprise par l'auteur dans sa tentative des recherches sur les déterminants de commerce international. Le principe est qu'une innovation technologique crée un avantage comparatif nouveau pour un pays donné, tant que sa propagation internationale ne s'est encore effectuée.

De plus, chaque produit traverse, au cours de sa vie, plusieurs phases. Comme un être vivant, il naît, grandit, arrive à maturité, vieillit et meurt. Ces différentes phases constituent son « Cycle de vie » que l'on schématise ainsi :

Figure N° 05 : Les phases de cycles de vie d'un produit.



Source : <https://images.app.goo.gl/PLxyTcwJXXP56AYV7>

La théorie du cycle de vie d'un produit est résumée dans les phases suivantes :

- ✓ **La phase de produit nouveau :** Le produit nouveau est d'abord lancé aux USA, pays où il y a innovation technologique à un haut niveau de revenu et une main d'œuvre très qualifiée. Le produit nouveau apparaît en premier lieu comme un bien de luxe, dont le marché reste limité.
- ✓ **Phase de produit mûr :** Le produit mûr connaît un degré accru de normalisation technologique tant de ces caractéristiques intrinsèques que dans les procédés de fabrication, sa demande s'accroît et s'élargit vers d'autres pays comme les pays européens où il commence à apparaître des concurrents. Dans cette phase il y a des exportations, il y a du commerce international.

- ✓ **Phase de standardisation** : Les pays européens commencent à maîtriser les procédés de fabrication, commencent à fabriquer le produit.
- ✓ **Phase de produit banal** : Dans cette phase les procédés de fabrication sont parfaitement maîtrisés par nombreux pays dans le monde, y compris les pays en voie de développement à cause de la main d'œuvre bon marché et des coûts d'investissement en publicité fabrication ce produit ne coûte pas cher.

1.3.2. Les nouvelles théories du commerce international³²

A partir des années 1970-1980, le modèle **HOS** est vivement critiqué, car il ne correspond pas à ce que l'on constate dans le commerce international. Les échanges ne semblent pas s'effectuer uniquement sur la base de dotation en facteurs de production.

Des économistes comme Paul Krugman observent que le commerce se fait principalement entre pays similaires et sur des produits similaires. On parle de « commerce intra-branche ». Par exemple, l'Europe vend des Airbus aux États-Unis mais achète des Boeings, ce qui est en contradiction avec les prédictions du modèle HOS. De la critique du modèle HOS est née la nouvelle théorie du commerce international, qui introduit des explications fondées sur la concurrence imparfaite.

Cette approche montre notamment l'importance des rendements d'échelle croissants, c'est-à-dire que, plus un pays fabrique d'un produit, plus il devient productif dans ce domaine car il développe un savoir-faire et des économies d'échelle. Cette approche explique la concentration géographique des activités (le cinéma à Hollywood, l'aéronautique à Toulouse, l'automobile en Allemagne, la finance à Londres ...etc).

Si cette approche reste favorable à l'ouverture au commerce, elle montre l'utilité qu'il peut y avoir pour l'État à mener une politique industrielle. En effet, en aidant temporairement un secteur, l'État peut l'aider à gagner une taille critique qui lui permettra ensuite de bénéficier de rendements d'échelle et d'être compétitif sur le marché mondial.

1.3.2.1. Le commerce intra-branche³³

Le commerce intra-branche est la partie des échanges internationaux de produits qui a eu lieu à l'industrie ou des services. Ce type d'échanges est difficilement explicable dans le cadre des

³² Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003, p25.

³³ Michel Rainelli, Le commerce international-8^{ème} édition, la découverte –repères, 2002.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

théories classiques de libre échange, de l'avantage comparatif, qui suppose les pays se spécialisent dans des produits différents et que l'on échange selon une logique de complémentarité. Les nouvelles théories de commerce international P.Krugman, l'échange croisé des produits proches (mais différencier), est un phénomène qui est traduit la recherche de diversité donc concerne sur tout les pays a haut revenu, ou les besoins alimentaires sont satisfaits. Ce phénomène est qualifié d'échange intra-branche.

1.3.2.2. Les économies d'échelles

Le terme d'économie d'échelle désigne la baisse du coût moyen de production d'un produit ou service résultant de l'augmentation des quantités produites.

Il convient, avant d'aller plus loin, de bien faire la distinction entre économie d'échelle et rendement d'échelle. En effet, une économie d'échelle met en relation le coût de production unitaire par rapport aux quantités produites par l'entreprise : produire plus pour payer moins chère en quelque sorte.

Le rendement d'échelle permet de son côté de mesurer la variation de production en fonction de l'évolution des différents facteurs de production dans l'entreprise : salarier plus expérimentés capitalisant sur leur savoir-faire pour travailler mieux et plus vite.

➤ **Les deux types d'économie d'échelle :** On distingue deux catégories qui sont les suivantes :

A/- Les économies d'échelle internes : proviennent les actions menées directement par l'entreprise : meilleure répartition des coûts fixes, divisions du travail optimisée, **R&D**, plus développée ou encore stratégie marketing efficace. Ces économies profitent uniquement à l'entreprise qui a pris les bonnes mesures et peuvent lui permettre de gagner des parts de marché.

B/- Les économies d'échelles externes : Qui peuvent également être des rendements d'échelles, sont pour leur part entraînées par des facteurs externes à l'entreprise et bénéficient aux sociétés évoluant sur le même secteur d'activité. Par exemple, une forte production sur le secteur permettra aux fournisseurs d'accorder des facilités de paiement aux différentes entreprises. Par ailleurs, une telle augmentation de la productivité va créer de la demande sur le secteur visé, entraînant une qualification du personnel plus élevée (formations dédiées, transmission du savoir...), du matériel plus performant et donc des travailleurs plus efficaces.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Nous concluons de cette section que le commerce international à évoluer très rapidement plus que la production mondiale malgré qu'il a connu des crises très drastiques qui a fragilisé certaines économies.

Section02 : Procédures de dédouanement des marchandises à l'importation selon le code algérien.

Toutes les marchandises importées ou destinées à l'exportation doivent être soumises à des dispositions législatives et réglementaires : fiscales, économiques, politiques sanitaires et commerciales que l'administration des douanes est chargée de faire respecter.

Ainsi, les importateurs ou exportateurs doivent se soumettre à des formalités douanières qui sont des opérations destinées à assurer une conformité avec la législation douanière.

En effet, avant d'être introduites sur le territoire national, toutes les marchandises doivent passer par les procédures de dédouanement défini comme un ensemble des mesures prises par l'administration douanières en vue de la mise en œuvre du contrôle douanier, lequel repose sur un dispositif légal et réglementation.³⁴

A l'importation, la procédure de dédouanement s'articule sur deux étapes principales consistant en : **Les formalités préparatoires au dédouanement et les formalités du dédouanement.**

2.1.Les formalités préparatoires au dédouanement

Les formalités préparatoires se résument dans deux notions recouvrant respectivement chacun des stades auxquels se trouvent les marchandises depuis leur introduction sur le territoire national jusqu'à leur affectation à une destination douanière déterminée. Donc, il s'agit de la conduite et la présentation en douane des marchandises, ainsi la mise en douane des marchandises, que nous allons présenter comme suit :

2.1.1. La conduite et la présentation des marchandises en douanes

Toute marchandise importée, réimportée ou destinée à être exportée ou réexportée doit être conduite auprès d'un bureau des douanes compétent pour y être soumise au contrôle douanier.³⁵ L'opération de conduite en douane consiste donc à acheminer la marchandise sans délai, vers le

³⁴ Selon l'article (5-f) du code des douanes.

³⁵ -Article 51 du code des douanes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

bureau de douane le plus proche de la frontière douanière en empruntant la route légale ³⁶désignée à cet effet. Il s'agit là, d'une obligation commune à toutes les opérations du commerce extérieur et à toutes les marchandises, quelle que soit leur valeur, même si elles sont exemptées des droits et taxes.

Toutefois, il est à souligner que contrairement aux marchandises importées qui se trouvent sous sujétion douanière dès leur introduction sur le territoire douanier, les marchandises destinées à l'exportation, quant à elles, peuvent circuler librement jusqu'au moment du dépôt de la déclaration qui leur assignant une destination douanière autorisée. En matière de responsabilité, le transporteur est responsable de la conduite en douane des marchandises importées³⁷. Le déclarant en douane est responsable de la conduite en douane des marchandises exportées.

A l'arrivée du navire au bureau de douane, les marchandises doivent être présentées par la personne qui les a introduites sur le territoire douanier national ou son représentant légal. Cette opération consiste, par la présentation de certains documents, et communiquer aux autorités douanières le fait de l'arrivée de la marchandise.

Pour le transport maritime, dès que le navire franchi un rayon douanier, le capitaine du navire doit signer et présenter à la première réquisition, le journal du bord ainsi le manifeste de la cargaison. A son entrée au port, le capitaine ou son représentant légal (agent maritime ou consignataire) dépose obligatoirement une déclaration dite sommaire qui est destinée à être déchargée avec les autres déclarations (provisions de bord et de l'équipage) au bureau de douane (**IPS**³⁸) dans le délai de 24h (vendredi et jours fériés non compris) après l'arrivée du navire au port.

2.1.2. La mise en douane des marchandises

La mise en douane a pour l'objet de placer les marchandises dans une enceinte (dépôt temporaire) sous la surveillance douanière en vue de l'accomplissement des formalités de dédouanement³⁹. Elle est matérialisée par le dépôt obligatoire de déclaration sommaire à savoir : la déclaration générale, la déclaration de cargaison ou de manifeste, la déclaration des provisions de

³⁶ -En matière de transport terrestre c'est celle qui est désignée par arrêté du wali ; la route légale en matière de transport maritime et aérien et en fait de poursuivre l'itinéraire d'un port ou d'un aéroport au siège d'un bureau de douane.

³⁷ -Le capitaine du navire, le conducteur des marchandises ou le commandant de bord. Art 53,61 et 63 du code des douanes.

³⁸ - IPS : Service de navigation qui enregistre, vise et gère les manifestes.

³⁹ -« Guide générale du commerce international », Collection Guide-plus, Edition MLP, Alger, 1998, P. 13.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

bord, la déclaration des effets et marchandises de l'équipage, la liste de l'équipage, la liste des passagers et tous autres documents exigés par l'administration des douanes⁴⁰.

La déclaration sommaire doit contenir au moins les indications nécessaires pour identifier les marchandises (nature et poids brut), les colis (espèce, nombre, marques et numéros), ainsi le moyen de transport et le lieu de chargement. Elle doit être signée par le capitaine du navire.

Dès son dépôt, le manifeste est enregistré par le bureau de douane (numéro de gros) qui constitue la mise en douane de la cargaison, c'est-à-dire sa prise en charge douanière (le manifeste est saisi par l'agent consignataire au bureau de douane d'entrée, ou à distance s'il est connecté sur le **SIGAD** (système d'information et de gestion automatisée des douanes), et puis sa validation qui entraîne son enregistrement).

Après avoir satisfait aux obligations de la mise en douane et en attendant de leur assigner une destination douanière autorisée, les marchandises sont placées sous le régime des magasins, aires de dépôt temporaire ou ports secs (**MADTPS**). En effet, les **MADTPS** est un régime particulier dont le but est d'assurer une situation juridique aux marchandises durant la période d'attente de dédouanement du moment où le transporteur se trouve libéré de sa responsabilité dès la livraison de la marchandise au destinataire final ou à son mandataire⁴¹ et la responsabilité du déclarant (commissionnaire en douane) ne se trouve engagée qu'après le dépôt de la déclaration en douane.

Dès leur admission dans un magasin, aire de dépôt temporaire ou port sec, la responsabilité sur les marchandises est transférée du transporteur à l'exploitant de **MADT** ou port sec⁴².

La durée de séjour des marchandises en magasin ou sur une aire de dépôt temporaire est limitée à vingt et un (21) jours (article 71 alinéa 1 du code des douanes), ces délais visent à éviter l'engorgement des enceintes douanières qui sont destinées au dédouanement et non au stockage. Passé ce délai, les marchandises sont conduites à un lieu désigné par l'administration des douanes pour être constituées sous le régime du dépôt en douane (article 74 du code des douanes). Les marchandises sous surveillance douanière relèvent dès lors de la responsabilité de leur propriétaire

⁴⁰ -Ces documents sont établis selon les modalités fixées par l'Organisation Mondiale Maritime.

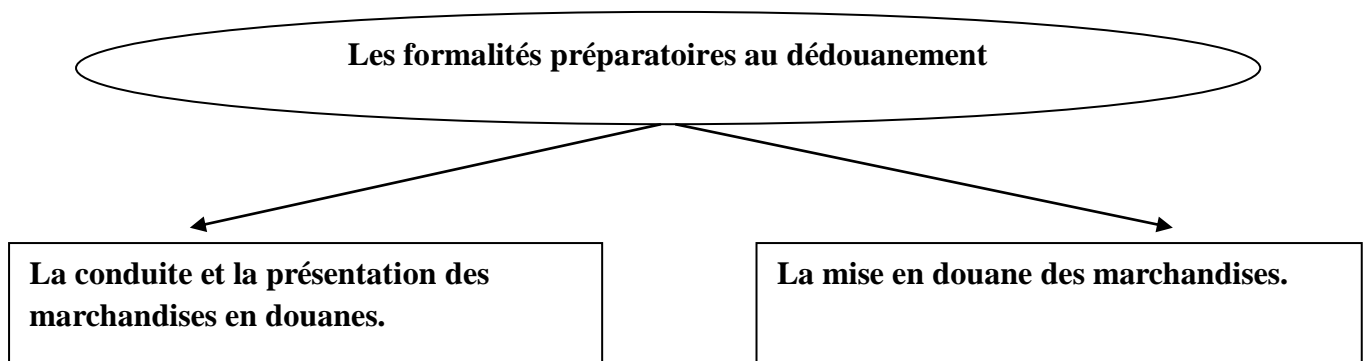
⁴¹-Article 739 du code maritime.

⁴² -Les obligations et la responsabilité de l'exploitant vis-à-vis de l'administration des douanes, font l'objet d'un engagement cautionné (article 67 du code des douanes).

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

(article 207 du code des douanes). On peut résumer les formalités préparatoires au dédouanement comme suivant⁴³ :

Schéma N° 02 : Les formalités douanières préparatoires au dédouanement.



Source : réalisé par nous-mêmes à base des données précédentes.

2.2. Les formalités de dédouanement

Les formalités du dédouanement proprement dit, dont le support administratif est la déclaration en détail que doit déposer le propriétaire des marchandises ou son représentant habilité. Cette déclaration est traitée par le service des douanes selon un circuit comprenant plusieurs étapes à savoir : la recevabilité, l'enregistrement, la vérification, la liquidation droits et taxes, l'acquiescement droits et taxes et enfin l'enlèvement marchandises.

2.2.1. Dépôt de la déclaration des marchandises

2.2.1.1. La déclaration en détail

Toute les marchandises arrivant sur un territoire douanier ou le quittant doit faire l'objet d'une déclaration en détail et compris les marchandises exonérées des droits et taxes.

La déclaration en détail «est l'acte par lequel le déclarant indique le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxes et pour les besoins de contrôle douanier.»⁴⁴

Toute déclaration en détail est remplie sur le système d'information et de gestion automatisé des douanes (**SIGAD**). Elle repose sur trois (03) principes à s'avoir :

⁴⁴ -Selon l'article 75 du code des douanes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- ✓ La déclaration doit être signée et déposée par le propriétaire de la marchandise, le commissionnaire en douane ou, à défaut, le transporteur dans le bureau de douane habilité à cet effet dans un délai maximum de (21) jours à compter de la date d'enregistrement du document par lequel a été autorisé le déchargement ou la circulation des marchandises à savoir la déclaration sommaire.
- ✓ La déclaration en détail doit être souscrite⁴⁵. Le déclarant est tenu d'établir la déclaration en détail par écrit, pour permettre aux services des douanes d'assurer un contrôle plus efficace, des opérations de dédouanement et de recevoir les droits et taxes, exception faite de la déclaration faite par les voyageurs.
- ✓ Le principe résumant le principe d'une obligation de la déclaration contrôlée.

La déclaration en détail est valable pour l'ensemble des régimes douaniers, ainsi elle doit contenir toutes les énonciations nécessaires pour la liquidation des droits et taxes, l'application de la réglementation douanière et l'établissement des statistiques douanières.

2.2.1.2. L'établissement de la déclaration en détail

A travers l'article 75 paragraphe 02 du code des douanes, le déclarant s'engage sous les peines de droit à accomplir les obligations relatives au régime économique douanier choisi et aussi de remplir et signer les imprimés fournis par l'administration des douanes. Il a sous sa disposition quatre (04) exemplaires sont :

- ✓ **Exemplaire douane** : il est conservé par le bureau de douane où il a été déposé et enregistré. (sa couleur est en vert).
- ✓ **Exemplaire déclarant** : il est remis au déclarant, et servira de document justificatif de l'opération d'importation ou d'exportation réalisée (sa couleur est en bleu).
- ✓ **Exemplaire banque** : il est transmis à la banque qui a procédé à la domiciliation de l'opération. Elle a effectué le transfert des devises correspondantes à l'opérateur commercial conservé. (sa couleur est en jaune).
- ✓ **Exemplaire statistique** : il est envoyé au **CNISD** (Centre National d'Informatique et des Statistiques des Douanes).

La déclaration en détail comprend soixante-neuf cases numérotées de 1 à 69. Chacune de ces cases est destinée à recevoir un type d'information, les énonciations peuvent être

⁴⁵ -Circulaire n°67/DGD/CAB/D.110 du 10 septembre 1999, relative aux procédures de dédouanement.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

divisées en cinq catégories que nous allons citer comme suit⁴⁶. Dans la première catégorie figurent les renseignements relatifs aux personnes, c'est-à-dire :

- ✓ L'importateur (nom ou raison sociale, adresse, statut juridique) ;
- ✓ L'exportateur (nom ou raison sociale, adresse) ;
- ✓ Le déclarant (nom ou raison sociale, adresse, no de l'agreement).

Dans la deuxième catégorie sont rangées les informations relatives au transport, c'est-à-dire :

- ✓ Le mode de transport (maritime, aérien, routier,...etc.) ;
- ✓ L'identification du moyen de transport.

Dans la troisième catégorie sont repris les renseignements ayant trait aux marchandises, c'est-à-dire:

- ✓ Le pays de provenance, le pays d'origine ou de destination ;
- ✓ La désignation des colis (nombre, nature, marques et numéros) ;
- ✓ La désignation des marchandises selon l'espèce tarifaire.

Dans la quatrième catégorie sont indiqués les renseignements en vue de la liquidation des droits et taxes, c'est-à-dire :

- ✓ La position tarifaire ;
- ✓ Le taux des droits et taxes ;
- ✓ Les poids, brut et net ;
- ✓ La quantité et la valeur en douane des marchandises ;
- ✓ Le code de la monnaie de facturation.

Dans la cinquième et dernière catégorie sont mentionnés divers renseignements concernant notamment :

- ✓ Le numéro statistique ;
- ✓ Le régime douanier assigné aux marchandises ;
- ✓ Les documents présentés à l'appui de la déclaration ;

⁴⁶ - Article 5 de la décision n° 02 du 03 février 1999, J.O.R.A no 22 du 31 mars 1999, P. 10, déterminant la forme de la déclaration en détail et les énonciations qu'elle doit contenir et les documents qui doivent y être annexes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- ✓ Le bureau des douanes concerné ;
- ✓ La signature et le cachet du déclarant ;
- ✓ La destination à donner aux marchandises importées et leur mode de financement;
- ✓ La nature de la transaction ;
- ✓ La qualité de la relation vendeur/acheteur ;
- ✓ Le type de manifeste ;
- ✓ Le régime fiscal auquel sont soumises les marchandises déclarées ;
- ✓ Le numéro de domiciliation bancaire.

2.2.1.3.L'élément fondamental de la taxation

- **L'espèce tarifaire des marchandises**

Le tarif des douanes attribue aux marchandises une dénomination. Celle-ci en constitue l'espèce.⁴⁷

Avant d'entamer toute recherche visant à classer une marchandise, le déclarant en douane doit d'abord qualifier cette marchandise en se posant quelques questions, notamment⁴⁸.

***La marchandise est-elle végétal, animal ou minéral ?**

***Cette marchandise est-elle une matière première, un produit fini, un produit semi fini, un produit mélangé ou un article composite ?**

Pour pouvoir répondre à ces questions, le déclarant en douane doit avoir deux instruments de travail : le tarif des douanes et les notes explicatives du système harmonisé.

Par ailleurs, le déclarant en douane doit maîtriser les méthodes de classement figurant sur ces documents et intitulées des règles générales pour l'interprétation du système harmonisé.

Il importe d'en donner quelques explications. Le classement des marchandises dans la nomenclature du système harmonisé est déterminé légalement d'après :

- ✓ Les termes des positions et des notes de sections ou de chapitre, et lorsqu'elles ne sont pas contraires aux termes desdites positions et notes ;
- ✓ Les règles générales pour l'interprétation du système harmonisée.

⁴⁷ -Article 10 du code des douanes.

⁴⁸ -KSOURI.I, op cit, P.156.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- **L'origine de marchandise**

Le pays d'origine d'une marchandise est celui où elle a été extraite du sous-sol, récoltée ou fabriquée⁴⁹.

Pour déterminer l'origine d'une marchandise, chaque pays conçoit, formule et applique des règles particulières, les règles d'origine. Il en existe deux types : les règles d'origine non préférentielles et les règles d'origine préférentielles.⁵⁰

- ✓ Les règles d'origine non préférentielles peuvent être définies comme « l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires appliquées par un pays pour déterminer l'origine d'une marchandise ».
- ✓ Les règles d'origine préférentielles, elles peuvent être définies comme « celles qu'un pays applique pour déterminer si des marchandises peuvent être admises à bénéficier d'un traitement préférentiel ».

Comme l'exemple de règles d'origine préférentielles, citons celles contenues dans l'accord Euro-méditerranéen établissant une association entre l'Algérie et la communauté européenne et ses Etats membre⁵¹.

Il convient de noter que de nombreuses mesures douanières exigent pour être appliquées à l'origine des marchandises, la production par l'importateur d'une preuve documentaire, le certificat d'origine.

La convention de Kyoto⁵² définit le certificat d'origine comme « une formule déterminée qui permet d'identifier les marchandises et dans laquelle l'autorité ou l'organisme habilité à la délivrer certifie expressément que les marchandises auxquelles le certificat se rapporte sont originaire d'un pays donné ».

Selon cette convention, « ce certificat peut aussi comporter une déclaration du fabricant, du producteur, du fournisseur, de l'exportateur ou de toute autre personne compétente ».

⁴⁹ -Article 14 du code des douanes.

⁵⁰ -KSOURI.I, op cit, P. 161.

⁵¹ -Cet accord, ayant été signé à Valence, le 22 avril 2002, a été ratifié par le décret présidentiel no 05-159 du 27 avril 2005.

⁵² -Convention de Kyoto : Expression utilisée pour désigner la convention internationale pour la simplification et l'harmonisation des régimes douaniers, adoptée par le conseil de coopération douanière (OMD), à Kyoto, en 1973. Cette convention a été amendée en 1999.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- **La valeur en douane**

La valeur en douane est le troisième élément clé pour l'application des mesures douanières et notamment pour l'opération de taxation. Elle sera également utile pour la mise en œuvre de cautions dans le cadre des régimes douaniers, et détermination l'application éventuelle de mesures de contrôle du commerce extérieur.⁵³

Conformément à l'article VII du **GATT** et à l'article 16 du code des douanes, l'expression valeur en douane désigne la valeur à tenir pour l'application du tarif douanier.

Pour la détermination de cette valeur, ces articles prévoient un principe et des exceptions. L'abstraction faite des exceptions prévues traitant des autres méthodes d'évaluation de la valeur en douane (la méthode comparative, la méthode déductive, la méthode de la valeur calculée et la méthode de dernier recours), le principe édicté par ces deux articles est que la valeur en douane des marchandises importées est la valeur transactionnelle, c'est-à-dire prix effectivement payé ou à payer.

Lorsque le déclarant ne dispose pas de tous les renseignements nécessaires à l'établissement de la déclaration, notamment ceux relatifs à l'espèce, il est autorisé à examiner les marchandises avant déclaration et prélever des échantillons.⁵⁴

A cet effet, il doit déposer auprès de l'inspecteur principal aux opérations commerciales une déclaration de reconnaissance dite "permis d'examiner". Le dépôt n'a aucun effet sur l'obligation de souscrire une déclaration, ou sur le délai de dépôt de cette dernière.

Le permis d'examiner doit être déposé en triple exemplaire et doit comporter :

- ✓ La désignation du bureau de douane ;
- ✓ Le nom ou la raison sociale, l'adresse du déclarant et le numéro d'agrément ;
- ✓ Le lieu, la date et la signature ;
- ✓ Le numéro et la date d'enregistrement du permis ;
- ✓ La référence du sommier et de la déclaration sommaire ;
- ✓ Le lieu de séjour des marchandises ;
- ✓ Le nombre les marques et numéros des colis manifestés ;
- ✓ La désignation commerciale des marchandises.

⁵³ - LEGRAND. G, MARTINI. H, op cit, P. 66.

⁵⁴ -Article 84 du code des douanes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

L'agent assistant à l'opération de reconnaissance, doit inscrire sur les trois exemplaires du permis d'examiner les mentions suivantes :

- ✓ Vu ouvrir et refermer les colis (nombre, marques et numéro) dans le cas d'examen ;
- ✓ Vu prélever les échantillons mentionnés ci-dessous (désignation, description et quantités) dans le cas d'un prélèvement d'échantillons, avec une quantité d'échantillon raisonnable. L'agent douanier doit veiller afin d'éviter toute manipulation de nature à modifier la présentation de la marchandise.⁵⁵

Ajouté à cela, le déclarant peut procéder à deux cas particuliers pour établir la déclaration en détail, soit :

- ✓ Au cas où le déclarant ne disposerait pas de tous les renseignements nécessaires à l'établissement de la déclaration en détail, ou ne peut produire immédiatement les documents requis à l'appui de la déclaration, l'administration des douanes peut l'autoriser à présenter une déclaration provisoire et lui laisser le temps de produire les documents manquants ou de compléter cette déclaration⁵⁶.

Ainsi, l'administration des douanes peut, aux conditions qu'elle détermine, autoriser l'utilisation des procédures simplifiées de dédouanement dans les cas⁵⁷ :

- ✓ D'importation fréquente de marchandises faible valeur ;
- ✓ D'importation temporaire de moyen de transport routier.

- **La liquidation et l'acquittement des droits et taxes**

Le principe général en matière de liquidation et d'acquittement des droits et taxes, c'est le paiement avant tout enlèvement de marchandises, soit en comptant, soit en crédit.

A cet effet, le montant des droits et taxes à payer est déterminé par le résultat de la vérification, et éventuellement par le résultat du recours engagé par le propriétaire des marchandises.

⁵⁵ -Article 85 du code des douanes.

⁵⁶ -Article 86 du code des douanes.

⁵⁷ -Article 82 du code des douanes et de la décision n° 12 du 03 février 1999, relative aux opérations douanières qui peuvent bénéficier de la souscription d'une déclaration simplifiée en lieu et place de la déclaration en détail.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

S'agissant des déclarations admises pour conforme sur documents, le montant des droits et taxes à payer est celui déterminé par les énonciations de la déclaration. Lorsque l'importateur ne demande pas le bénéfice de la clause transitoire conformément aux dispositions de l'article 07 du code des douanes, les taux et tarifs applicables pour le calcul des droits et taxes, sont ceux en vigueur à la date de l'enregistrement de la déclaration.

Néanmoins, et en cas où le bon à enlever n'a pas été délivré le déclarant peut en cas d'abaissement du taux des droits et taxes, bénéficier de l'application de ce nouveau taux, conformément aux dispositions de l'article 103 du code des douanes.

Par ailleurs, s'agissant des valeurs administrées applicables à certaines marchandises, dont la liste est régulièrement transmise aux services, il est à rappeler que la date d'application de ces valeurs est fixée par les notes accompagnant ces valeurs.

Aucune autre date ne doit être prise en compte, ni aucun bénéfice de clause transitoire ne doit être accordé à cet effet.

Conformément aux dispositions des articles 108 et 109 bis du code des douanes, pour l'enlèvement des marchandises, le déclarant peut à défaut de paiement au comptant des droits taxes présenter :

- ✓ Des obligations cautionnées par une institution financière nationale à quatre (04) mois d'échéance, lorsque la somme à payer après chaque décompte dépasse cinq mille (5000) DA ;
- ✓ Ou une soumission annuelle cautionnée de crédit enlèvement.

Les deux crédits donnent lieu au paiement d'un intérêt de crédit de 15 % l'an et d'une remise de 1/3 % pour le premier et 1% pour le second.

- **L'enlèvement des marchandises**

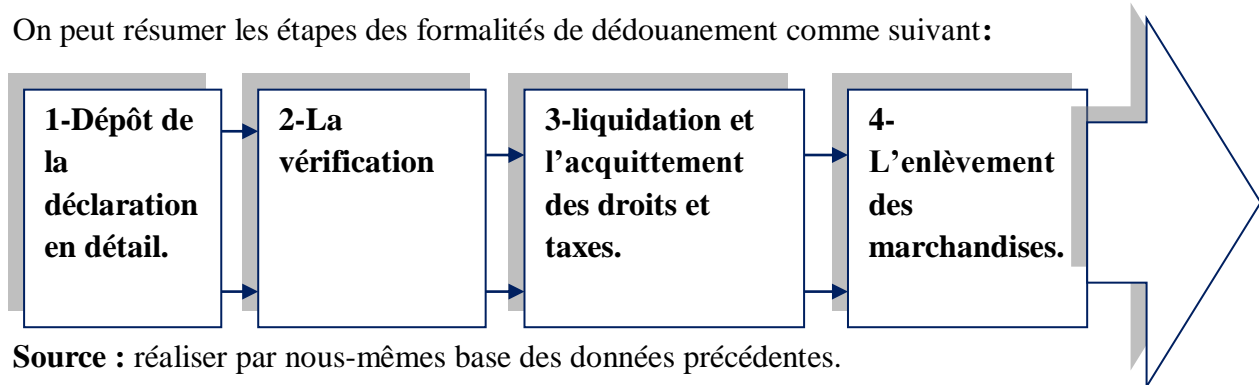
Une fois les droits et taxes acquittés soit au comptant soit par crédit, ou bien consignés ou garantis, les services des douanes autorisent l'enlèvement des marchandises. Cette opération doit être réalisée dans les quinze (15) jours qui suivent l'obtention de la mainlevée, sous peine de mise en dépôt de ces marchandises, et leur vente aux enchères publiques à la charge du propriétaire.

Les administrations publiques, les organismes publics, les collectivités territoriales, ou les établissements publics à caractère administratif peuvent conformément aux dispositions de l'article

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

110 du code des douanes, à défaut de paiement du montant des droits et taxes au comptant, procéder à l'enlèvement de leurs marchandises, sous réserve de présenter aux services des douanes un engagement à payer ces droits et taxes dans un délai n'excédant pas trois (03) mois.

On peut résumer les étapes des formalités de dédouanement comme suivant:



Source : réaliser par nous-mêmes base des données précédentes.

2.3. Les régimes généraux

En général c'est l'importation et les exportations définitives (**D10 et D11**). L'un des objectifs essentiels de la déclaration en douane est d'assigner à la marchandise une situation juridique précise sur le plan du droit douanier. Dans la plupart des cas, il s'agit de situations juridiques relativement simple et correspondant à ce que l'on peut nommer « le régimes généraux », mise à la consommation et exportation en simple sortie.

2.3.1. Les régimes d'attente de dédouanement

Ce sont les procédures de mettre en magasins et aires de dépôt temporaire (**MADT**) et les ports secs, et la mise en dépôt d'office, et ce, à travers les documents suivants : le manifeste, **DSTR**, le bulletin de dépôt... etc.

2.3.1.1. Les régimes douaniers économiques

Les régimes économiques permettent le stockage, la transformation, l'utilisation ou la circulation de marchandises en suspension des droits de douane, des taxes intérieures de consommation ainsi que tous autres droits et taxes et mesures de prohibition de caractère économique dont elles sont passibles⁵⁸, comprennent :

- ✓ Le transit;
- ✓ Les entrepôts de douane;
- ✓ L'admission temporaire;
- ✓ Le réapprovisionnement en franchise ;

⁵⁸ - Article 115 bis de code des douanes Algérien.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- ✓ L'usine exercée;
- ✓ L'exportation temporaire.

❖ **Le transit** : Est le régime douanier sous lequel sont placées les marchandises transportées sous contrôle douanier d'un bureau de douane à un autre bureau de douane, par voie terrestre ou aérienne en suspension des droits et taxes et des mesures de prohibition à caractère économique.⁵⁹

*Les conditions d'octroi du régime :

Le soumissionnaire doit souscrire une déclaration en détail comportant un engagement cautionné par lequel il s'engage, sous les peines de droit, à faire parvenir les marchandises déclarées dans un bureau déterminé, sous scelllements intacts, dans les délais impartis et suivant l'itinéraire prescrit.⁶⁰ Les marchandises peuvent séjourner en entrepôt pendant un délai d'un an.⁶¹

❖ **Les entrepôts de douane** : Est le régime douanier qui permet l'emmagasinage des marchandises sous contrôle douanier dans les locaux agréés par l'administration des douanes en suspension des droits et taxes et des mesures de prohibitions à caractère économique. Les catégories d'entrepôts en douanes :

- ✓ L'entrepôt public ;
- ✓ L'entrepôt privé;
- ✓ L'entrepôt industriel.

❖ **L'admission temporaire** : On entend par " admission temporaire, "le régime douanier qui permet l'admission dans le territoire douanier, en suspension des droits et taxes, sans application des prohibitions à caractère économique, de marchandises importées dans un but défini et destinées à être réexportées dans un délai déterminé :

a) Soit en l'état, sans avoir subi de modifications exception faite de la dépréciation normale des marchandises par suite de l'usage qui en est fait;

b) Soit après avoir subi dans le cadre du perfectionnement actif une transformation, une ouvraison, un complément de main d'œuvre ou une réparation.

⁵⁹ -Article 125 de code des douanes Algérien.

⁶⁰-Article 127 de code des douanes Algérien.

⁶¹-Article 132 de code des douanes Algérien.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

❖ **L'admission temporaire avec une réexportation en l'état** : Les marchandises admissibles sous le régime de l'admission temporaire pour réexportation en l'état⁶² : le matériel professionnel, les conteneurs, palettes, emballages, le matériel scientifique et le matériel pédagogique, le matériel de bien-être destiné aux gens de mer....etc.

Les matériels qui sont destinés à être utilisés temporairement pour la production, l'exécution de travaux ou de transport en trafic interne, peuvent ne bénéficier que d'une suspension partielle des droits et taxes; dans ce cas, les droits et taxes à percevoir sont calculés par l'administration des douanes suivant les règles d'amortissement en usage pour le type de matériel. L'avis du département ministériel concerné est demandé chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

❖ **Le perfectionnement actif**⁶³ : Le dédouanement des marchandises importées dans le cadre de l'admission temporaire pour perfectionnement actif est soumis à une autorisation préalable de l'administration des douanes.

L'administration des douanes autorise, dans les conditions qu'elle détermine, qu'une partie des opérations de perfectionnement actif soit effectuée par une autre personne, autre que celle qui bénéficie de l'admission temporaire pour perfectionnement actif.

Dans ce cas le bénéficiaire de l'admission temporaire reste seul responsable vis-à-vis de l'administration des douanes du respect des engagements souscrits.

Dans le cas d'admission temporaire pour transformation, les décisions accordant ce régime peuvent autoriser la compensation des comptes d'admission temporaire par des produits provenant de la mise en œuvre, par le soumissionnaire, de marchandises prises sur le marché intérieur, de même qualité et de caractéristiques techniques identiques à celles des marchandises importées en admission temporaire.

❖ **Le réapprovisionnement en franchise** : "Réapprovisionnement en franchise" est le régime douanier qui permet d'importer, en franchise des droits et taxes à l'importation, les marchandises équivalentes par leur espèce, leur qualité et leurs caractéristiques techniques à celles qui, prises sur le marché intérieur, ont été utilisées pour obtenir des produits préalables exportés à titre définitif⁶⁴.

⁶² -Article 180 de code des douanes.

⁶³-Articles 182-183-184 de code des douanes.

⁶⁴ -Article 186 de code des douanes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Le bénéfice du régime du réapprovisionnement en franchise est réservé aux fabricants, aux exportateurs et aux propriétaires des produits exportés, établis sur le territoire douanier.

❖ **L'usine exercée** : Le régime douanier des usines exercées est réservé aux établissements et aux entreprises qui procèdent sous contrôle douanier⁶⁵:

- A l'extraction, la collecte et au transport des huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux, des gaz de pétrole et des hydrocarbures liquides ou gazeux;

- Au traitement et au raffinage des huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux, de gaz de pétrole et des autres hydrocarbures gazeux pour obtenir des produits pétroliers et assimilés passibles de droits intérieurs de consommation et de toutes autres taxes ou redevances;

- A la liquéfaction des hydrocarbures gazeux;

- A la production de produits pétroliers et assimilés passibles de droits intérieurs de consommation et de toutes autres taxes ou redevances;

- A la production et la fabrication de produits chimiques et assimilés, dérivés du pétrole;

- A la fabrication connexe d'autres produits dont la liste est fixée par voie réglementaire à la mise en œuvre ou à l'utilisation des marchandises qui bénéficient d'un régime douanier ou fiscal particulier.

Les marchandises admissibles sous ce régime :

Les marchandises placées sous le régime de l'usine exercée sont admises à l'entrée en suspension des droits et taxes et des restrictions à caractère économique et autres formalités administratives. Toutefois certaines marchandises dont la liste est fixée par voie réglementaire peuvent être soumises au paiement des droits de douane inscrits au tarif douanier.

*L'octroi du régime :

Pour avoir l'accès à ce régime les marchandises doit remplir un panier de conditions il doit être :

- ✓ Destinées à l'exportation, en exonération des droits et taxes;
- ✓ Destinées au marché intérieur, moyennant le paiement des droits et taxes exigibles dont la valeur assiette est fixée par voie réglementaire.

⁶⁵-Article 165 de code des douanes.

❖ **L'exportation temporaire** : On entend par "exportation temporaire", le régime douanier qui permet l'exportation temporaire, sans application des mesures de prohibitions à caractère économique et dans un but défini, de marchandises destinées à être réimportées dans un délai déterminé⁶⁶ :

a) soit en l'état, sans avoir subi de modification, exception faite de leur dépréciation normale par suite de l'usage qui en est fait;

b) soit dans le cadre du perfectionnement passif, après avoir subi une transformation, un ouvraison, un complément de main d'œuvre ou une réparation.

Les marchandises expédiées à l'étranger pour emploi en l'état ou perfectionnement passif, exposition dans une foire ou autre manifestation analogue, peuvent être exportées définitivement à partir de l'étranger dans le cadre de la législation et la réglementions en vigueur⁶⁷.

*L'octroi du régime:

Pour se bénéficier du régime de l'exportation temporaire est subordonné à une demande préalable auprès de l'administration des douanes précisant la nature de l'usage, de l'ouvraison, de la réparation ou de la transformation que les marchandises doivent subir à l'étranger. Cette formalité ne concerne pas le ministère de la défense nationale.

-Le délai à l'expiration duquel les marchandises exportées temporairement doivent être réimportées ou exportées définitivement en application de l'article 193 ci-dessus⁶⁸, est fixé en fonction de la durée nécessaire à l'accomplissement des opérations envisagées.

2.3.2. Les régimes non commerciaux : Les régimes non commerciaux concernant uniquement les opérations effectuées par les particuliers exemples le dédouanement d'un véhicule par un particulier, les opérations de dédouanement des marchandises ou des marchandises ou des effets personnels à caractère non commercial par les voyageurs venant séjourner provisoirement au territoire.

⁶⁶ -Article 193 de code des douanes.

⁶⁷ -Article 195bis de code des douanes.

⁶⁸ -Article 193 de code des douanes.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Dans cette deuxième section on a pu mettre l'accent sur les multiples contrôles exigibles aux frontières, que chaque marchandise doit subir pour voir s'il réponde aux normes demandés, mais aussi s'il n'est pas dangereux sur la vie de consommateur.

On a abordé aussi les régimes douaniers d'une manière générale. Chaque marchandise est soumise à un traitement que la douane est chargée d'appliquer pour finaliser le contrôle aux frontières.

Section 3 : Les paiements internationaux

Les modalités de financement des opérations de commerce international se concentrent sur deux facteurs importants : la confiance et la rapidité qui influencent le choix de l'exportateur quant à l'importateur il cherche un mode de paiement qui lui permet d'examiner la marchandise avant de payer en voulant le coût des transactions bancaires soit le moins possible.

Afin de mener dans de bonnes conditions les transactions commerciales Internationales, les banques n'ont pas cessé d'imaginer des techniques de paiement et de financement de plus en plus sophistiquées, visant à sécuriser les opérateurs du commerce international, et de proposer des techniques de couvertures adaptés à chaque risque.

3.1. Les moyens de paiement à l'international

Il existe plusieurs instruments de paiement qui s'adaptent à la fois au moment contractuel prévu pour le règlement, ainsi qu'un niveau de sécurité accepté par le vendeur.

3.1.1. Le chèque

Selon le Docteur en droit Raymond Barraine, « le chèque est un mandat formel par lequel une personne (le tireur), qui a des fonds disponibles dans une banque, donne au banquier (le tiré) l'ordre de payer une certaine somme à une autre personne ou à lui-même (le bénéficiaire) ».⁶⁹

On peut définir le chèque comme un ordre écrit et inconditionnel d paiement à vue, en faveur d'un bénéficiaire, ce moyen de paiement peut-être utiliser tant à l'importation qu'à l'exportation, libellé en monnaie national ou en devises étrangères. Peu coûteux et très répandu dans le monde, le chèque se caractérise par un nombre d'avantage et d'inconvénients.

⁶⁹ R. Barraine, op.cit.p.95.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Les avantages	Les inconvénients
<ul style="list-style-type: none">-La gratuité et la facilité de l'obtention et l'utilisation du chèque.-Eviter le vole lorsqu'il s'agit des grandes sommes.-Peu coûteux et très répandu dans le monde.-Payer moins de commissions.	<ul style="list-style-type: none">-L'acheminement postale qui rallonge les délais d'encaissement et accroît les risques de pertes.-L'émission d'un chèque sans provision peut engendrer pour le tireur sur le plan pénal de lourdes conséquences comme par exemple l'interdiction bancaire.

Source : réaliser par nous même.

3.1.2. Les effets de commerce

Pour garantir le paiement à l'échéance, le vendeur peut exiger la remise d'un document appelé « effet de commerce », qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- ✓ Il représente une créance d'argent d'un montant déterminé et exigible à court terme ;
- ✓ Il ne peut être payé qu'à celui qui se détient matériellement le document.
- ✓ Il est négociable, c'est-à-dire qu'il peut se transmettre par endossement : cette qualité constitue sa principale utilité en rendant sa circulation rapide et facile, en distingue :

→ 3.1.2.1. La lettre de change

D'après le Docteur en Droit Raymond Barraine⁷⁰, la lettre de change est un effet de commerce par lequel le créateur ou « tireur » donne l'ordre à une autre personne, le « tiré » ; de payer une certaine somme à une date déterminée, entre les mains d'une troisième personne, le « bénéficiaire ».

Concernant ses avantages, ceux-ci résident en ce que cet instrument matérialise une créance pouvant être escomptée auprès d'une banque. Lorsqu'elle est avalisée par la banque de l'importateur, l'exportateur est assuré quant au paiement de sa créance. Elle est émise à l'initiative de l'exportateur et elle détermine d'une manière précise la date de paiement.

S'agissant de ses inconvénients, ils consistent dans ce que la lettre de change ne supprime par (sauf si elle bénéficie de l'aval d'une banque) les risques d'impayés, de vol ou de perte. Le délai d'encaissement peut être long. Le tiré peut refuser une lettre de change. La lettre de change

⁷⁰ R. Barraine, op. cit. p.27.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

coût plus chère que le chèque ; au motif qu'elle doit être présentée parfois plusieurs fois : une fois pour l'acceptation, une fois pour le paiement et une fois pour l'aval.

Figure 06 : Exemple d'une lettre de change.

**Contre cette lettre de change stipulée
SANS FRAIS veuillez payer la somme
indiquée ci – dessous à l'ordre de**

(Nom et adresse du Tireur)
(Nom du bénéficiaire)

A..... le.....

Montant pour contrôler	Date de création	Echéance	L.C.R seulement	Montant
------------------------	------------------	----------	-----------------	---------

R.I.B. du tiré

Valeur en
(Référence de la créance)

Acceptation ou aval

Signature d'éventuelle par le tiré.

Signature éventuelle de l'avaliste

Nom

Et adresse.....

du tiré

Signature (du Tireur)

Domiciliation
...Adresse de la Banque...
.... du Tiré.....

Source : réaliser par nous-mêmes à base de site apprendreconomie-jqb.com/la-lettre-de-change.

3.1.2.2. Le billet à ordre

Selon le professeur René Rodière⁷¹, le billet à ordre « c'est l'écrit par lequel le souscripteur s'engage à payer à un bénéficiaire ou à son ordre une somme d'argent déterminée à une échéance définie ».

Le billet à ordre ressemble à s'y méprendre à la lettre de change ; au motif qu'il a quasiment les mêmes avantages et inconvénients. En effet, il peut être avalisé par une banque, endossé, négocié... à la différence de la lettre de change elle est mise à l'initiative de vendeur, le billet à ordre ; lui, est émise à l'initiative de l'acheteur. Il est rarement utilisé en commerce international.

Il convient par conséquent de présenter le formulaire de cet instrument de paiement pour mieux le distinguer des autres :

⁷¹ R. Rodière, Droit commerciale, effet de commerce, contrat commerciaux, faillites, précis Dalloz, 8^{ème} édition, p. 95.

Figure N° 07 : Exemple d'un billet à ordre.

Contre le présent billet à ordre stipulé SANS FRAIS
Nous paierons la somme indiquée ci-dessous à

Société [nom]
[adresse postale]
[code postal + ville]

À [ville] le [date]

Montant pour contrôle [montant]	Date de création [date]	Echéance [date]	BOR seulement [] [] [] []	Code Monnaie € Montant [montant]
RIB du souscripteur [RIB]			Domiciliation Banque [nom] [adresse postale] [code postal + ville]	
Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB	
Bon pour aval	N° SIREN du souscripteur _____	Nom et adresse du souscripteur	Société [souscripteur] [adresse postale] [code postal + ville]	Signature du souscripteur

Source : <https://agicap.com/fr/article/billet-a-ordre-paiement-commercial>

3.1.2.3. Le warrant

Est un billet à ordre par lequel le souscripteur s'engage à payer une certaine somme à une certaine échéance. Il se distingue de billet à ordre ordinaire par le fait qu'il constitue, en outre, nantissement (garantie) au profit de créancier sur des marchandises déposées dans un magasin général ou dans des entrepôts dont le stock est contrôlé par des sociétés de vérification des stocks.

3.1.3. Le virement bancaire

Un virement bancaire est une opération de transfère ou de réception ou de rapatriement d'argent entre deux comptes bancaires : la personne physique ou morale qui demande l'émission du virement est dénommé le donneur d'ordre celle qui reçoit l'argent le bénéficiaire.

3.1.4. Le virement SWIFT⁷²

Il s'agit d'un ordre donné par l'acheteur à sa banque à l'effet de prélever la somme due de son compte (ou la contre-valeur) et de la faire porter au compte de son créancier, le vendeur.

Cette procédure de virement instantanée permet au vendeur de vérifier par le truchement de sa banque la solvabilité et les dires de son client, l'acheteur, et de se faire créditer immédiatement du montant de sa créance. Le virement SWIFT se caractérise par :

⁷² Society for Worldwide Interbank Financial Telecommunication.

Les avantages	Les inconvénients
<ul style="list-style-type: none">-C'est l'instrument le plus utilisé car il est le plus rapide, le plus souple et le plus sûr.-Peu coûteux, très fiable.-Il est possible de le bloquer en cas de litige.-Permet d'éviter les retards et les oublis de paiement.-Il est facile à mettre en place notamment avec les banques en lignes.	<ul style="list-style-type: none">-Le virement ne constitue pas une garantie de paiement, sauf s'il est effectué avant l'expédition de la marchandise et il figure uniquement sur document du transport et la facture.-De plus son initiative est laissée à l'importateur.-Il ne protège pas l'entreprise contre le risque de change dans le cas d'un virement en devises.

Source : réaliser par nous-mêmes.

3.2. Financement du commerce extérieur⁷³

Le financement du commerce extérieur suppose le recours à des modes de financement dont les principaux sont : le crédit documentaire, la remise documentaire, la remise documentaire, le crédit acheteur et le crédit fournisseur... etc.

3.2.1. Le financement des importations

3.2.1.1.L'encaissement simple

L'exportateur peut solliciter un paiement anticipé. Il s'agit de la technique ou convention de paiement la plus simple et la plus sûre. Le risque de non paiement est inexistant, cependant un certain nombre de pays qui appliquent le contrôle de changes, soumettent le paiement anticipé à des autorisations préalables, voire des interdictions. En effet, ces mesures visent à empêcher, entre autres, les sorties de devises basées sur des importations qui pourraient se révéler fictives. D'autre part, cette modalité draconienne de paiement pour l'acheteur est souvent considérée par ce dernier comme révélatrice d'une méfiance ; elle est donc anti-commerciale. Néanmoins, l'exportateur peut toujours exiger des acomptes raisonnables à la commande ou avant l'expédition, au fur est à mesure de l'avancement des travaux ou la production. Cependant, l'acheteur sera en droit d'exiger la présentation par le vendeur d'une caution ou une garantie de restitution d'acomptes.

⁷³ <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

L'exportateur envoie une facture commerciale à son client. Celle-ci peut être payable à vue ou à échéance avec un des instruments évoqués précédemment. C'est le client qui garde l'initiative du règlement. Les limites de cette technique et des instruments de paiement qu'elle suppose ont déjà été énoncé.

Si l'encaissement simple est de pratique courante et ne pose pas de problème particulier quant à sa mise en place, il n'en est pas de même de l'encaissement documentaire qui comprend plusieurs techniques : la remise documentaire, le crédit documentaire et la lettre de crédit stand-by.

Les paiements documentaires sont basés sur le rôle primordial des documents dans le mécanisme de paiement du vendeur. Les documents représentent en fait la marchandise. On pense en premier lieu au document de transport. Ce que l'acheteur paie dans un premier temps c'est les documents non pas la marchandise. Les documents non conformes, c'est le non-paiement. Les banques vérifient les documents et non la marchandise. D'où les expressions suivantes : paiement contre documents.

On abordera successivement :

- ✓ La remise documentaire ;
- ✓ Le crédit documentaire ;
- ✓ La lettre de stand-by.

3.2.1.2. La remise documentaire⁷⁴

Définition

La remise documentaire est une procédure de recouvrement dans laquelle une banque a reçu mandant d'un exportateur (le vendeur) d'encaisser une somme due par un acheteur contre remise des documents.

Le vendeur fait établir les documents de transports à l'ordre d'une banque. Cette banque doit remettre les documents commerciaux et de transport à l'acheteur, contre paiement ou acceptation d'effets de commerce. La remise documentaire est soumise à des règles et usances uniformes⁷⁵.

✓ Intervenants

⁷⁴ Idir KSOURI, les opérations de commerce international, BERTI, 2014, Alger, p.19.

⁷⁵ La chambre de commerce internationale a édité des brochures relatives aux règles et usances uniformes, et notamment,

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Comme dans le crédit documentaire, la remise documentaire fait intervenir quatre principaux acteurs :

- Un vendeur (**exportateur**), donneur d'ordre.
- Une banque remettante (**banque de l'exportateur**) ;
- Une banque présentatrice (**banque de l'importateur**) ;
- Un acheteur (**importateur**).

Il convient de noter cependant que les rôles des intervenants dans la remise documentaire sont à l'antipode de ceux des acteurs dans le crédit documentaire.

✓ Mécanisme d'exécution de paiement

La réalisation de la remise documentaire se fait aux conditions suivantes :

1/- L'exportateur expédie les marchandises à l'importateur et reçoit de son transporteur les documents d'expédition qu'il remet à sa banque.

2/- La banque de l'exportateur - dite banque remettante – remet les documents commerciaux à la banque de l'importateur – appelée banque présentatrice.

3/- Cette dernière banque remet à son tour à l'importateur les documents concernés contre paiement ou acceptation de la traite.

4/- L'importateur règle ou accepte la traite en contre partie de la remise par sa banque des documents qui vont lui permettre de faire procéder au dédouanement de ses marchandises.

5/- La banque de l'importateur transmet à la banque de l'exportateur le règlement ou la traite acceptée.

6/- La banque de l'exportateur transmet le paiement à son client, le vendeur.

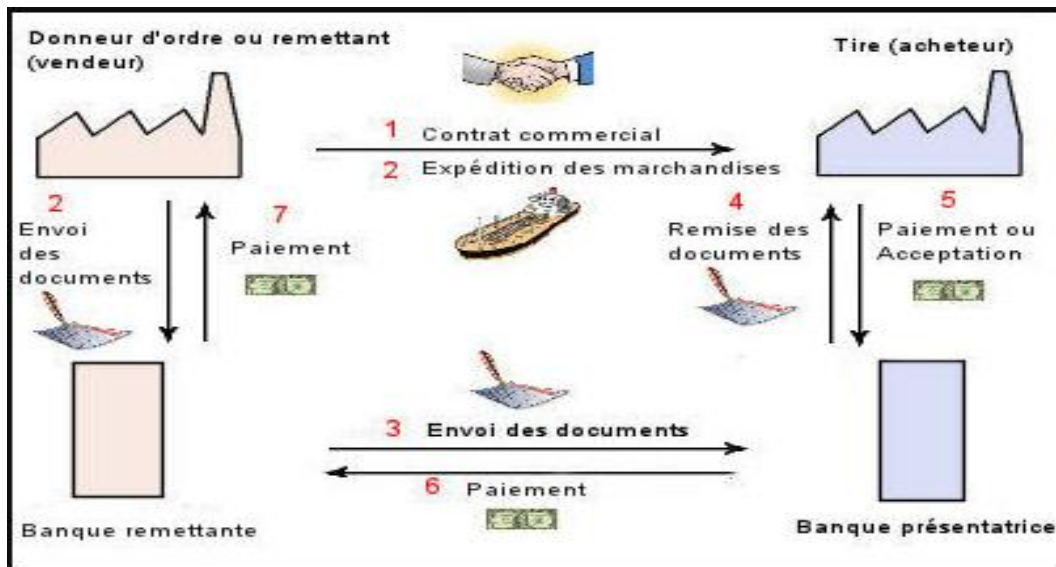
Il y'a lieu de noter que le recours à la remise documentaire suppose le respect de deux conditions :

- L'absence de risques quels qu'ils soient.
- Le vendeur et l'acheteur se font mutuellement confiance.

Pour mieux assimiler la réalisation de la remise documentaire on vous invite à consulter le schéma suivant :

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Schéma N° 03 : Les modalités de fonctionnement de la remise documentaire dans le cadre général.



Source : Le dictionnaire du commerce international.

3.2.1.3. Le crédit documentaire

Définition

Le crédit documentaire est « une promesse donnée par un banquier de l'importateur à un exportateur étranger, selon laquelle le montant de sa créance lui sera réglé, pourvu qu'il apporte à l'aide des documents énumérés la preuve de l'expédition des marchandises à destination des pays importateurs, ou la preuve que les prestations ou services ont été accomplis »

✓ Technique générale

Dans le contrat de vente, c'est logiquement à l'endroit où les parties règlent les dispositions relatives au paiement de prix que doivent être arrêtés, le principe du paiement par voie du crédit documentaire ainsi que les modalités essentielles de celui-ci.

*L'importateur donne à sa banque l'instruction d'ouverture du crédit documentaire.

* Que l'exportateur vérifie si les dispositions de la lettre de crédit qu'il reçoit de la part de la banque sont bien conformes à ce qui a été entendu, lors de l'établissement du contrat de base ou dans la convention ultérieure selon le cas.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Le contrat de base arrêté, l'importateur va inviter la banque, qui jouera le rôle de banque émettrice, à ouvrir le crédit documentaire au profit de l'exportateur qui en sera bénéficiaire, l'importateur agira comme donneur d'ordre conformément aux dispositions du contrat de base.

Une fois que le crédit notifie à l'exportateur, celui-ci peut remettre la marchandise au transporteur pour l'expédition.

*Il présente ensuite à la banque les documents requis (le plus souvent la facture, la police d'assurance et le titre de transport).

* La banque, après examen de la conformité des documents, effectue le paiement de l'exportateur, la banque se rembourse ensuite auprès du donneur d'ordre c'est-à-dire l'importateur, l'importateur en possession des documents est en mesure de prendre possession de la marchandise et ceux dans les conditions conformes du contrat de base.

✓ Les acteurs du crédit documentaire⁷⁶

a- Le donneur d'ordre : Le donneur d'ordre est souvent l'acheteur ou intermédiaire qui agit pour le compte de l'acheteur (**Exemple** : un contrôle d'achat ou d'importation), c'est celui qui donne les instructions d'ouverture du crédit documentaire à la banque émettrice.

b- Le bénéficiaire : Le bénéficiaire du crédit documentaire est celui en faveur de qui est ouvert le crédit documentaire .il s'agit donc du vendeur.

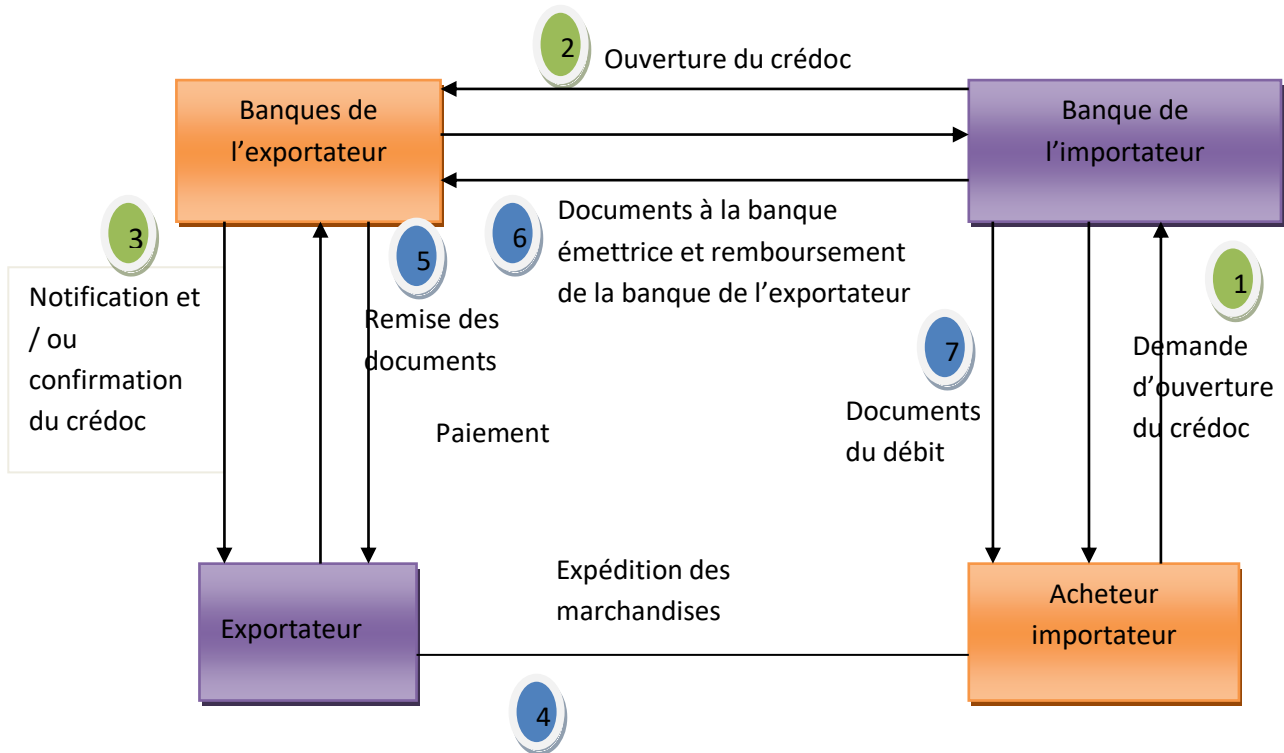
c- La banque émettrice : C'est la banque qui procède à l'ouverture du crédit documentaire sur la base des instructions de son client : le donneur d'ordre, elle est généralement située dans le pays de l'acheteur.

d- La banque notificatrice : C'est la banque correspondante de la banque émettrice (généralement la banque du vendeur situé dans son pays).

Pour mieux comprendre le fonctionnement de crédit documentaire, il est préférable de consulter le schéma suivant :

⁷⁶ Idir, KSOURI, les opérations de commerce international, lot EN NADJAH N°24DELY BRAHIM Alger, BERTI Editions, 2014.

Schéma 04 : Le fonctionnement du crédit documentaire.



Source : réaliser par nous-mêmes

- ✓ **Les types du crédit documentaire :** L'utilisation des différents types de crédit documentaire est classée selon le degré de sécurité comme ci-après:

SECURITE	IRREVOCABLE ET CONFIRMER	Instrument de paiement + deux garanties de paiement. (Banque émettrice et banque confirmante).	1
	IRREVOCABLE	Instrument de paiement + Une seule garantie de paiement. (Banque émettrice).	2
	REVOCABLE	Instrument de paiement sans réelle garantie de paiement.	3

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

a- Crédit documentaire irrévocable et confirmé⁷⁷

Dans le du Crédit documentaire irrévocable et confirmé, c'est la banque notificatrice qui s'engage dans ce cas vis-à-vis de l'exportateur, cet engagement se surajoute à celui de la banque émettrice .la confirmation couvrant les risques politiques, l'exportateur bénéficie alors d'une garantie totale, en échange qu'il remplisse ses obligations.

b- Le crédit documentaire irrévocable⁷⁸

Cette forme de crédit documentaire repose sur l'engagement irrévocable de la banque émettrice vis-à-vis du vendeur étranger, il ne peut être modifié ni annuler sans le consentement des deux parties, le banquier ne peut pas annuler son engagement même si son client est en position financière délicate ou en liquidation judiciaire, aussi la banque notificative ne prend aucun engagement de paiement.

Les avantages	Les inconvénients
<ul style="list-style-type: none">- Il garantit le risque commercial ;- Il compte une date limite d'expédition de marchandises ;- Il comporte une date de validité.	<ul style="list-style-type: none">- Il ne garantit pas le risque politique :- Il peut être émis et notifié par une banque inconnue du bénéficiaire.

Source : réaliser par nous-mêmes.

c- Le crédit documentaire révocable

Le crédit documentaire révocable peut être amendé ou révoqué a tout moment sans avis préalable au bénéficiaire, les garanties offertes sont donc faible .Ce crédit repose sur la nature des relations commerciales entre les contractants, il est de pratique peu amante.

Le banquier qui, en circonstance, reçoit un mandat de son client .n'est tenu envers celui-ci que pour les termes du mandat, c'est dire vérifier les documents et les payer s'ils sont en conformité avec le mandat reçu qui est la lettre de crédit.

✓ Les inconvénients du Credoc révocable

- L'acheteur peut revenir sur sa décision

⁷⁷ Idir, KSOURI, les opérations de commerce international, lot EN NADJAH N°24DELY BRAHIM Alger, BERTI Editions, 2014.p16.

⁷⁸ Idir, KSOURI, les opérations de commerce international, lot EN NADJAH N°24DELY BRAHIM Alger, BERTI Editions, 2014.p15.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

- L'acheteur peut en modifier les conditions
- La banque émettrice peut annuler unilatéralement le Credoc avant la présentation des documents par l'exportateur.
- Le principal avantage du Credoc révocable est de faire économiser la commission d'irrévocabilité, ce qui peut représenter une somme non négligeable pour les transactions importantes, mais, il ne garantit pas le risque politique.

✓ **La réalisation du crédit documentaire**

a- crédit documentaire réalisé par paiement a vue : Il s'agit du crédit documentaire le plus utilisé, le paiement du bénéficiaire a lieu immédiatement après la présentation des documents prescrits.

b -Le crédit documentaire réalisé par acceptation : C'est une opération qui consiste pour la banque émettrice :

- Soit à faire accepter, a son client (**importateur**) , la traite tiré par l'exportateur, dans ce cas la traite, accepté par l'importateur, sera envoyer à la banque notificatrice ou gardée au niveau de l'agence, si la date d'échéance est proche.
- soit à faire accepter la traite tirée par l'exportateur par son siège ou son correspondant installé dans le pays du vendeur, ces deux alternatives devront s'exécuter contre la remise des documents prévus dans l'ordre d'ouverture du crédit documentaire .

c-Par paiement différé : Le vendeur accorde un délai de paiement à l'acheteur (paiement à terme sans création de traite). Le paiement intervient à l'échéance du délai fixé.

d-Par négociation : Le Credoc est négociable soit à vue, soit à terme auprès de toute banque dans le pays de l'exportateur (négociation ouverte), soit auprès d'une seule banque toujours dans le pays de l'exportateur (négociation restreinte). La banque négociatrice peut escompter les documents et/ou la traite en faisant l'avance à l'exportateur sous déduction d'agios. Dans le cas de crédit notifié, cette avance est effectuée sauf bonne fin ; dans le cas de crédit confirmé, la négociation ferme et définitive est dite sans recours.

✓ **Les crédits documentaires spécifiques**

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

1-Le crédit « red clause » : Il comporte une clause spéciale autorisant la banque notificatrice ou confirmatrice à effectuer une avance au bénéficiaire, contre son engagement d'effectuer l'expédition et de présenter ultérieurement les documents prévus. Cette clause, insérée à la demande du donneur d'ordre, précise le montant de l'avance autorisée.

2-Le crédit revolving : C'est un crédit documentaire dont le montant se reconstitue automatiquement après chaque utilisation par le bénéficiaire et ce, jusqu'à son échéance. Cette technique permet notamment de faire respecter une cadence de livraisons tout en assurant au bénéficiaire l'engagement irrévocable de la banque émettrice sur l'ensemble du contrat. Le crédit peut être revolving en montant et/ou en durée.

3-Le crédit transférable : Il permet au premier bénéficiaire de demander à la banque chargée de la réalisation du crédit de le transférer, en faveur d'un ou de plusieurs bénéficiaires, sous-traitants ou fournisseurs réels de la marchandise qui bénéficient ainsi d'une garantie de paiement.

4-Le crédit "back to back" : Le bénéficiaire du crédit initial demande à son banquier d'ouvrir un crédit en faveur de son propre fournisseur, crédit qui sera alors « adossé » au premier ouvert en sa faveur. Il s'agit ici de deux opérations distinctes.

3.2.1.4. La lettre de crédit stand-by⁷⁹

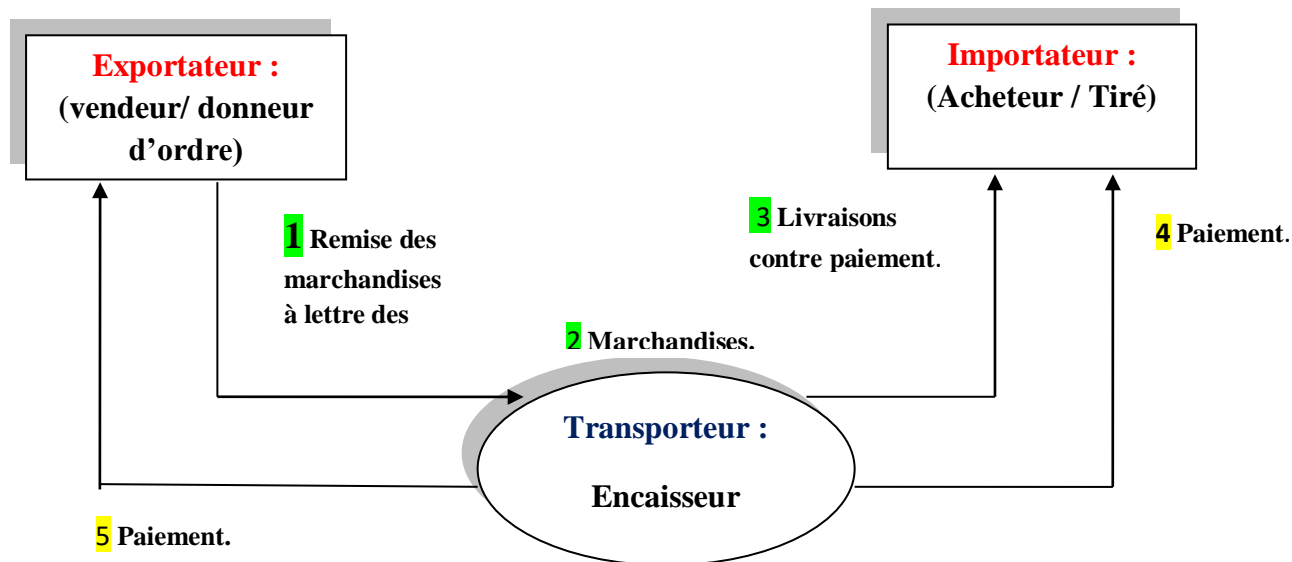
La lettre de crédit stand-by est une garantie bancaire de paiement qui se rapproche du crédit documentaire à la différence qu'elle est uniquement une garantie de paiement et non un moyen de paiement. Elle est mise en jeu uniquement en cas de non-paiement de l'acheteur.

3.2.1.5. Le contre-remboursement

Autrement appelé Cash on Delivery (C.O.D) ou retour de paiement: est une technique de paiement qui consiste à collecter le règlement de la vente en ligne au moment de la livraison. En bon intermédiaire financier, c'est alors le transporteur qui se charge de recueillir le montant. Il devient donc responsable de l'encaissement pour le compte de l'expéditeur, moyennant rémunération.

⁷⁹ <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>

Schéma N° 05 : Le fonctionnement de contre-remboursement.



Source : réaliser par nous-mêmes.

3.2.2. Le financement des exportations

La nécessité de favoriser l'exportation et de permettre aux entreprises d'affronter la concurrence étrangère génère un besoin en financement inhérent du fait que le vendeur accorde un délai de paiement plus au moins long à ses clients étrangers.

Afin de couvrir les besoins de financement, les exportateurs peuvent trouver auprès des banques plusieurs solutions de financement telle que : Le crédit de préfinancement, crédit fournisseur et acheteur, les avances en devises à l'export, la mobilisation de créances nées sur l'étranger, l'affacturage voire le forfaiting pour les opérations de montant unitaire élevé.

3.2.2.1. Le crédit fournisseur

Créé par la pratique bancaire et les industriels des pays développés, le crédit fournisseur a pour objectif d'améliorer la capacité de vente des exportateurs face à une concurrence vive sur les marchés internationaux.

Définition ⁸⁰

⁸⁰ <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Le crédit fournisseur est un crédit bancaire accordé directement au fournisseur (exportateur) qui a lui-même consenti un délai de paiement à son partenaire étranger (importateur). Ce crédit permet à l'exportateur d'escompter sa créance et d'encaisser, au moment de la livraison partielle ou totale de l'exportation, le montant des sommes qui lui sont dues par l'acheteur.

✓ **Les intervenants**

A l'exemple du crédit acheteur, le crédit fournisseur fait également intervenir quatre (4) principaux acteurs :

- Un fournisseur algérien, emprunteur ;
- Une banque, la banque du fournisseur algérien ;
- Un acheteur étranger ; et
- Une autre banque, celle de l'acheteur étranger

✓ **Caractéristiques** ⁸¹

L'objet du crédit fournisseur est de financer des biens d'équipements ainsi que les services qui leurs sont liés.

✓ **La durée est**

- comprise entre 18 mois et 7 ans, lorsque le crédit est à moyen terme ;
- supérieure à 7 ans quand le crédit est à long terme.

Le crédit fournisseur peut être payé progressivement le montant du crédit, en principal et intérêts, est égal au montant de la créance payable à terme.

Le remboursement de la banque prêteuse s'effectue souvent par semestrialités égales en procédant à l'encaissement des effets du principal et des intérêts.

✓ **Déroulement du crédit fournisseur**

La procédure d'un crédit fournisseur s'établit comme suit :

-Tout d'abord, l'exportateur exprime à sa banque sa volonté d'accorder un délai de paiement à son client et l'interroge sur les délais, le taux et la part finançable. Après accord mutuel, l'exportateur se couvre auprès d'un organisme d'assurance.

⁸¹ Idir, KSOURI, les opérations de commerce international, lot EN NADJAH N°24DELY BRAHIM Alger, BERTI Editions, 2014.p21.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

-Par la suite, l'exportateur et l'importateur établissent le contrat commercial fixant en outre les conditions financières. L'exportateur expédie la marchandise et remet les documents à sa banque accompagnés des effets tirés sur l'acheteur selon le nombre de semestrialités de remboursement. Ces effets sont transmis à la banque de l'importateur en vue de leur acceptation par l'acheteur et aval, le cas échéant, par cette dernière.

Enfin, la banque de l'importateur transmet ces effets, acceptés par son client, à la banque de l'exportateur qui procédera ensuite à leur escompte.

Le crédit fournisseur comporte une panoplie d'avantages et inconvénients.

○ Les avantages	○ Les inconvénients
<p>-La négociation donne lieu à un seul contrat reprenant les aspects commerciaux, techniques et financiers.</p> <p>-La simplicité et la rapidité de la mise en œuvre. Le financement peut porter sur 100% du contrat.</p> <p>-L'importateur n'a qu'un seul interlocuteur, le fournisseur, qui est en même temps producteur, exportateur et financier.</p>	<p>-Il est contraint de supporter les risques commerciaux et politiques s'il ne se couvre pas auprès d'un organisme d'assurance (si l'acheteur ne paye pas, le fournisseur reste débiteur de la banque).</p> <p>-La préparation, le montage et la gestion du dossier crédit sont à sa charge.</p>

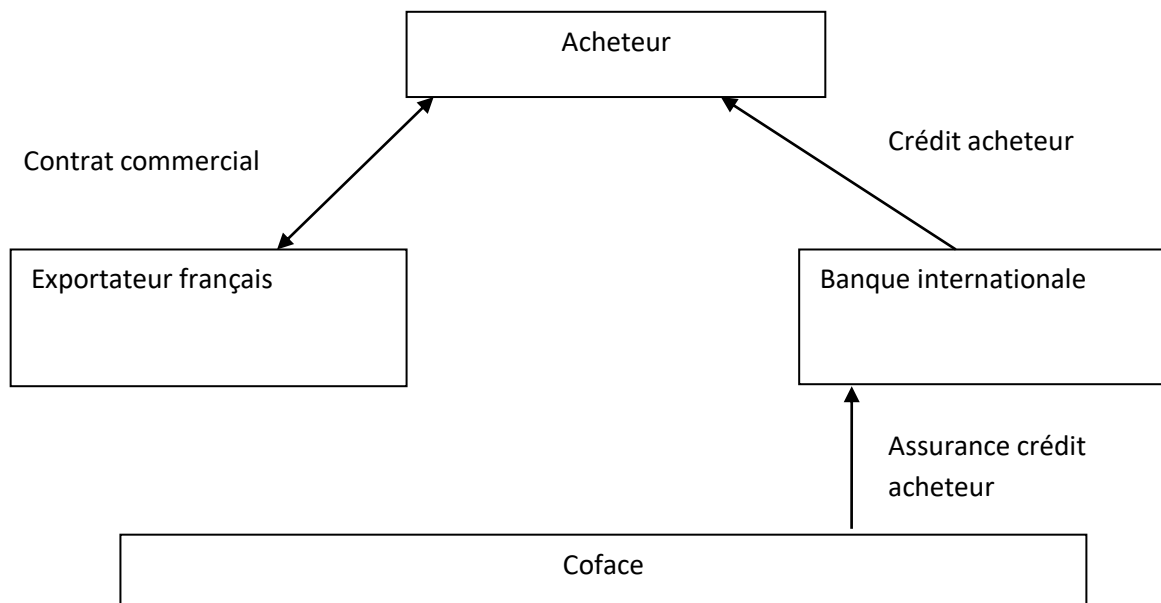
Source : réaliser par nous-mêmes.

3.2.2.2. Crédit acheteur

Le crédit acheteur s'analyse, pour le vendeur, comme un paiement au comptant et fait l'objet de la signature de deux contrats distincts contrat commercial et le contrat financier, contrairement au crédit fournisseur où il n'y a qu'un seul contrat.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Schéma N° 06 : Une opération faite par un exportateur français qui a financé ses exportations par « crédit acheteur ».



Source : réaliser par nous-mêmes.

Définition⁸²

Le crédit acheteur est un financement directement consenti à l'acheteur étranger par une banque ou un pool bancaire, afin de permettre à l'importateur de payer au comptant le fournisseur.

✓ Les intervenants

Le crédit acheteur fait intervenir quatre principaux acteurs :

- Un fournisseur algérien, exportateur ;
- Un acheteur étranger, emprunté ;
- Une banque algérienne prêteuse ;
- Un organisme de promotion des exportations et assureur crédit, la compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (**CAGEX**).

✓ Caractéristiques

⁸² Idir, KSOURI, les opérations de commerce international, lot EN NADJAH N°24DELY BRAHIM Alger, BERTI Editions, 2014.p20.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Ce type de crédit est utilisé lorsqu'il s'agit d'exportation de biens d'équipement ou de quantités importantes de matières premières.

Le crédit acheteur finance généralement 85 % du montant total du contrat Commercial, étant donné que l'emprunteur est obligé de verser un acompte de 15 %. Les modalités de paiement du vendeur sont expressément prévues par le contrat commercial.

Le remboursement se fait généralement par des semestrialités successives. La durée de remboursement varie de 2 à 12 ans selon le montant de l'opération, la nature du produit et le pays de destination.

La banque s'engage à payer le fournisseur national (en général 85 % du contrat) tandis que l'acheteur accepte de rembourser à la banque les sommes réglées au fournisseur selon des modalités précisées dans le contrat (période de remboursement, taux, durée, garanties).

L'acheteur étranger paie directement à l'exportateur les acomptes représentant le plus souvent 15 % du contrat. Cet accord est parfois couvert par un crédit financier.

✓ **Avantages et inconvénients :**

Ce crédit est le mode de financement le plus utilisé, il présente de nombreux avantages :

○ Les avantages	○ Les inconvénients
<p>-Le crédit acheteur peut permettre de proposer à un acheteur étranger un financement à taux plus attractif que celui qu'il aurait pu obtenir dans son propre pays.</p> <p>-L'acheteur peut en outre bénéficier d'une durée de crédit plus longue que celle offerte par les banques de son pays,</p> <p>-L'exportateur est dégagé du risque d'impayées qui est transféré à la banque prêteuse.</p>	<p>-La longue durée du crédit crée le risque de change.</p> <p>-Seules les grandes entreprises peuvent bénéficier de ce type de financement.</p>

Source : réaliser par nous-mêmes.

3.2.3. Les autres types de financement des exportations

Il existe d'autres types de financement des exportations qui sont représenté de la manière suivante :

3.2.3.1. Le crédit de préfinancement ⁸³

L'exportateur peut bénéficier d'un crédit de préfinancement entre la date de conclusion du marché (à la réception de la commande) et la date d'expédition de la marchandise.

Les crédits de préfinancement d'exportations sont des crédits de trésorerie consentis par un banquier à une entreprise, afin de lui permettre de financer les besoins courants ou exceptionnels résultant de son activité exportatrice.

3.2.3.2. L'avance en devise à l'exportation

L'avance en devise consiste à emprunter à une banque la valeur en devise de la facture jusqu'à son échéance. L'exportateur bénéficie donc d'une trésorerie équivalente à la valeur de la facture et se prémunit contre le risque de change. A l'échéance, l'exportateur reçoit de son client étranger la somme nécessaire au remboursement de l'avance. Le cout de l'avance en devise dépend du taux de l'eurodevise considérée et de la durée de l'avance. Les intérêts sont payables à l'échéance (ce qui fait courir à l'importateur un risque de change résiduel sur le montant des intérêts).

3.2.3.3. La mobilisation des créances nées sur l'étranger

La mobilisation des créances nées sur l'étranger est souvent dénommée cession Dailly Export. Cette procédure permet aux Vendeurs qui ont accordé des délais de paiement d'obtenir le financement du montant total de leurs Créances, à condition qu'elles existent juridiquement et soient matérialisées par une traite tirée par l'exportateur sur la banque ou (billet à ordre avalisés par la banque) puis escompté. Le crédit est remboursé à l'échéance par les fonds versés par le client étranger.

⁸³ <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>

3.2.3.4. L'affacturage

Les banques et certains établissements financiers proposent depuis de nombreuses années une technique séduisante, appelée factoring ou « affacturage ».

L'opération d'affacturage consiste en un transfert de créances commerciales, surtout à l'exportation, de leur titulaire à un factor qui se charge d'en opérer le recouvrement et qui en garantit la bonne fin, même en cas de défaillance momentanée ou permanente du débiteur le factor peut régler par anticipation tout ou partie du montant des créances transférées. L'affacturage est donc à la fois un procédé de recouvrement, une technique de garantie des risques et, éventuellement, un moyen de financement des créances.

3.2.3.5. Le forfaitage⁸⁴

Le forfaitage, est une technique de financement ayant quelques caractéristiques relevant du crédit acheteur et d'autres du crédit fournisseur. Appelé également rachat forfaitaire de créances ou escompte à forfait.

Cette technique consiste pour un exportateur, ayant accordé des délais de paiement à son client, de céder les créances détenues sur ce dernier à un organisme qui peut être sa banque ou une société de forfaiting en contrepartie du paiement immédiat des valeurs nominales de ces créances diminuées des commissions d'escompte. Les effets sont centralisés auprès de la société de forfaitage qui délivre une garantie de paiement irrévocable et cessible. L'entreprise peut solliciter cette garantie pour se refinancer.³¹

3.2.3.6. Le crédit-bail international (leasing)

Le crédit-bail est un mode de financement des biens d'équipement à usage professionnel utilisant des avantages de la location. Il consiste pour le bailleur (société de leasing) à acquérir auprès d'un fournisseur un ou plusieurs équipements sur instruction de l'importateur (le preneur) auquel il va céder l'usage de l'équipement sans la propriété.

⁸⁴ <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>

3.3. Les modes de couvertures contre le risque de change

Les opérateurs économiques sont confrontés à plusieurs risques à titre d'illustration : risque de change, risque de non transfert, risques commerciaux, risques politiques, risques juridiques, risques catastrophes naturelles. Pour cela des techniques de couvertures ont été mises en place à cet effet.

3.3.1. Le risque de change

Définition

D'après le Professeur Corinne Pasco⁸⁵, « dès la remise d'une offre commerciale, l'entreprise court un risque de change », lequel, dit-elle, « reste aléatoire jusqu'à l'acceptation de l'offre ».

Il est défini comme étant la forte variation des parités des devises étrangères (monnaie de facturation ou monnaie de référence).

3.3.1.1. Les techniques de couverture contre le risque de change

Il existe deux moyens pour se couvrir certaines sont internes à l'entreprise et d'autres externes par le biais d'une banque.

Les techniques de couvertures internes à l'entreprise : il y en a trois : le choix de la monnaie de facturation, le termaillage et la compensation.

✓ **Choix de la monnaie de facturation**

Il est assez fréquent que ce soit l'exportateur qui impose la monnaie de facturation, en optant :

- Soit pour sa propre monnaie, ce qui transfère le risque de change sur l'importateur.
- Soit pour une devise, laquelle est confrontée également au risque de change ;
- Soit en choisissant une devise tierce, ce qui expose aussi les parties, l'acheteur et le vendeur, au risque de change.

a- Termaillage

Il s'agit d'une procédure par laquelle l'entreprise cherche à faire varier les délais (termes) de paiements de manière à pouvoir bénéficier d'une évolution favorable du taux de change.

⁸⁵ C. Pasco, op. Cit. pp 129 et 130.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Autrement dit, le termaillage, ce sont les achats anticipés de devises par les importateurs, ou les ventes retardées de devises par les exportateurs, opération pesant sur le taux de change.

b- Compensation

Il s'agit d'une procédure en vertu de laquelle l'entreprise affecte le règlement d'une créance positive en devises au règlement d'une créance négative libellée dans la même monnaie, ce qui suppose que l'entreprise concernée effectue des opérations d'importation et d'exportation de marchandise ou de service et dispose par conséquent de comptes en devises.

3.3.1.2. Les techniques de couverture externe de l'entreprise

Quand l'entreprise n'arrive pas à se couvrir en interne elle fait recours à sa banque pour mieux se prémunir.

Deux techniques ont été mise en œuvre par la banque : la couverture à terme et l'avance en devises.

a- Couverture à terme

Il s'agit d'une technique bancaire permettant au vendeur et l'acheteur de connaître à l'avance le cours auquel la date ou la créance sera convertie à l'échéance.

Pour un importateur, l'achat à terme permet de se protéger contre la hausse du cours de la devise.

Pour un exportateur, la vente à terme permet de se prémunir contre la baisse du cours.

Le seul inconvénient de cette technique est qu'elle ne permet pas de bénéficier d'une éventuelle évolution favorable de taux de change et que le contrat la prévoyant est irrévocable.

b- Avance en devises

Il s'agit d'une opération bancaire par laquelle une banque prête des devises à une entreprise pour financer son exportation.

S'agissant d'une technique de financement à court terme du commerce extérieur, elle permet dans une certaine mesure à l'exportateur de supprimer le risque de change.

Son inconvénient est qu'elle laisse subsister un risque de change sur les intérêts du prêt calculés en devises à l'échéance.

Chapitre I : Généralités sur les échanges internationales

Nous concluons dans cette section que face à une concurrence commerciale accrue, l'exportateur se doit de bien connaître les différents outils dont il dispose pour éviter les pertes financières en cas de défaillance du débiteur.

A l'importation, l'acheteur dispose d'instruments qui lui permet de mieux se prémunir contre les risques qui pourront l'entraver.

Conclusion

On conclut dans ce premier chapitre que le commerce a évolué dans le temps ce qui a commencé comme une simple transaction s'est propagée dans le monde entier.

Nous retenons aussi que la mondialisation des échanges ont fait nouées des relations entre les pays, également a donné naissance a des moyens de paiement de grande importance a savoir crédit documentaire, remise documentaire, ce qui a facilité le règlement des flux financiers.

L'importateur et l'exportateur quant a eux ils recourent des risques à l'international à titre d'illustration risque de change, qui peut être un entrave qui va causer la non solvabilité de l'un des parties prenantes ce qui impactera négativement l'autre partie.

Par ailleurs, devant ces deux acteurs des moyens de prévention et des outils de couvertures qui peuvent jouer à leur avantage, et garantissent le bon déroulement des transactions.

En fin, de ce qui précède nous avons remarquer que le théâtre international porte plusieurs défis à surmonter, surtout avec la nouvelle théorie du commerce international qui a engendrée que les pays s'échange les biens qu'ils produisent à moindre coût, en parallèle achète les autres produits, ce qui a favorisé mieux le libre échange et accentuer la mondialisation des échanges.

CHAPITRE II :
L'IMPACT DE LA CRISE
SANITAIRE SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL

Introduction

Pour la première fois depuis 1870 un nombre sans précédent de pays vont enregistrer une baisse de leur production par habitant suite à la pandémie de coronavirus (COVID-19).

Cette dernière est partie de Chine fin 2019, l'économie de ce pays a logiquement été la première touchée, par la suite l'économie mondiale s'est paralysée au fur et à mesure de la diffusion de ce virus. Ce qui a aggravé plus la situation ce sont les mesures d'arrêt de l'activité prises par les pays afin d'enrayer la propagation du virus au détriment de la santé économique de leur pays.

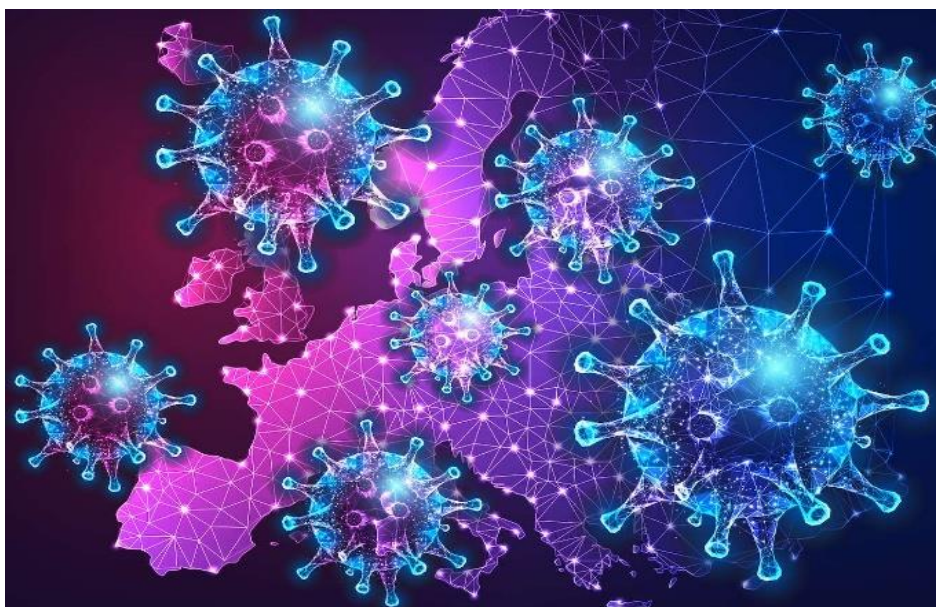
Partout dans le monde, la crise du COVID-19 a accentué certaines faiblesses, déjà existantes, dans les secteurs économiques et sociales.

L'objectif principal de ce chapitre est d'identifier l'impact de la pandémie sur le plan national et international. Nous allons aussi mettre la lumière sur quelque atout à savoir l'amélioration du climat. Pour en finir nous avons conçu un tableau de comparaison des prix des matières premières avant et durant la crise sanitaire du COVID – 19.

Section 1 : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International.

C'est dans un contexte de faible inflation, avec des taux d'intérêt bas et des perspectives de croissance sombres, que le coronavirus ou la Covid-19 frappe le monde.

Les bouleversements économiques et sociaux engendrés par la COVID-19 ont entraîné un effondrement sans précédent du commerce international au cours du premier semestre de 2020. Avant le début de la pandémie, on s'attendait à ce que les échanges commerciaux mondiaux augmentent de 3 % en 2020 ; à l'heure actuelle on estime qu'ils ont chuté de 20 %. Cela signifie que le commerce mondial pourrait enregistrer des pertes d'environ 6 000 milliards de dollars du fait de la COVID-19, soit environ 50 % de plus que pendant la récession de 2008¹



1.1. Les caractéristiques et état des lieux de la pandémie de la Covid-19 dans le monde

1.1.1. Les caractéristiques de la COVID-19²

Par définition, la maladie à coronavirus 2019, dont le nom scientifique est la COVID-19, est une maladie infectieuse émergente qui est causée par une souche de coronavirus appelée SARS-COV-2 et appartient ainsi à une grande famille de virus, les coronavirus. C'est derniers font partie d'une vaste famille de virus dont certains infectent différents animaux, d'autres l'homme. Ils sont susceptibles d'être à l'origine d'un large éventail de maladies. Chez

¹ CNUCED, « Global Trade Update » (juin 2020).

² Cette partie est tirée sur : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_%C3%A0_coronavirus_2019; lire aussi Ibanda K.P. (2020, pp. 1-2).

l'homme, ces maladies vont du rhume banal à une infection pulmonaire sévère – parfois, il n'existe aucun signe de maladie, mais bien souvent ce virus peut aussi bien prendre la forme d'un simple rhume qu'une grave infection respiratoire de type pneumonie responsable d'une détresse respiratoire aiguë à même d'occasionner le décès du patient, avec un taux de mortalité très fortement dépendant de son âge. Ses symptômes les plus fréquents sont la fièvre, la toux et la gêne respiratoire.

La maladie est apparue au dernier trimestre 2019 à Wuhan, en Chine Centrale, avec des cas inhabituels de pneumopathie en progression. Au premier trimestre 2020, au regard de sa forte propagation dans le monde, la COVID-19 est requalifiée en pandémie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

La COVID-19 est contagieuse avec transmission interhumaine via des gouttelettes respiratoires, surtout lorsque les gens toussent ou éternuent, ou via un contact manuel avec une surface contaminée suivi d'un toucher de la main sur le visage. Son diagnostic repose surtout sur un test RT-PCR et/ou sur les images pulmonaires faites au CT-Scan. La période d'incubation se situe généralement entre deux et quatorze jours, avec une moyenne de cinq jours. La contagiosité disparaît lorsque l'excrétion du virus disparaît de la gorge. À la fin mars 2020, il n'y a pas de traitement ni de vaccin connus contre cette maladie. Souvent organisées, les recherches s'intensifient sur ces sujets.

En termes de prévention, le lavage très fréquent des mains, la limitation des contacts Interhumains (distanciation sociale, mesures-barrières, confinement), ainsi que le port d'un Masque médical par les personnes atteintes permettent de limiter le taux de reproduction du virus et donc de faciliter la gestion de la crise par les services de santé.

1.1.2. L'état des lieux de l'évolution de la COVID-19 dans le monde³.

Depuis janvier 2020, le monde est frappé par une maladie du coronavirus (COVID-19) qui se propage dans différents pays (riches comme pauvres) ou continents (Chine, Japon, Viêt-Nam, Etats-Unis, Allemagne, France, Italie, Australie, Corée du Sud, Iran, Nigeria, Afrique du sud, RDC, etc.), tue de milliers de personnes et devient de fait une urgence sanitaire mondiale tel que décrétée par l'Organisation Mondiale de la Santé/**OMS** le 30

³ Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur le commerce international et le développement .LE 23 JUILLET 2020.

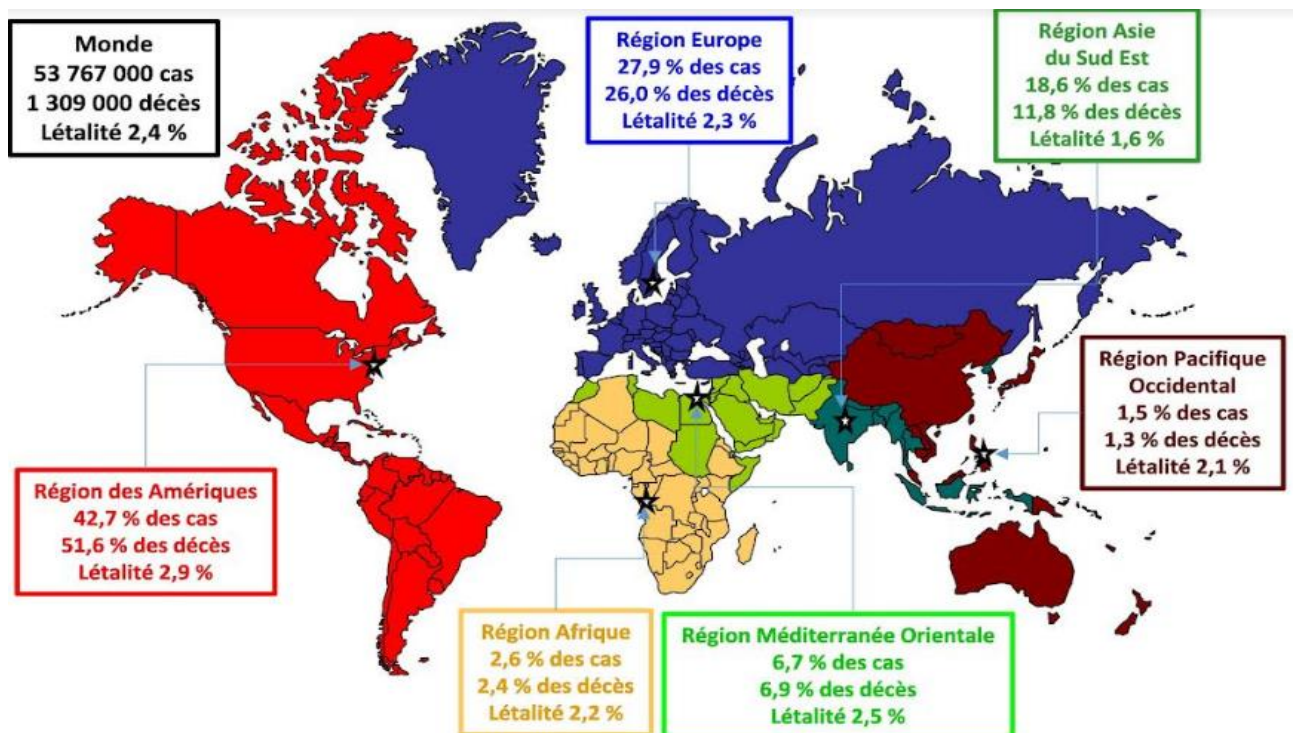
Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

Janvier 2020, soit trois semaines après l'identification du virus. Est un problème de santé publique inhabituel et grave dont les conséquences (dommages) dépassent les frontières du pays concerné, nécessitant de fait une action ou riposte internationale urgente.

Parmi les raisons de la propagation rapide de la maladie à coronavirus dans le monde, on évoque souvent le retard (soit 1 mois) du gouvernement chinois dans l'alerte à la communauté internationale sur l'apparition de la maladie à Wuhan et dans la mise en place des mesures de riposte (la ville de Wuhan fut placée en quarantaine le 23 janvier 2020). Ce retard aurait favorisé les déplacements dans le monde de plusieurs individus en provenance de Wuhan et, donc, la propagation de la pandémie. En date du 25 février 2020, on comptait déjà plus de 25 pays atteints par la COVID-19.

Le total des cas déclarés depuis la date du dimanche 15 novembre 2020, s'élève à environ 53 767 000 cas dont 1 309 000 décès (+34 % et +17 % respectivement par rapport au 18 octobre). La région OMS des Amériques est toujours la région la plus touchée avec 42,7 % des cas et 51,6 % des décès déclarés dans le monde.

Figure N °08: Les statistiques de la contamination à travers le monde :



Source : [https://www.vidal.fr/actualites/26321-situation-de-la-pandemie-de-covid-19-n-11-](https://www.vidal.fr/actualites/26321-situation-de-la-pandemie-de-covid-19-n-11-1er-decembre-2020-partie-1.html)

1er-decembre-2020-partie-1.html

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

La pandémie a plus frappé⁴ les économies avancées. En date du 2 mars 2020, six grands pays faisaient partie de ceux qui affichaient le plus de cas d'infectés, à savoir : Chine, Corée, Italie, Japon, USA et Allemagne. Ces pays représentent : 55% de la production et demande mondiales, 60% de la production manufacturière mondiale, et 50% d'exportations mondiales des produits manufacturiers.

Toutefois, selon les déclarations de Dr Matshidiso Moeti (Directrice régionale de l'**OMS** pour l'Afrique), « l'Organisation Mondiale de la Santé (**OMS**) craint la mort de 83.000 à 190.000 personnes en Afrique du COVID-19. Entre 29 à 44 millions pourraient être infectées en 2020 si les mesures de confinement échouent selon une nouvelle étude du Bureau régional de l'**OMS** pour l'Afrique, basée sur 47 pays de la Région africaine de l'**OMS**, soit une population totale d'un milliard d'habitants »⁵.

L'Afrique subsaharienne a enregistré son premier cas de Coronavirus (COVID-19) au Nigeria le 28 février 2020. Le premier décès enregistré en Afrique le 18 mars 2020 concernait le Burkina-Faso. Le 20 mars 2020 déjà, plusieurs pays africains ont annoncé la fermeture de leurs frontières terrestres, maritimes et aériennes⁶ ; et en mars, la pandémie avait atteint plus de 30 pays du continent, occasionnant un impact économique important selon la Commission Economique Africaine (**CEA**). Cette institution signale aussi que les conséquences de la COVID-19 sur l'économie africaine appellent à des réponses fortes.

La pandémie de la COVID-19 évolue de façon exponentielle dans le monde, au regard du nombre de cas infectés qui est passé, en l'espace d'environ deux mois pour illustrer, de 4.132.373 infectés au 10 mai 2020 à 10.632.219 infectés en date du 01 juillet 2020. On enregistre également des décès qui progressent, soit actuellement 515.026 décès de la COVID-19 contre un effectif de 281.061 décès au 10 mai 2020.

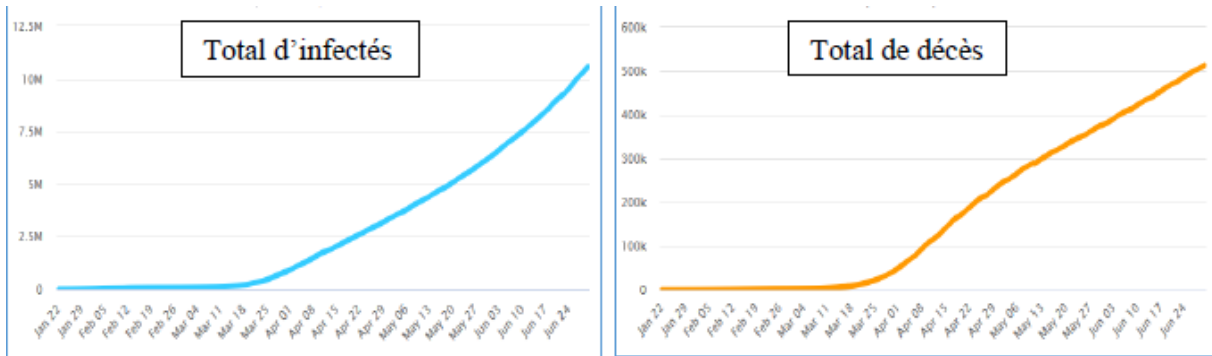
Toutefois, il y a lieu de signaler que, comparativement au nombre d'infectés et de décès, l'évolution du nombre de guéris porte espoir : on est passé de 1.455.174 individus guéris de la COVID-19 au 10 mai 2020 à 5.837.063 guéris en date du 01 juillet 2020, ce qui porte le nombre de patients actifs ou actuellement infectés de COVID-19 dans le monde à 4.280.130 en date du 01 juillet 2020, contre 2.396.138 patients actifs au 10 mai 2020. Les graphiques ci-dessous illustrent nos propos.

⁴ Le constat reste valable de nos jours.

⁵ Nathanael Mavinga (2020), en ligne sur : [https://www.financialafrik.com/2020/05/09/covid-19-loms-craint-la-mort-de-190-000-personnes-en-afrique/\(consulté le 01/12/2020\)](https://www.financialafrik.com/2020/05/09/covid-19-loms-craint-la-mort-de-190-000-personnes-en-afrique/(consulté%20le%2001/12/2020)).

⁶ Voir sur : <https://www.financialafrik.com/tag/commission-economique-pour-lafrique/>.

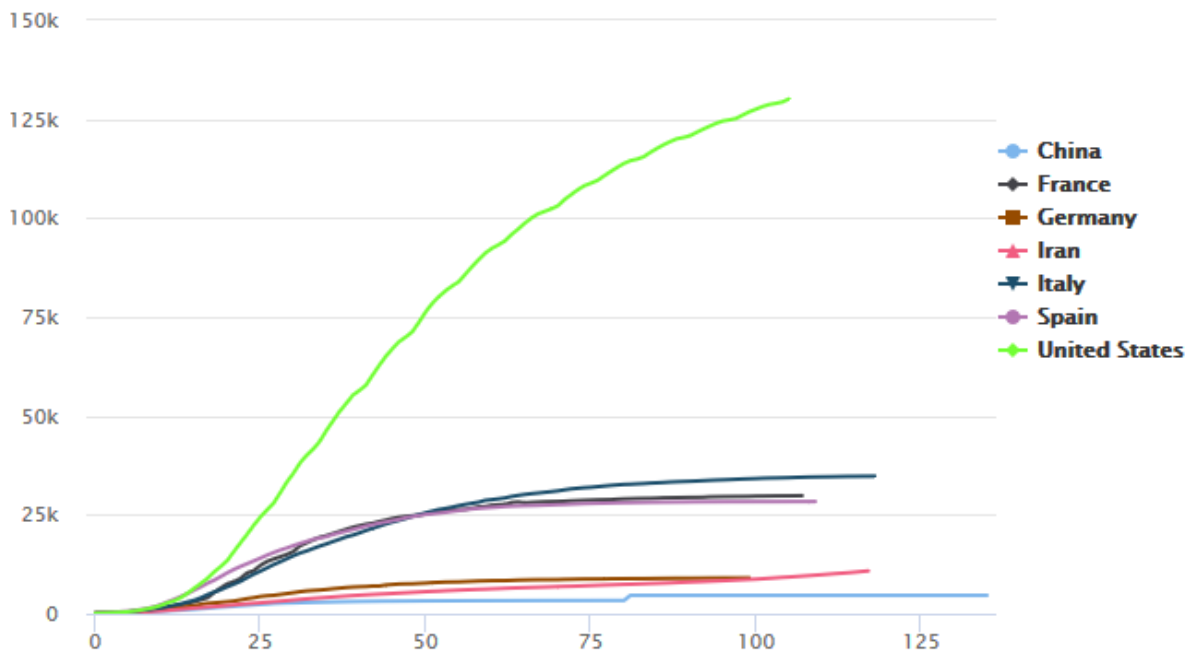
Figure 09 : Nombre de cas infectés et de décès liés à la COVID-19 dans le monde⁷



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/worldwide-graphs>.

L'évolution exponentielle du nombre de cas infectés à la COVID-19 dans le monde, traduit simplement l'absence d'un traitement efficace du virus à ces jours. Des voix s'élèvent contre toute tentative d'un vaccin anti-COVID19, surtout en Afrique, pendant que la Chloroquine (en France) et l'artémisia (à Madagascar) se montrent relativement efficaces qui puisse bénéficier d'un large consensus.

Figure 10 : Nombre de décès liés à la COVID-19 dans les pays les plus touchés



Source : <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries>

⁷ <https://www.worldometers.info/coronavirus/worldwide-graphs>.

La figure 10 ci-dessus présente, pour les pays affichant le plus de cas de décès liés à la COVID-19, le nombre cumulé des décès en ordonnée en fonction du nombre de jours depuis les 100 décès en abscisse.

On note que, en date du 01 juillet 2020, les USA est le pays qui enregistre le plus de cas de décès dû à la COVID-19, suivi par l'Italie, la France, l'Espagne, l'Iran, l'Allemagne et la Chine. Grâce à des mesures de ripostes prudentes, notamment le confinement total et la désinfection de la ville infectée par la COVID-19 (Wuhan), la Chine a réussi à contenir le virus dans la ville de Wuhan, pourtant ce pays est considéré comme le foyer où la pandémie de la COVID-19 tire sa source.

Il sied de signaler aussi qu'en date du 10 mai 2020, la France ne figurait pas sur la liste des pays affichant le plus de décès, mais à ce jour elle occupe la troisième place, après l'Italie et avant l'Espagne.

Doit-on conclure à un relâchement des mesures de riposte de la part des autorités ou au manque de respect des gestes barrières dans le chef de la population, soit encore à une efficacité réduite de la Chloroquine ou même à une efficacité réduite du système de santé français ? Autant de questions dont les réponses devraient aider à mieux affiner les mesures de riposte dans le monde, surtout qu'on assiste de plus en plus à une vague de « déconfinement » dans le monde (depuis le 11 mai en France, etc.).

Nous attirons l'attention des autorités dans le monde sur la nécessité de faire respecter (par application stricte) les gestes barrières (restrictions) dans le chef de la population, pour éviter au monde de revivre les scénarios de la « grippe espagnole » de 1918 dans sa deuxième vague de contamination. En effet, la grippe espagnole de 1918-1920 est la pandémie la plus sévère de l'histoire qui dura 2 ans, avec 3 vagues de contamination et un bilan de 500 millions de personnes infectées.

1.1.3. Les effets de la crise de la COVID-19 dans le monde

Dans son rapport sur les effets de la COVID-19 sur les finances publiques dans le monde, le FMI (FMI, 2020), comme le pensent bien d'auteurs d'ailleurs⁸, souligne que cette pandémie de la COVID-19 et les mesures de riposte qu'elle implique (distanciation sociale,

⁸ Notamment : Weder M., 2020 ; Boone L. et al. 2020 ; McKibbin W. et Fernando R., 2020 ; Arezki R. et Nguyen H., 2020 ; Baldwin R. et Tomiura E., 2020 ; Beck T., 2020 ; Cecchetti G. et Schoenholtz L., 2020 ; Mann C., 2020 ; Meninno R. et Wolff G., 2020 ; Voth J., 2020 ; Cochrane J., 2020 ; Wren-Lewis S., 2020 ; Wyplosz C., 2020 ; Baker S. et al. 2020 ; Tobias A. et Aditya

confinement) ne sont pas sans conséquences sur l'activité économique, car elles entraînent : la réduction de la production, la baisse des recettes fiscales, l'accroissement des dépenses et aides aux ménages (transferts, allocations-chômage, subventions salariales, report de paiements d'impôts, etc.) et aux entreprises (fourniture de liquidités, exonérations fiscales, etc.) les plus touchés pour les protéger contre la perte de revenus, le chômage et les faillites. Cela va dégrader les soldes budgétaires de la plupart de pays dans le monde et accroître les ratios d'endettement public pour certains.

Selon la Banque mondiale, la pandémie de la COVID-19 est entrain de déstabiliser l'économie mondiale et conduirait celle-ci à une récession du fait de la baisse d'activité observée en Chine et qui devrait impacter d'autres pays frappés par la pandémie, notamment les USA et la zone euro.

On assiste également à la baisse des prix des matières premières (surtout les cours du pétrole et ceux des métaux industriels) et à une forte volatilité des marchés boursiers mondiaux causées par les incertitudes concernant la durée et les effets de cette pandémie, sans compter les dépréciations des monnaies des économies émergentes et en développement ainsi que les sorties de capitaux de ces économies dépassant celles observées au pire moment de la crise financière de 2008. Par sa nature, ses causes et ses effets, le choc de 2020 dû au coronavirus est différent de celui de 2008 dû à la crise financière⁹.

Analysant quelques conséquences économiques de la fermeture de frontières des pays qu'implique la pandémie de la COVID-19, Meninno R. et Wolff G. (2020) notent de leur part que les effets de la crise actuelle sont limités comparativement à ceux de la crise migratoire de 2015¹⁰.

1.2. L'impact socio-économiques de la COVID-19 dans le monde

La pandémie de COVID-19 a d'importantes conséquences économiques, financières, sociales, culturelles, environnementales, politiques, scolaires, judiciaires et sanitaires et sur la santé mentale.

⁹ Voir sur : <https://www.alternatives-economiques.fr/publication/coronavirus-tenir-choc/197001010100-00092339.html>.

¹⁰ Pour la crise migratoire de 2015, voir : <https://www.bruegel.org/2015/12/cross-border-commuters-and-trips-the-relevance-of-schengen/>.

1.2.1. Impact économique de la crise sanitaire

Le commerce international devrait continuer à se contracter au cours du second semestre de 2020. L'ampleur de la contraction dépendra non seulement des perturbations économiques supplémentaires engendrées par la pandémie de COVID-19, mais aussi de la nature et de la portée des politiques que les pays adopteront pour soutenir leurs économies.

Les interventions des pouvoirs publics visant à soutenir l'économie nationale ont généralement des répercussions importantes sur le commerce international. La baisse des échanges commerciaux sera encore plus prononcée si les gouvernements mettent en place des tarifs douaniers ou d'autres mesures protectionnistes.¹¹

Les perturbations économiques provoquées par la COVID-19 ont touché certains secteurs beaucoup plus que d'autres, reflétant les différences sectorielles concernant la demande, l'intensité de main-d'œuvre et les opérations de la chaîne de valeur mondiale. La COVID-19 entraîne une baisse plus importante du commerce international de biens et de services à forte intensité de travail, pour lesquels la demande des consommateurs peut être reportée. Faisant partie des secteurs les plus touchés, la construction automobile, le textile et l'habillement, et la fabrication de diverses machines ont perdu plus de 10 % au cours du premier semestre de 2020. En revanche, la valeur du commerce international dans le secteur de l'industrie agroalimentaire est restée stable.

Le commerce des outils de bureau a fortement chuté au premier trimestre de 2020 mais a rebondi au trimestre suivant, probablement en raison d'une demande accrue due à l'adoption généralisée de pratiques de télétravail pendant les périodes de confinement. En ce qui concerne les services, le secteur le plus touché est celui du tourisme ; on s'attend à ce que le nombre de touristes internationaux chute d'environ 70 % en 2020¹².

Avant le début de la pandémie, l'indice des prix des produits de base sur le marché libre de la CNUCED avait augmenté de 3,3 % en 2019 pour tous les groupes de produits, mais baissé de 9,7 % l'année précédente. Cette augmentation reflète une tendance à la hausse des prix des matières premières pour la plupart des indices de sous-groupes, en particulier les métaux nobles et l'ensemble des denrées alimentaires, qui ont augmenté de 13,9 % et de 9,6%, respectivement. Elle a largement compensé la tendance à la baisse de l'indice des prix

¹¹ Ibid.

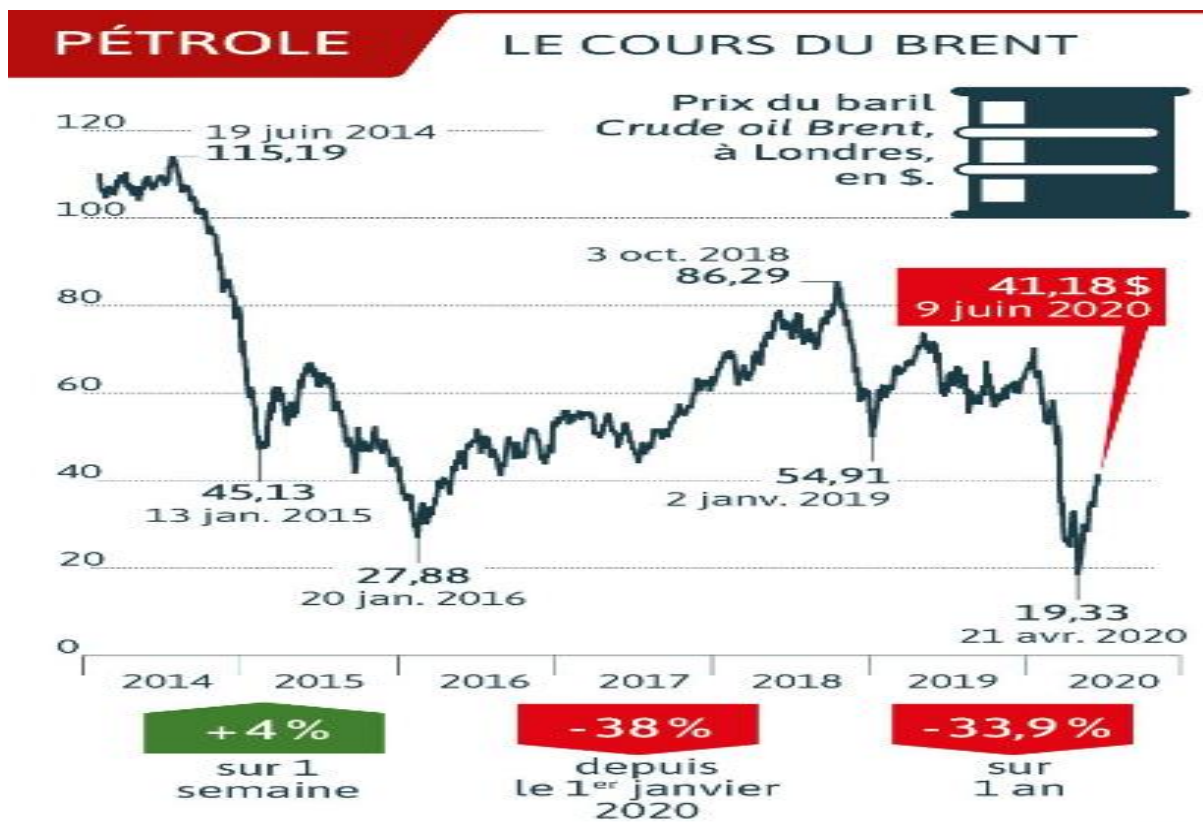
¹² Organisation mondiale du tourisme (OMT), « International tourist numbers could fall 60-80% in 2020, UNWTO reports », communiqué de presse, 7 mai 2020.

du sous-groupe des combustibles. Étant donné le fort poids des combustibles dans l'indice des prix des produits de base sur le marché libre, il est utile d'examiner l'évolution de l'indice de tous les groupes hors combustibles, qui a augmenté de 8,1 % en 2019.

- **La baisse des prix du pétrole**

Au premier trimestre de 2020, une forte baisse des prix du pétrole brut a exercé une pression à la baisse sur l'indice des combustibles, entraînant une chute de 28 % de l'indice tous groupes confondus. Les prix du pétrole brut ont baissé de près de 50 % au premier trimestre de 2020, malgré un accord entre la Fédération de Russie et l'Organisation des pays Exportateurs de pétrole (**OPEP**) en décembre 2019 visant à réduire la production afin de soutenir les prix dans un contexte de faible demande mondiale. Cette chute brutale est due en grande partie à une offre excédentaire, à une contraction importante de la demande due à la pandémie de COVID-19 et à la levée de la réduction de la production décidée par les producteurs de la Fédération de Russie et de l'OPEP.¹³

Figure N°11 : Une forte baisse des prix du pétrole brut au premier trimestre de 2020



¹³ Tim Gould et Neil Atkinson, « The global oil industry is experiencing a shock like no other in its History », Agence internationale de l'énergie, 1er avril 2020.

Source : Stooq, VISACTU

La baisse des prix du pétrole brut a des implications importantes pour les pays en développement qu'ils soient exportateurs ou importateurs de pétrole. Les exportateurs de pétrole ont vu leurs recettes d'exportation s'effondrer, ce qui a exercé une pression budgétaire proportionnelle à leur degré de dépendance aux exportations de pétrole, entraînant inévitablement une réduction des dépenses ou une baisse des investissements dans le secteur des services sociaux et les infrastructures.

- **La chute des prix des matières premières**

La chute des prix des matières premières ¹⁴entraîne également une augmentation de la charge de la dette, une baisse des investissements, une dégradation du compte des opérations courantes et une dépréciation de la monnaie. Inversement, la faiblesse des prix du pétrole peut profiter aux pays importateurs de pétrole en réduisant le coût de leurs importations. Cependant, la faiblesse prolongée des cours du pétrole peut compromettre les perspectives de développement de sources d'énergie renouvelables, car les consommateurs ont moins de raisons d'effectuer la transition entre des combustibles fossiles bon marché et les énergies renouvelables.

- **Les effets de la pandémie sur les exportations mondiales de produits de base**

Une première évaluation ¹⁵ des effets de la pandémie sur les exportations mondiales de produits de base vers la Chine indique que, en se fondant sur les tendances des trois dernières années, celles-ci pourraient baisser de 33,1 milliards de dollars en 2020, par rapport à un scénario pré pandémie. Bien qu'on s'attende à ce que les exportations de produits de base vers la Chine en provenance des pays en développement tributaires de ces produits diminuent également, l'incidence serait plus faible : globalement, elles pourraient baisser de 2,9 milliards à 7,8 milliards de dollars en 2020. Alors que les exportations de pétrole brut et de blé des pays en développement dépendant des produits de base devraient diminuer, on estime que les taux de croissance annuels des exportations de fruits, de fruits à coque, de soja, de riz et de cuivre dépasseront ceux qui prévaudraient dans une situation pré-COVID-19.

¹⁴ Tim Gould et Neil Atkinson, « The global oil industry is experiencing a shock like no other in its History », Agence internationale de l'énergie, 1er avril 2020.

¹⁵ Marco Fugazza, « Impact of the COVID-19 pandemic on commodities exports to China », UNCTAD Research Paper, no 44 (avril 2020).

- **L'impact de la pandémie sur le transport international et la logistique**

Le transport international et la logistique sont fortement touchés par la pandémie. Les compagnies maritimes et aériennes, et les transports routiers et ferroviaires voient s'effondrer la demande pour leurs services, en particulier en ce qui concerne le transport de passagers. Parallèlement, les travailleurs du secteur des transports doivent franchir des frontières qui peuvent être fermées en application des mesures sanitaires nationales. Les équipages des avions sont cloués au sol, les chauffeurs de camion sont bloqués aux frontières et, au moment de l'établissement du présent rapport, près de 300 000 gens de mer doivent chaque mois prendre des vols internationaux pour permettre les changements de l'équipage des navires¹⁶.

Plus de 80 % des échanges mondiaux en volume sont transportés à bord de navires¹⁷. La baisse des arrivées hebdomadaires de navires au cours des cinq premiers mois de 2020, par rapport à la moyenne de la période correspondante de l'année précédente. Tous les grands types de navires ont fait moins d'escales. Parmi les navires de transport de marchandises, les pétroliers sont ceux qui ont fait le moins d'escales, tandis que les navires à passagers ont réduit leurs escales de près de 30 %.

1.2.2. Impacts sectoriels sélectionnés

1.2.2.1. Impact sur les marchés financiers¹⁸

En raison de la pandémie, les marchés financiers traversent aujourd'hui la situation la plus grave depuis la crise financière mondiale de 2008. À certains égards, les marchés financiers sont même plus vulnérables qu'ils ne l'étaient il y a 12 ans. Dans les deux cas, la dette atteignait des sommets quand la crise a éclaté. En 2008, cette dette était entre les mains des institutions financières. Cette fois-ci, ce sont les entreprises et les États qui en détiennent une grande partie. En effet, la dette des entreprises a doublé depuis la dernière crise, et sa qualité a sensiblement diminué. D'après l'OCDE, plus de la moitié des obligations d'entreprises sont « pourries » (Junk bonds, considérées comme des investissements spéculatifs voire risqués) ou n'en sont pas loin. Dans la crise actuelle, ces titres risquent fort de se voir déclassées en Junk bonds. Les mêmes tendances se font jour sur les marchés du crédit.

¹⁶ CNUCED, « Keep ships moving, ports open and trade flowing, urge UN entities », 10 juin 2020

¹⁷ Étude sur les transports maritimes 2017 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.17.II.D.10), p. x.

¹⁸ PROJET de rapport spécial présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège) pour la commission de l'économie et de la sécurité de l'AP-OTAN

De nombreuses entreprises ont contracté des prêts avec un important effet de levier. Celles qui sont très endettées sont mal placées pour affronter les retombées économiques de la pandémie, avec un risque de défaut plus élevé et elles opèrent souvent dans les secteurs les plus frappés par la crise : compagnies aériennes, énergie, industries et biens de consommation.

Les agents financiers ont garanti par des titres un grand nombre de crédits en cours. Ces paquets de créances ont été vendus à des investisseurs comme les fonds de pension, les banques et les assureurs. Dans une économie en croissance, une dette de cette nature est soutenable, en particulier lorsque les taux d'intérêt sont bas et les bénéfices élevés. Mais ces crédits deviennent beaucoup moins viables en période de récession et peuvent accélérer celle-ci.

L'OCDE met en garde aujourd'hui contre l'imminence d'un cercle vicieux dans lequel l'activité économique s'effondrerait brutalement : les recettes des entreprises diminuent, les défauts de paiement augmentent, les notations sont dégradées, les fonds inondent le marché de créances, le crédit se fait plus cher, et cela entraîne de nouveaux défauts. En effet, le coût du crédit aux entreprises est en train d'augmenter et les ventes de titres de dette se multiplient. Sur le marché, les prêteurs doivent désormais s'inquiéter de la solvabilité des emprunteurs et les entreprises se retrouvent soudain mal armées pour emprunter dans le but d'honorer leurs obligations de court terme. Cela peut entraîner de sérieux problèmes de liquidités. Les économies risquent le blocage, avec une multiplication des cas d'insolvabilité.

1.2.2.2.L'impact sur le secteur des voyages et du tourisme ¹⁹

Le secteur des voyages et du tourisme est parmi les premières victimes d'une récession causée par la pandémie. Les voyages, en effet, engendrent des risques très apparents, à la fois pour le voyageur et pour la destination. Parmi les principaux agents de la propagation initiale de la Covid-19, figuraient les personnes ayant fréquenté les foyers d'où l'épidémie est partie.

Les voyageurs sont de puissants vecteurs de propagation de la maladie. C'est la raison pour laquelle les principales mesures prises comprennent la fermeture des frontières, le confinement et d'autres restrictions des voyages. Ces mesures ont naturellement des effets négatifs. L'aviation est une activité qui consomme d'abondantes liquidités. Clouée au sol, une

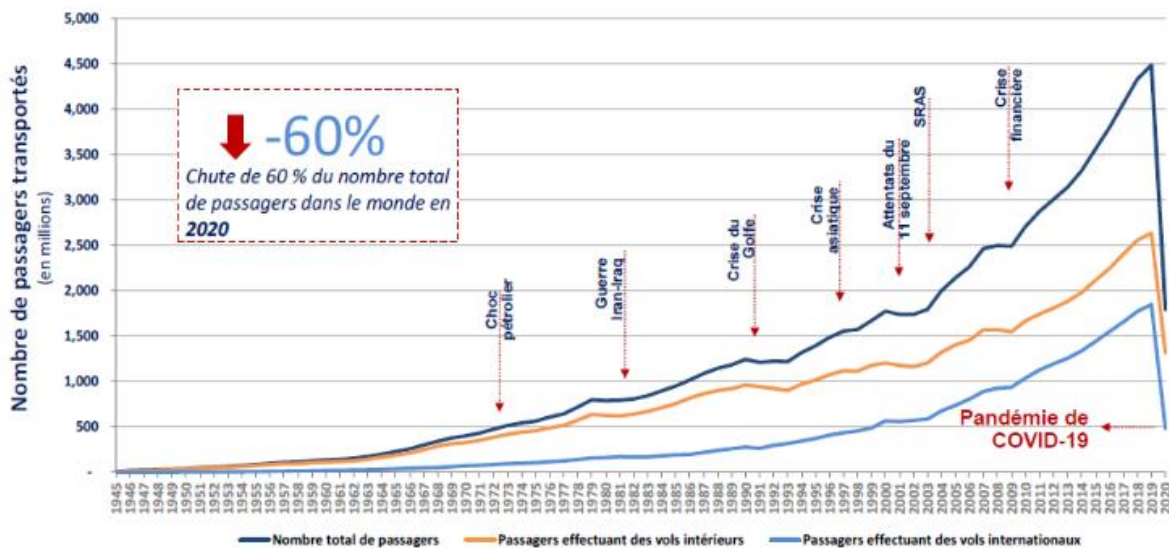
¹⁹ PROJET de rapport spécial présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège) pour la Commission de l'économie et de la sécurité de l'AP-OTAN

flotte aérienne peut rapidement représenter une catastrophe, non seulement pour la compagnie qui l'exploite, mais aussi pour les constructeurs aéronautiques, le tourisme, l'hôtellerie et le commerce. L'industrie du voyage est frappée bien plus durement par la crise actuelle, car la pandémie s'est très vite propagée dans le monde.

Des entreprises vitales comme Airbus occupent une place essentielle dans l'économie du continent et son développement technologique.

Cette industrie fondamentale est aujourd'hui confrontée à une baisse spectaculaire de son chiffre d'affaires, leur clientèle étant également en crise. Le problème se répercute profondément à tous les niveaux de l'économie nord-américaine et européenne, car les fournisseurs des grands constructeurs sont aussi nombreux que dispersés. L'utilisation de la capacité des avions devrait chuter de 65 % au deuxième trimestre de 2020, 40 % au troisième et 10 % au quatrième. À l'échelle planétaire, le nombre de vols a reculé début avril de 70 % par rapport à l'année précédente et les craintes sont vives quant à un changement structurel qui pourrait causer des baisses de demande à plus long terme.

Figure N°12 : la chute du nombre de passagers dans le monde en 2020



Source: <https://www.icao.int/Newsroom/Pages/FR/2020-passenger-totals-drop-60-percent-as-COVID19-assault-on-international-mobility-continues.aspx>

1.2.2.3. L'impact sur le secteur automobile

Le secteur automobile a subi un impact comparable. Outre la chute de la demande, il doit faire face à la désorganisation des exportations de pièces chinoises, ainsi qu'à des fermetures d'usines en Europe et en Amérique du Nord. Au mois de mars dernier, les ventes de voitures ont chuté de 55 % en comparaison avec 2019, même si les ventes de véhicules électriques sont restées stables, à l'exception de la Chine, où les ventes de voitures électriques ont plus souffert que les modèles à essence traditionnels. Aux États-Unis, les ventes automobiles ont reculé de 38 % en mars, et en Inde, de 50 %. Une telle baisse de la demande de cette ampleur se traduira forcément par une diminution substantielle de la demande d'énergie au cours de l'année à venir, mais l'ampleur et la durée de cette baisse dépendront de l'ampleur et de la durée de l'épidémie elle-même.

1.2.2.4. L'impact sur le secteur énergétique²⁰

Dans une pandémie comme celle que nous vivons actuellement, le secteur de l'énergie est naturellement marqué par la chute de la demande des consommateurs, du transport et de l'industrie, par les mesures de confinement.

Dans un rapport spécial publié fin avril 2020, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) estime que les pays en confinement total ont réduit leur demande énergétique de 25 % par semaine (18 % pour les pays en confinement partiel). La demande de charbon a reculé de 8 % au premier trimestre par rapport à l'année dernière, principalement à cause de la baisse brutale de la demande chinoise à la suite des fermetures d'usines. Quant à la demande pétrolière, elle a perdu 5 % sur la même période ; en mars, à l'échelle mondiale, les transports routiers avaient diminué de 50 % par rapport à la moyenne de 2019 pour la période. L'aviation a consommé 60 % d'énergie en moins. La demande de gaz, cependant, a mieux résisté. Les consommateurs de gaz ont surtout été touchés après le premier trimestre. La demande d'électricité est tombée de 20 % dans les économies confinées. La baisse de la consommation électrique industrielle a plus que compensé l'accroissement de la consommation domestique. Seules les énergies renouvelables ont connu une croissance de la demande sur la période.

D'après les prévisions de l'AIE²¹, la demande énergétique va se contracter de 6 % en 2020, le plus fort recul en pourcentage en 70 ans, et le plus fort de l'histoire en valeur absolue.

²⁰ PROJET de rapport spécial présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège) pour la Commission de l'économie et de la sécurité de l'AP-OTAN

Ce sont les économies les plus riches qui vont afficher la baisse la plus marquée. Celle-ci devrait atteindre 9 % aux États-Unis et 11 % dans l'Union européenne. L'effondrement de la demande concernera tous les combustibles, notamment le pétrole (9 %), et le charbon (8 %). Dans les pays en confinement, le transport routier a perdu entre 50 % et 75 % de son activité. Quant au trafic aérien, il est virtuellement à l'arrêt presque partout dans le monde.

1.2.3. L'impact social de la crise du COVID 19

La pandémie entraîne également de manière très significative le choix des décideurs de préconiser et favoriser l'enseignement à distance²². De très nombreuses écoles, universités et instituts de formation basculent rapidement vers un enseignement à distance, avec des fermetures d'écoles dans 191 pays à la mi-avril, touchant 1,5 milliard d'élèves et 63 millions d'enseignants du primaire et du secondaire. Cet enseignement recourt massivement aux moyens numériques, ce qui crée des problèmes d'accès à l'éducation pour de très nombreuses personnes, les infrastructures numériques, les compétences et l'équipement des institutions et des élèves étant très divers. Le problème posé par cette fracture numérique mène à des appels à utiliser d'autres médias pour l'apprentissage, comme les émissions de radio et de télévision.

Des problèmes d'adaptation se posent également dans les pays et institutions bien équipés²³.

De manière générale, la pandémie entraîne une hausse du temps d'écran, y compris chez les enfants, menant à des risques accrus pour ces derniers, notamment de cyber harcèlement, de pédocriminalité et d'exploitation sexuelle.²⁴

1.2.3.1. LA Pauvreté

Un million de Français ont basculé dans la pauvreté au cours de la crise sanitaire. Les étudiants, les intérimaires, les chômeurs, mais aussi auto entrepreneurs et artisans constituent les catégories les plus vulnérables²⁵. L'aide alimentaire a considérablement augmenté. La Fédération française des banques alimentaires a ainsi augmenté ses distributions de 25 %. Le

²¹ PROJET de rapport spécial présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège) pour la Commission de l'économie et de la sécurité de l'AP-OTAN

²² << COVID-19 : l'UNESCO s'inquiète de la fracture numérique dans l'enseignement à distance » sur news.un.org, ONU info, 21 avril 2020 (consulté le 01 décembre 2021).

²³ Hichem Ait Oujmid, « la facture numérique à l'époque du COVID 19 », sur Eco actu. Ma ,14 mai 2020, consulté le 03 Décembre 2021.

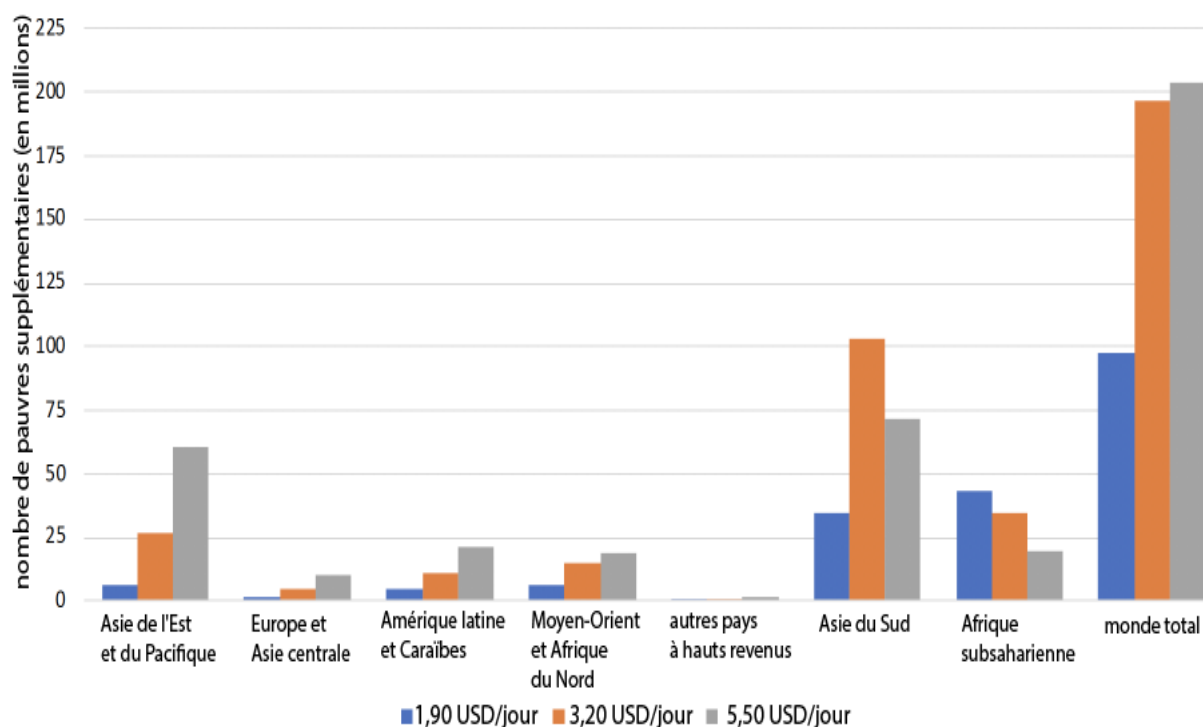
²⁴ UNICEF, « Les enfants exposés à des risques accrus sur Internet durant la pandémie de COVID 19 » sur unicef.ORG/Fr, le 15 AVRIL 2020 Consulté le 03 Décembre 2021.

²⁵ « COVID 19 : La crise sanitaire a fait basculer un million de françaises et français dans la pauvreté », le Monde, 6 Octobre 2020.

ministère de la Santé estime, début septembre, que 8 millions de personnes ont besoin de cette aide, alors qu'elles n'étaient que 5,5 millions en 2019.

Près de 100 millions de personnes supplémentaires pourraient tomber dans l'extrême pauvreté dans le monde, dont 43 millions en Afrique subsaharienne et 35 millions en Asie du Sud. (Si l'on considère les seuils de pauvreté plus élevés à savoir 3.20 et 5.50 dollars par jour le scénario pessimiste implique qu'environ 200 millions de personnes supplémentaires tomberaient dans la pauvreté. Dans ce cas, l'impact sur la pauvreté serait plus visible dans toutes les régions en développement, mais l'Asie serait la plus touchée (l'Asie de sud, en particulier, représente plus de la moitié de l'augmentation du nombre de personnes vivants en dessous du seuil de pauvreté de 3,20USD/Jour et plus d'un tiers de celles vivant en dessous de 5,50 USD/jour).

Figure N°13 : Evolution du nombre de personnes pauvres dans le scénario pessimiste, par région et par seuil de pauvreté, 2020



Source : Compilation de l'auteur d'après povcalNet (avril 2020) en FMI (2019,2020).

Selon la Banque mondiale, 150 millions de personnes dans le monde ont plongé dans la pauvreté à cause des effets de la crise sanitaire.²⁶

²⁶ « Avec la pandémie, les riches s'enrichissent, les pauvres s'appauvrissent » le 10/10/2020

D'après le magazine économique *Forbes*, entre le 18 mars et le 19 mai 2020 « la valeur nette des 600 plus grosses fortunes américaines a augmenté de 434 milliards de dollars », une augmentation de 15 %. Début décembre, cette augmentation s'élève à plus de 1 000 milliards de dollars²⁷.

1.2.3.2. Les conséquences sur la scolarité

Les mesures de fermeture des écoles prises dans de nombreux pays ont des conséquences particulièrement graves pour les enfants des milieux défavorisés²⁸.

Le confinement et l'école deux jours sur quatre, alternativement en présentiel à distance (mars à juin 2020 en France), a brisé la relation entre les enseignants et les élèves et fait ressentir une fracture numérique des élèves d'écoles, de collèges, de lycées et d'universités n'ayant pas d'ordinateur ou pas assez performant ou ayant une trop mauvaise connexion ou connexion limitée avec petite enveloppe de données. 4% des élèves soit 500 000 élèves ont décroché au total. De plus, le brevet et le bac 2020 sont notés sur la base du contrôle continu, ce qui est totalement inédit en France depuis mai 1968. L'obligation de porter un masque en classe décrétée en France a des « effets alarmants »²⁹.

Jean-Paul Brighelli³⁰, de même que des collectifs de parents, dénoncent les dégâts causés par l'obligation faite aux enfants (6 - 10 ans) de porter un masque à l'école, à partir de septembre 2020.

En raison de la fermeture des universités,

Le mal-être des étudiants, confinés dans de petits logements, contraints aux cours en distanciel, sans petits boulots ni liens sociaux, est préoccupant³¹.

1.2.3.3. Rupture de stock et pénuries

L'inquiétude liée à la pandémie se traduit dans certains pays par des achats en quantités inhabituelles de denrées alimentaires non périssables (pâtes, conserves, etc.) et de papier toilette débouchant sur des ruptures de stock ponctuelles dans de nombreuses grandes surfaces.

²⁷ « Milliardaires américains : pour eux, la pandémie c'est un jackpot à 1000 Milliards de dollars », L'Humanité, 11 décembre 2020.

²⁸ « Conséquences de la fermeture des écoles », site de l'UNESCO, consulté le 03/12/2021.

²⁹ « Masques à l'école primaire : les enfants sont baignés dans un climat anxigène », Marianne, 26/11/2020.

³⁰ « Jean-paul Brighelli : Comment peut-on enseigner avec un masque ? », Le Figara, 27 Août 2020.

³¹ Louis Chahuneau, « Coronavirus : les tentatives de suicide se multiplient chez les étudiants » sur RTL avec AFP, le 13/01/2020

D'autre part, la pandémie met en tension les chaînes logistiques d'approvisionnement des moyens nécessaires au traitement des malades (masques, blouses, gants, médicaments, respirateurs, etc.). La mondialisation des achats ne permet pas de pallier l'insuffisance des stocks stratégiques et le manque d'autosuffisance locale dans les productions. Des pénuries mondiales apparaissent sur le marché des masques FFP2.

1.2.3.4. Alimentaire

La pandémie de COVID-19 fait craindre des pénuries alimentaires³². En conséquence, plusieurs pays émettent des restrictions temporaires à l'exportation de certains produits alimentaires de base, parmi lesquels le Viêtnam et le Cambodge sur le riz³³, le Kazakhstan sur plusieurs produits dont le blé, le sucre et les pommes de terre, l'Algérie sur plusieurs produits dont la semoule et la farine³⁴ ou encore l'Ukraine sur le sarrasin.

Malgré des ruptures de stocks pour certaines denrées de base, il n'y a aucune pénurie durant la pandémie de COVID-19 en France. Les filières agroalimentaires pouvant continuer à produire, moyennant des ajustements. Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie dans le gouvernement Édouard Philippe, assure : « La sécurité d'approvisionnement en produits alimentaires et de première nécessité est garantie dans les jours et les semaines à venir [...]. 90 à 95 % des références sont disponibles » ; L'État appelle à la rationalité et à la solidarité des citoyens.

1.2.3.5. Mesure dans les établissements hospitaliers et les systèmes de santé

La prise en charge des maladies chroniques est notamment retardée. La saturation des hôpitaux, du personnel malade, et la réorientation de moyens humains et financiers vers le traitement des COVID-19, lors des périodes de pic pandémique et de confinement, on a observé une diminution ou un ralentissement de nombreux services hospitaliers et ambulatoires dédiés à d'autres maladies, avec notamment : la tuberculose, le paludisme, le VIH, la médecine nucléaire.

1.2.3.6. Santé mentale

La pandémie de COVID-19 entraîne une dégradation générale de la santé mentale (dépression, troubles du sommeil, troubles alimentaires, anxiété, pensées suicidaires...). Elle

³² Ram Etwareea, « Le Covid-19 fait planer le spectre d'une pénurie alimentaire », Le temps, 25 mars 2020 ;

³³ KARINE yoakim paskier, CORONAVIRUS : vers une pénurie alimentaire mondiale ? Sur le petit journal .com. 02 avril 2020.

³⁴ « Alger suspend l'exportation de 17 produits quel impact pour l'économie du pays face au Covid 19 ? » sur sputniknews .com. consulté le 05/12/2021.

touche particulièrement les personnes âgées, les malades du COVID-19 et les soignants et les enfants, adolescents et étudiants, mais aussi des dirigeants d'entreprise, les chômeurs, les artisans et les commerçants, les femmes et étudiants en précarité ou en télétravail³⁵.

La pandémie de COVID-19 aura un impact « à long terme » sur la santé mentale, alerte l'OMS qui estime que « ce n'est pas juste la contamination, ou la peur d'être contaminé qui a affecté la santé mentale de la population ». « Le stress procuré par les inégalités socioéconomiques et les effets de la quarantaine, du confinement, de la fermeture des écoles et des lieux de travail ont eu des conséquences énormes »³⁶. Une étude australienne estime qu'en 2020, les troubles anxieux et la dépression ont augmenté de plus de 25 % dans le monde, notamment chez les femmes et les plus jeunes.

1.2.3.7. Moyens médicaux et médicaments

Préoccupés par des problèmes potentiels d'approvisionnement ou de pénurie dus à la pandémie et à ses conséquences, de nombreux pays interdisent ou limitent à titre temporaire l'exportation de certains médicaments ou équipements médicaux, ou de protection médicale. D'après une étude, pour le seul mois de mars 2020, 36 États dans le monde ont adopté de telles mesures.

Parmi les pays ayant pris de telles mesures se trouvent notamment la Belgique, la France, le Royaume-Uni, la Roumanie, la Hongrie, la Serbie, la Bulgarie, la Turquie, le Maroc, l'Algérie, le Kenya, la Corée du Sud, l'Indonésie, la Malaisie, la Colombie, ou encore l'Inde. En avril 2020, les États-Unis ordonnent à leur tour l'arrêt des exportations de masques et d'autres équipements de protection nécessaires à la lutte contre le COVID-19[50]³⁷.

Le 15 mars 2020, la Commission européenne annonce la limitation à l'échelle de l'Union européenne des exportations hors-UE des masques et d'autres équipements médicaux de protection. Toute exportation hors-UE de ce type de matériel est désormais soumise à autorisation³⁸.

L'augmentation brutale de la demande engendre dès février dans certains hôpitaux et pharmacies une pénurie de masque chirurgical et FFP, de solution hydro alcoolique et

³⁵ « Covid 19 : la santé mentale des français mise à mal » Le Monde, le 10/05/2021

³⁶ « La pandémie de Covid 19 aura impact à long terme sur la santé mentale, alerte l'OMS » Oust-France avec AFP, 23 JUILLET 2021.

³⁷ Le Figaro avec Reuters, « coronavirus : trump ordonne l'arrêt des exportations de masques » Le figaro, 01/04/2020.

³⁸ « Coronavirus : Bruxelles, arbitre de la guerre des masques » sur le point, 16 mars 2020

de matériel médical (respirateur artificiel notamment). Le personnel de réanimation est également souvent débordé.

Pour essayer de prévenir une éventuelle pénurie en France, l'ANSM a annoncé le 17 mars, la limitation de vente de paracétamol par les pharmaciens. Ce sera une seule boîte par patient en bonne santé et deux boîtes maximum pour ceux qui présentent des symptômes de douleur ou de fièvre³⁹.

- **Masque chirurgical et masque de protection FFP**

En 2009, l'État français détenait 723 millions de masques de protection FFP2 et 1 milliard de masques chirurgicaux, puis la décision a été prise de ne pas renouveler certains stocks arrivant à péremption car en cas de besoin soudain les usines de production étaient capables d'être actives très rapidement, notamment en Chine. Pour Olivier Véran, l'État français dispose en 2020 d'un stock de 150 millions de masques chirurgicaux et d'aucun stock de masques de protection FFP2⁴⁰.

En mars, en France, les masques FFP2 ne sont plus disponibles en pharmacies ni dans les magasins de bricolage et les masques chirurgicaux se font rares, alors qu'à Daegu (Corée du Sud) des files d'acheteurs se forment. Ceci alimente un marché noir, des prix en ligne déraisonnables et des ventes de masques contrefaits, périmés ou défectueux.

Au 1^{er} mars, les pays européens s'interrogent sur leur capacité à gérer la pandémie.

- **Solution hydro alcoolique**

En France notamment, des pénuries de solution hydro alcoolique apparaissent. Le ministre de la Santé Olivier Véran le 6 mars autorise les pharmacies à produire leur propre solution hydro alcoolique.⁴¹

- **Respirateur artificiel**

L'Italie comme nombre de pays manque de respirateurs pour ses patients atteint d'insuffisance respiratoire, la Chine y envoie en mars 1 000 respirateurs artificiels⁴². La production nationale de pays tels que l'Allemagne, la France, les États-Unis et le Royaume-Uni est multipliée notamment grâce à la mobilisation d'entreprises du secteur automobile.

³⁹ « Paracétamol : une seule boîte par personne dans les pharmacies »

⁴⁰ « Doctrine de protection des travailleurs face aux maladies hautement pathogènes à transmission respiratoire » sur www.economie.gouv.fr consulté le 06/12/2021.

⁴¹ « Coronavirus : le gel hydro alcoolique pourra être fabriqué en pharmacie, son prix fixé par l'Etat » sur parismatch.com, 06mars 2021.

⁴² « Coronavirus : aux abois, L'Italie va être aidée par la chine » sur franceinfo, 12/03/2020. consulté le 05/12/2121.

1.2.3.8. Violences domestiques

À fin mars, le nombre de signalements de violences conjugales est en hausse de 30 %. Pour faire face à cette augmentation, le ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner annonce qu'un système d'alerte est mis en place dans les pharmacies. Les personnes victimes de violences conjugales peuvent utiliser un code, comme « masque 19 » pour donner l'alerte. Cette technique qui fonctionne déjà en Espagne semble porter ses fruits en France.

1.2.3.9. Mesures de rapatriements des citoyens de l'étranger et de solidarité internationale

Les pays ont pris des mesures pour rapatrier leurs citoyens qui ne peuvent pas rentrer en raison des interdictions de voyager à l'étranger. La Turquie est l'un des premiers pays à prendre des mesures dans ce domaine. Des milliers de citoyens turcs ont été rapatriés dans le pays. Environ 25 000 citoyens turcs. Dans ce cadre, les États-Unis ont rapatrié 63 000 citoyens, l'Espagne 24 000, l'Italie 60 000, la France 148 000, l'Allemagne 240 000, le Royaume-Uni 7 500, la Chine 1 457, la Belgique 6 000, le Brésil 13 000, le Canada 5 000, les Pays-Bas 5 000, la Suisse 2 700, le Portugal 7 500, l'Autriche 7 500, l'Inde 125 000 et l'Irlande 250. 91 La Turquie a pris des mesures pour soutenir l'unité de la communauté internationale dans la lutte contre l'épidémie, et a livré des fournitures médicales à près de 30 pays dont le Royaume-Uni, l'Italie, l'Espagne et les pays des Balkans. En outre, la Chine a aidé 120 pays, les États-Unis 42, l'Inde 31, la Russie 10, l'Allemagne 5, la Suisse 5, et le Royaume-Uni, les Pays-Bas, le Portugal et Israël ont aidé 1 pays.

1.3. L'effet de la crise de la COVID-19 sur quelques pays⁴³

1.3.1. En France

Selon les estimations de l'Insee publiées le 26 mars 2020, un mois de confinement entrainerait une chute du PIB français de 3%, soit une récession européenne.

En effet, l'activité industrielle serait réduite de moitié baisse de 89% dans la construction, baisse de 52% dans l'industrie hors agro-alimentaire qui pèse 12% du PIB... etc. Et la consommation des ménages aurait baissé de 35% soit 90% pour la branche de la construction et 55% pour les secteurs de la restauration, l'hébergement et les transports. Le climat des affaires (mesurant la confiance des chefs d'entreprises dans les grands secteurs de l'économie française) se serait dégradé en France à un niveau plus bas que la perte enregistrée lors de la crise financière de 2008.

⁴³ L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

Concernant l'impact sur l'activité et l'emploi de la crise sanitaire et des mesures de confinement qu'elle impose, il était noté que les mesures de confinement entraîneraient pour la France :

- ✓ Une perte de plus de 30 points de son PIB mensuel (une perte de 2,6 % sur l'année), soit environ 60 milliards d'euros de pertes de richesses par mois de confinement⁴⁴.
- ✓ Une baisse de la consommation effective des ménages de 18%.⁴⁵
- ✓ Une chute des investissements (fermeture des frontières, manque de main d'œuvre pour raisons de maladies, etc.), les secteurs les plus touchés étant : la construction et le tourisme (perte d'environ 14 milliards d'euro par mois)⁴⁶.
- ✓ Un accroissement du chômage partiel touchant 5,7 millions de personnes, soit 21% d'emploi salarié, suite à la baisse de la demande et le ralentissement ou l'arrêt de l'activité.⁴⁷

1.3.2. En Europe⁴⁸

La diminution des émissions industrielles et des transports fait chuter la teneur de l'air en dioxyde d'azote en Italie du Nord entre le 7 février et le 8 mars 2020 d'une manière équivalente à ce qui avait été observé en Chine. Et mi-mars 2020, le même phénomène d'amélioration de la qualité de l'air semble se répéter ailleurs en Europe. Le 26 mars 2020, l'Agence spatiale européenne confirme une baisse de la pollution de l'air, du 14 au 25 mars 2020 (pour le dioxyde d'azote notamment), en Europe, dont en Italie, en France et en Espagne, y compris dans des villes d'ordinaire très polluées comme Madrid, Paris ou Rome. La coïncidence entre chute de la pollution et débuts des confinements dans ces pays évoque une corrélation directe. En Italie, l'arrêt du tourisme a fait diminuer la pollution de l'eau provoquée par les bateaux à Venise, assainissant les canaux en y permettant un retour de la faune aquatique.

⁴⁴ Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_crise_en_cas_de_pand%C3%A9mie

⁴⁵ <https://www.la-croix.com/Economie/France/Coronavirus-Insee-estime-lactivite-economique-chute-35-2020-03-26-1201086288> (consulté le 03 avril 2020) ;

⁴⁶ <https://www.la-croix.com/Economie/France/Limpact-economique-Covid-19-trois-chiffres-2020-03-30-1201086985> (consulté le 03 avril 2020) ;

⁴⁷ <https://www.alternatives-economiques.fr/publication/coronavirus-tenir-choc/197001010100-00092339.html>.

⁴⁸ (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_crise_en_cas_de_pand%C3%A9mie)

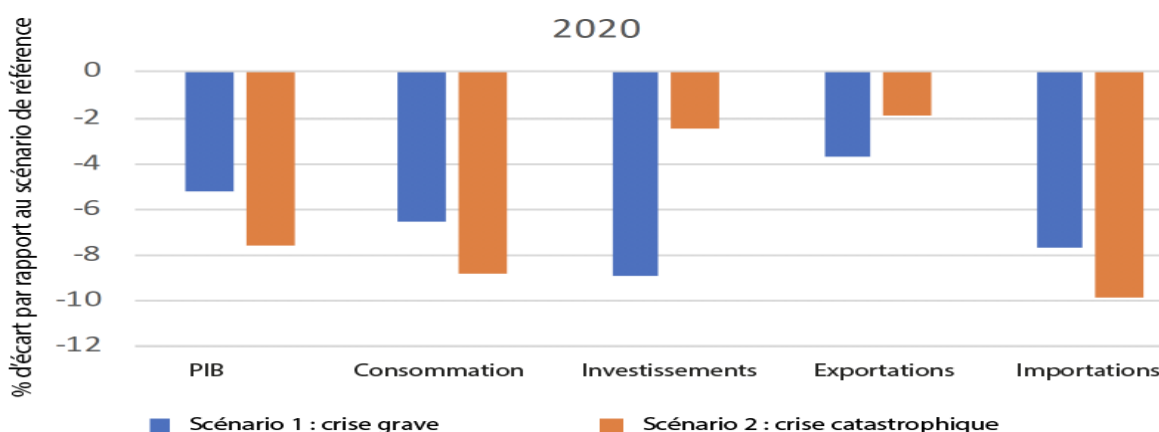
1.3.3. En Chine⁴⁹

Le 19 février, le site web britannique Carbon Brief publie une analyse provisoire des effets de la pandémie de COVID-19 sur les émissions de dioxyde de carbone chinoises. D'après cette étude, elles ont été réduites d'un quart pour la période observée par rapport aux années précédentes. Cela s'explique par une production réduite de 15 à 40 % dans les principaux secteurs industriels utilisant des combustibles fossiles, du fait des mesures de confinement. Les mesures du niveau de dioxyde d'azote dans l'atmosphère chinoise, effectuées par l'Ozone Monitoring Instrument du satellite Aura, confirment cette diminution du recours aux énergies fossiles dans le pays avec, début 2020, des niveaux moyens 36 % plus bas que sur la même période en 2019.

1.3.4. En Afrique

Pour ce qui est des effets de la COVID-19 sur les économies africaines, le **FMI** note que la COVID-19, une crise sanitaire qui frappe presque tous les pays, freine le dynamisme de l'Afrique subsaharienne/ASS⁵⁰ malgré les progrès réalisés par cette dernière les années précédentes.

Figure N°14: L'impact de la COVID-19 sur le PIB réel, 2020 (% d'écart par rapport au scénario de base) 2020.



Source : Résultat de l'EGC

⁴⁹ (Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_crise_en_cas_de_pand%C3%A9mie)

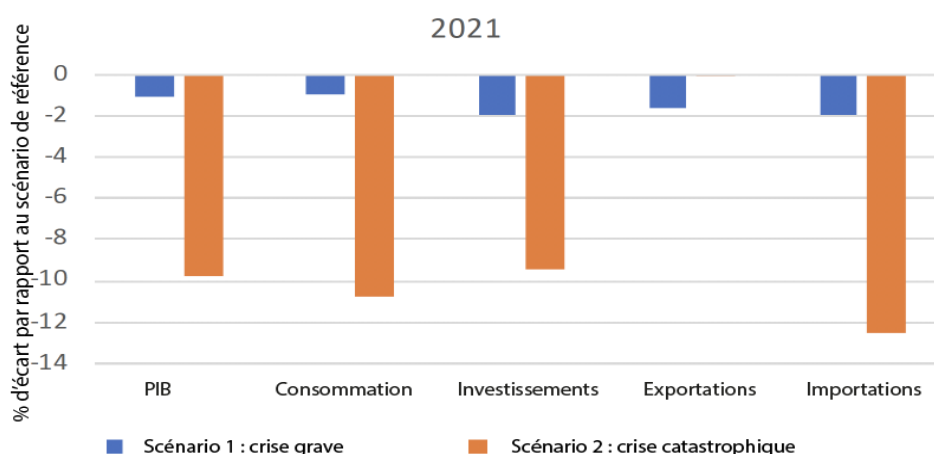
⁵⁰ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

Les effets de la crise sanitaire. En moyenne, la dette des pays de l'ASS pourrait augmenter temporairement, passant de 58% du PIB en 2019 à 64% du PIB en 2020. En 2020, le déficit budgétaire des pays exportateurs du pétrole pourrait se creuser de 3% du PIB et celui des pays importateurs de ce produit pourrait être de 2,5% du PIB supérieur à celui de 2019 en moyenne. Pour ce qui est du déficit courant moyen des pays de l'ASS, il devrait se dégrader à 8,4 % du PIB en 2020 venant de 6,2 % du PIB en 2019, le recul le plus significatif devant être observé dans les pays exportateurs de pétrole et ceux qui dépendent du tourisme.

En 2020, la baisse du PIB en Afrique subsaharienne⁵¹ est due à la diminution des exportations (4 % de moins), des investissements privés (8 %) et de la consommation des ménages (6 %). L'évolution des exportations est due à l'augmentation des coûts commerciaux. L'investissement est plus faible pour au moins deux raisons : (1) la réduction des IDE et le report des investissements intérieurs et la baisse de l'épargne publique (augmentation du déficit) et la baisse de l'épargne des ménages, car une participation plus faible au marché du travail combinée à une productivité plus faible réduit les revenus des ménages. La détérioration du solde budgétaire entraîne une hausse des taux d'intérêt et donc la suppression des investissements privés. La baisse des importations a des effets positifs sur le PIB.

Figure N° 15: Impact de la COVID-19 sur le PIB réel 2021 (% d'écart par rapport au scénario de base) 2021



Source : Résultat de l'EGC

⁵¹ Évaluation de l'impact économique de la COVID-19 en Afrique subsaharienne : perspectives à partir d'un modèle d'équilibre général calculable

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

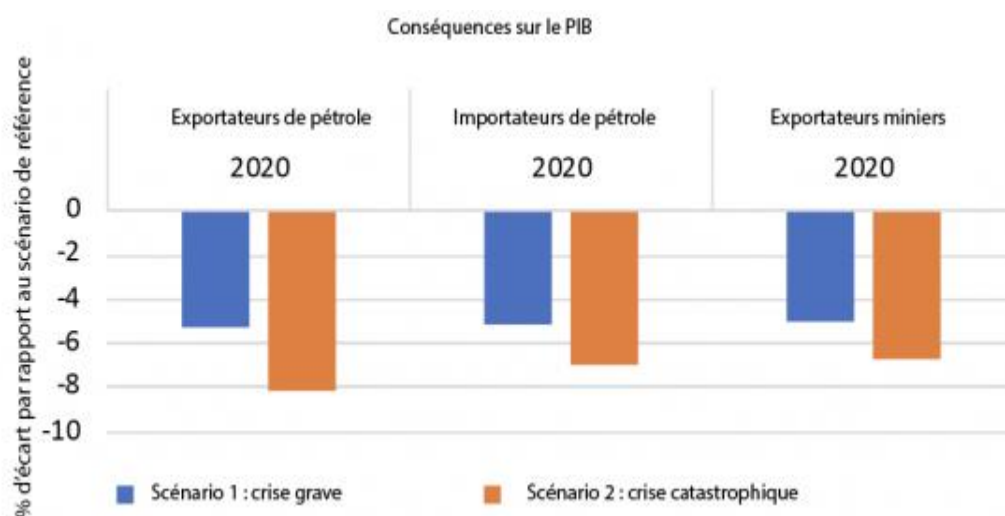
Dans un scénario plus pessimiste (scénario 2), le PIB de l'Afrique subsaharienne⁵² serait inférieur de 7,6 % au niveau de référence en 2020 et de 9,8 % en 2021 (figure 20). En moyenne, pour l'ensemble des pays, 45 % de l'impact de la COVID-19 sur le PIB de l'Afrique subsaharienne est dû aux chocs internes dans le cadre du scénario 1.

Les économistes estiment aussi que la pandémie de la COVID-19⁵³ devrait entraîner une forte perte de bien être pour les ménages dans la région de l'ordre de 7% à 10%, avec la baisse de l'emploi, la chute de prix des produits de base entraînant la détérioration des termes de l'échange, et la forte baisse estimée de la croissance économique de la région qui passerait en dessous du taux régional moyen de croissance démographique estimé à 2,7%. Cette perte de bien-être se verrait accentuer avec l'accroissement des prix (coûts de transactions) et les déficits d'approvisionnement à la suite des fermetures de frontières au commerce (ceci entraînerait des pertes de bien-être d'environ 14%), les ouvriers agricoles ou la main d'œuvre non qualifiée du secteur informel faisant partie de la franche la plus vulnérable.

Les trois plus grandes économies en Afrique subsaharienne (Afrique du Sud, Angola et Nigéria) sont frappées par la COVID-19 dans un contexte de baisse des prix des matières premières, d'une faiblesse persistante de la croissance et des investissements. Il est projeté une baisse de 6,9 à 8 points de pourcentage de la croissance économique moyenne de ces trois pays, mais aussi à la baisse des prix du pétrole brut (Angola et Nigeria) et des métaux industriels (Afrique du Sud), aux sorties de capitaux et aux effets des mesures de confinement.

⁵³ Communauté de l'Afrique de l'Est/CAE ; Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest.

Figure 16: Impact de la COVID-19 en Afrique subsaharienne par groupe de ressources



Source : Résultat de l'EGC

La pandémie de la COVID-19⁵⁴, pour les pays exportateurs de pétrole et ceux exportateurs des métaux ou minerais, entraînerait une chute de croissance, respectivement de l'ordre de 7 et 8 points de pourcentage. Cette pandémie ralentirait la croissance économique (elle va rester positive) des pays qui ne disposent pas des ressources naturelles (surtout dans l'UEMOA et la CAE(2)), suite à la faiblesse de la demande extérieure et aux perturbations des chaînes de valeur et des productions nationales.

La pandémie de la COVID-19 causerait une dépréciation des monnaies des pays de la région, accentuerait la hausse des prix de certaines denrées alimentaires (le riz, le blé, etc.) et conduirait à l'insécurité alimentaire dans les pays importateurs de produits alimentaires, avec pour effet la baisse des revenus des ménages (détérioration de la situation des pauvres, réfugiés et déplacés internes) et la baisse de la demande intérieure.

L'insécurité alimentaire dans la région (il est projeté une contraction de la production agricole de 2,6% à 7% et une baisse des importations alimentaires de 13% à 25%) devrait s'accroître avec les perturbations dans les chaînes d'approvisionnement agroalimentaires locales suite à un accès réduit aux intrants et aux services, des limitations des mouvements de main-d'œuvre, des blocages au niveau des transports et des routes, ainsi que des difficultés

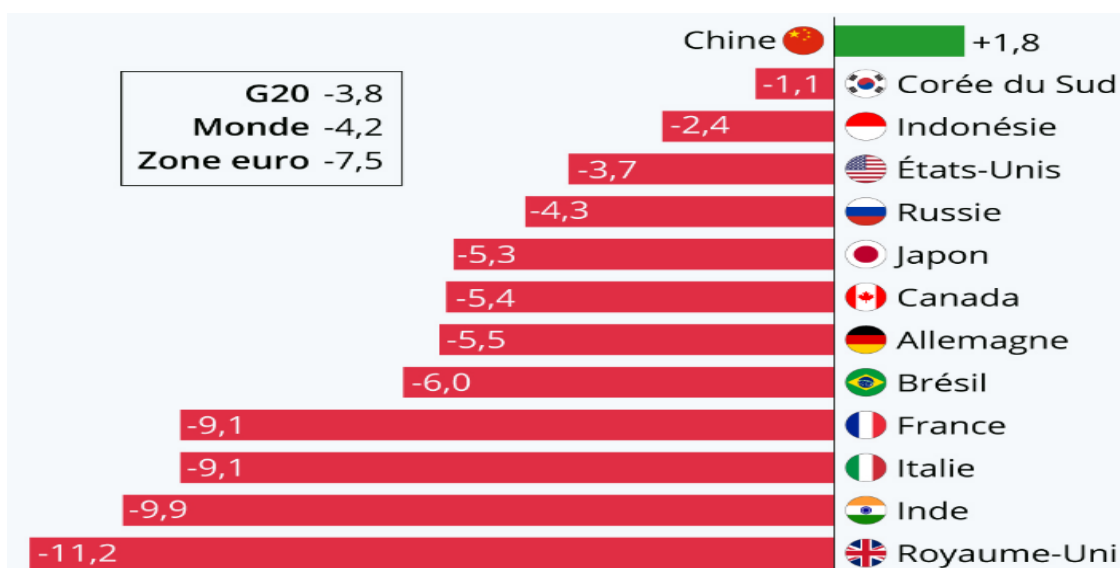
⁵⁴ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

d'accès au crédit ou aux liquidités. Cette pandémie de la COVID-19 devrait entraîner des déficits des comptes courants (détérioration des balances commerciales) et budgétaires suite à la baisse des exportations qui entrainerait la baisse des recettes publiques (surtout pour les pays exportateurs des matières premières ou dépendants du tourisme).

Rappelons aussi que, pour la Banque mondiale⁵⁵ (2020), de manière générale, la faible demande extérieure, la chute brutale des prix des produits de base et le bouleversement du secteur touristique résultant de la COVID-19 auraient un effet négatif sur l'activité économique en Afrique subsaharienne. Les problèmes structurels auxquels fait face l'Afrique pourraient remettre en cause l'efficacité des mesures prises pour limiter la propagation de la COVID-19, notamment le confinement. Pour cette institution, parmi les canaux de transmission des effets de la COVID-19 sur l'activité économique en Afrique subsaharienne. L'impact de la pandémie sur l'économie mondiale est indiqué dans le graphe suivant :

Figure N°17 : Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020 en pourcentage.



Source : <https://www.echodumardi.com/author/echodumardi/>

⁵⁵ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

1.4. L'impact positif de la crise du COVID 19⁵⁶

Un autre effet de la pandémie de COVID-19 a été **l'augmentation de la demande de fournitures et de matériel médicaux**, tels que les respirateurs artificiels, les thermomètres, les désinfectants pour les mains et les masques et vêtements de protection. S'il est vrai qu'au début de la pandémie de nombreuses mesures, comme des restrictions à l'exportation, ont été prises concernant le matériel médical et les produits alimentaires, le commerce international de ces produits a considérablement augmenté depuis. À cet égard, le commerce international joue un rôle positif pour ce qui est de répondre à la demande mondiale de fournitures médicales pour combattre la COVID-19.

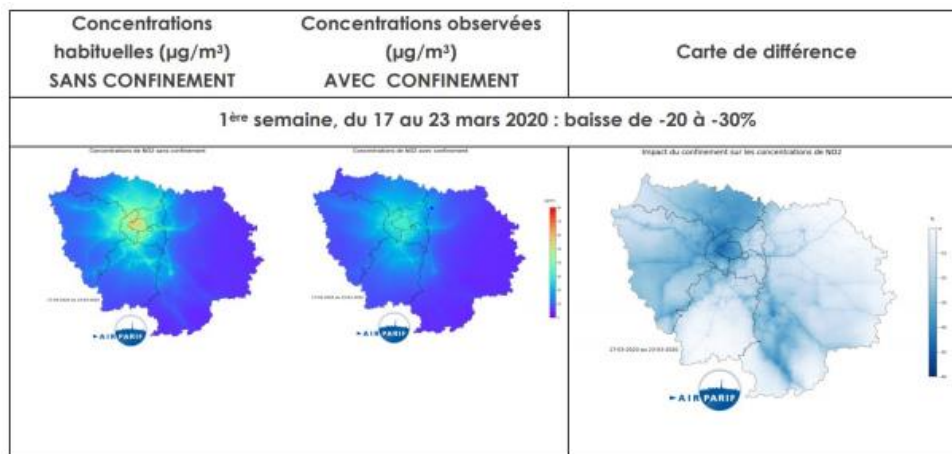
Les mesures de confinement entraînent une **forte diminution de la pollution atmosphérique**, notamment pour le dioxyde d'azote (NO₂) émis par les véhicules et industries. Selon le Centre de recherche sur l'énergie et l'air pur (CREA) finlandais, le SARS-COV-2 pourrait avoir réduit les émissions chinoises de CO₂ d'au moins un quart entre le 3 et le 16 février 2020, une baisse équivalant à 6 % des émissions mondiale sur cette période. Le nord de l'Italie, particulièrement concerné par la pollution au NO₂, a vu celle-ci baisser spectaculairement en quelques jours, comme le révèlent les mesures du satellite Copernicus Sentinel-5P. François Gemenne, expert en géopolitique de l'environnement et membre du GIEC, indique qu'en Chine cette baisse de pollution va épargner plus de vies humaines que le virus en aura coûtées.

Le confinement a aussi des effets sur le trafic aérien : arrêt de 50 à 90 % des liaisons au départ de la Chine continentale et de 60 à 70 % des vols internes, l'équivalent selon l'International Council on Clean Transportation, en 2018, de 17 % des émissions totales de CO₂ par passager ; les suspensions de vols en deux semaines ont diminué les émissions mondiales de CO₂ par passager de 54 %.

Durant cette épidémie, des mesures ont été prises pour venir en aide aux plus démunis et renforcer la solidarité sociale. Parmi les pays comptant le plus grand nombre de cas, à l'exception des Pays-Bas et de la Suisse, tous ont mis en place des programmes de soutien financier pour les personnes dans le besoin.

⁵⁶ « L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.

Figure N° 18 : Comparaison des niveaux de NO₂ entre une situation normale et la première semaine d'application du confinement avec des conditions météorologiques comparables.



Source : pollution de l'air et Covid-19 revue des connaissances, impact des mesures de confinement sur l'environnement.

Des baisses historiques des concentrations en oxydes d'azote ont été enregistrées par Airparif pendant le confinement. Par ailleurs, Airparif a pu analyser la fraction la plus fine appelée « particules ultrafines », de taille inférieure à 100 nanomètres et liée principalement aux phénomènes de combustion. Les baisses de concentrations concernant ce polluant ont été également particulièrement marquées, de l'ordre de 30 %. Pour les particules les plus fines (< 20 nm), la baisse était même encore plus importante, de l'ordre de 50 %.

Conclusion

L'arrêt soudain de l'activité économique dans de nombreux secteurs et une détérioration sans précédent du commerce mondial provoquent de profondes récessions dans la plupart des pays. Le confinement total et les restrictions en matière de sécurité imposées au circuit logistique et l'absence de résilience au choc des chaînes de valeur mondiales, mais aussi, dans un premier temps, l'imposition de restrictions commerciales pour des raisons de sécurité nationale sur des produits essentiels, allant des denrées alimentaires aux produits pharmaceutiques, ont réduit les flux de biens et de services.

Section 2 : L'impact de la crise sanitaire sur le commerce national.

La crise du COVID-19 qui a frappé le monde entier est d'abord une crise sanitaire mais son impact va bien au-delà du secteur de la santé et les conséquences sont ressenties sur tous les secteurs économiques et sociaux. Cette analyse des effets les plus évidents du COVID-19 sur les éléments du paysage macro-économique et social de l'Algérie. Le

Secrétaire Général des Nations Unies, dans son rapport d'impact socio-économique du 31 mars 2020, a lancé un appel pour réagir ensemble, de manière décisive et innovante, pour empêcher la propagation du virus et faire face aux ravages socio-économiques que le COVID-19 fait partout.

2.1. L'impact économique de la crise du COVID 19 en Algérie

2.1.1. Etat actuel de l'économie algérienne ⁵⁷

L'économie algérienne a une croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures et l'investissement public. Les effets de la crise économique engendrée par la COVID-19 sur les prix du pétrole permettent d'utiliser celui-ci comme variable instrumentale pour comprendre l'effet sur l'économie sans risque de se tromper du fait de la part que représentent les hydrocarbures dans les exportations (98%), dans les recettes fiscales (60%) et dans le PIB (19%). De toutes les matières premières cotées en bourse, le pétrole est celui qui subit le plus l'effet du COVID-19.

Avant même l'arrivée du virus en Algérie, la croissance faiblissant du PIB (1% en 2019 contre 1.4% en 2018)⁵⁸, s'expliquait déjà par l'évolution négative de la production et des prix des hydrocarbures, ainsi que par la faiblesse de diversification de l'économie algérienne. Un ralentissement de la croissance a été enregistré même dans les secteurs hors hydrocarbures puisque la croissance hors hydrocarbures est passée de 3,3% en 2018 à 2,6 % en 2019. Un ralentissement est enregistré dans les secteurs du Bâtiment, Travaux Publics et Habitat (BTPH), de l'agriculture et du commerce. Cette tendance est structurelle pour beaucoup de variables comme par exemple la croissance de l'investissement public et privé, dont l'évolution décrite par le graphique ci-dessous (ONS) montre une baisse nette depuis 2012 et négative en 2019.

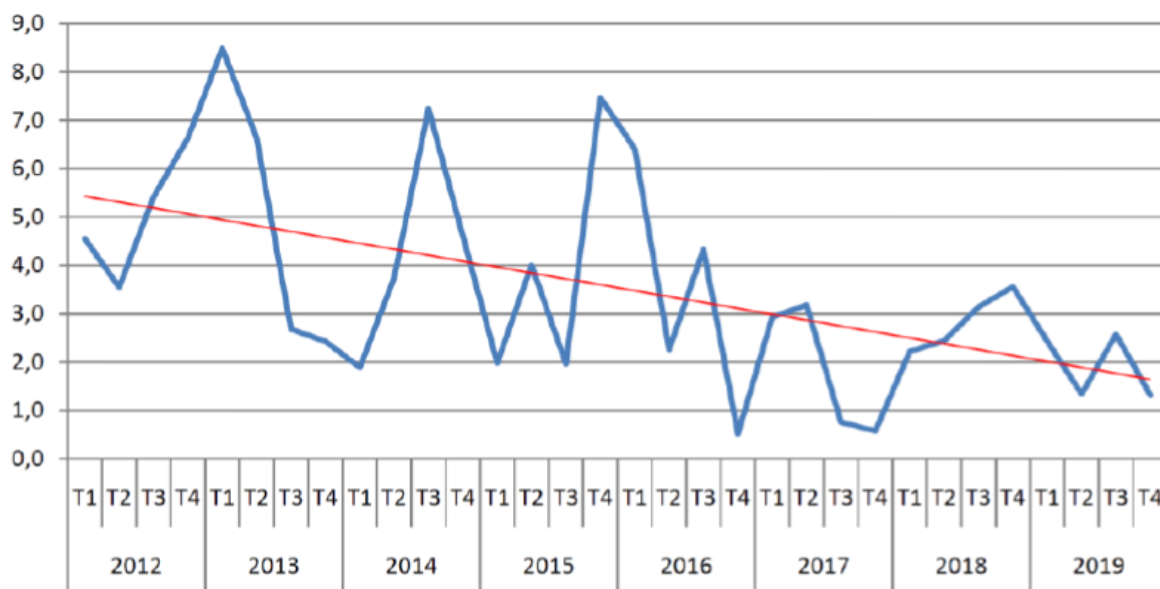
- ❖ **Du côté de la demande** : également, la croissance de la consommation privée a baissé de plus de moitié entre 2012 et 2019 car fortement impactée par la volatilité du prix du pétrole, le ralentissement des importations y afférentes et l'incertitude politique qui a caractérisé 2019. Le graphique suivant (ONS) illustre le ralentissement de la consommation des ménages dans le temps. La combinaison des deux graphes montre

⁵⁷ Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie.

⁵⁸ . Economist Intelligence Unit

le ralentissement structurel de la croissance de la demande en Algérie avant même la crise COVID 19.

Figure N°19 : Evolution du taux de croissance (%) de la Consommation Finale des Ménages



Source : ONS Comptes Nationaux 2019

- ❖ **Au niveau des équilibres externes, les importations** : ont décliné en 2019 de 9.5% par rapport à 2018 et représentent 24.3% du PIB en 2019⁵⁹. Ceci s'explique en grande partie par la réduction de la consommation privée expliquée plus haut, mais également par des restrictions drastiques de certaines importations (véhicules, produits électroniques notamment). Il convient à cet effet de rappeler que l'Algérie est un importateur net de produits alimentaires, le blé importé représentant 77% (selon le PAM) de la consommation totale du pays générant ainsi une certaine vulnérabilité aux chocs d'approvisionnement des principaux pays exportateurs ainsi qu'aux flambées des prix des denrées alimentaires.
- ❖ **Le déficit de la balance des opérations courantes** est estimé à - 10,2% du PIB et a été compensé exclusivement par un tirage sur les réserves de change qui sont estimées à 62 milliards de dollars à début Février 2020 selon l'Economiste Intelligence Unit (couvrant 13 mois d'importations) contre \$195 milliards en 2013. Sur la base du Plan d'Action du Gouvernement, le déficit budgétaire a augmenté de 9.7% du PIB en 2018 à 11.5% en 2019 malgré une augmentation de la fiscalité pétrolière et une stabilité de

⁵⁹. Banque Mondiale

la fiscalité ordinaire. Ce déficit a été financé en majeure partie par les banques publiques et plus de 70% de la dette publique est due à la Banque d'Algérie, avec un financement externe quasi-négligeable. La dette publique représente en fin 2019 45.8% du PIB contre 37% en 2018.

- ❖ **L'inflation** : est modérée à 2.7% en 2019 grâce à la stabilité des prix des produits alimentaires, du transport, de l'immobilier et des communications. Le chômage est estimé à 11.9% en 2019 avec une composante majeure de femmes (20.4% et de jeunes 26.9%) selon l'ONS. Il n'y a pas de valeur de départ de référence de la pauvreté et les plus récentes estimations remontent à 2011 (ONS) et montrent que 5.5% des Algériens vivaient en deçà du seuil de pauvreté (avec moins de 3.6 USD par jour) avec une concentration particulière au niveau du Sahara (11%) et des steppes (16.5%). L'indice de développement humain quant à lui affiche (dernier rapport de développement humain du PNUD) un excellent classement au niveau africain (2ème derrière les Seychelles) notamment de par les efforts constants de l'Algérie en matière de santé et d'éducation. Les secteurs les plus importants pour l'économie algérienne sont : les hydrocarbures (19% du PIB), l'agriculture et le commerce (chacun 12% du PIB) et le BTPH et le transport (chacun 11%), avec une contribution assez faible de l'industrie au PIB (6%).

2.1.2. L'impact macro-économétrique⁶⁰

Afin d'estimer l'impact macro-économique sur l'Algérie, le modèle suivant a été élaboré par le Système des Nations Unies dont l'estimation porte essentiellement sur : l'impact dû à la baisse du prix du pétrole, avec les scénarios d'un prix moyen de 35 USD et 40 USD en moyenne sur 2020. Ces prix indicatifs ont été choisis relativement bas pour deux raisons :

1/- Un pic de 20\$ le baril a été observé à plusieurs reprises en 2020 et tout l'objectif du modèle est de simuler un choc sur l'économie pour étudier sa réaction et ceci n'aurait pas été possible avec des prix plus élevés. Le modèle examine également les scénarios d'une baisse de 10 à 30 % des dépenses d'équipement en 2020. Le modèle est basé sur l'hypothèse que les principaux facteurs impactant le taux de croissance en Algérie sont les dépenses publiques d'équipement, la consommation publique et privée, la demande mondiale et le prix

⁶⁰ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Juin 2020

du pétrole (Brent) avec des corrélations stables. L'autre hypothèse concerne le taux de change qui est prévu d'être fixe au cours de l'année.

2/-Les prévisions macro-économiques concernent seulement l'année en cours sachant que les estimations pluriannuelles requièrent une analyse plus approfondie des variables. Comme le développement de la pandémie est incertain, l'espace des scénarios macro-économiques reste ouvert. La fonctionnalité de ce modèle n'est pas limitée à la crise du COVID-19 et il peut être réutilisé pour d'autres scénarios.

L'évolution de l'emploi et du chômage ainsi que celle de la balance commerciale et du déficit budgétaire a été calculée sur la base du taux de croissance du PIB. L'impact sur les secteurs économiques et sociaux ne peut pas être calculé à travers le modèle macro-économétrique mais une extrapolation des tendances macro-économiques a été appliquée pour une analyse rapide, complétée par une appréciation qualitative sur la base des évaluations précédentes disponibles sur l'économie algérienne effectuée par des organismes multilatéraux, ou internes au Système des Nations Unies.

2.1.3. Impact sur les variables macro-économiques⁶¹

Selon ce modèle macro-économétrique, la croissance économique devrait se situer en 2020 entre -4,48% (avec un baril à 35 \$ et une réduction de l'investissement public de 10%) et -5,70% (avec un baril à 30\$ et une réduction de l'investissement public de 30%) et ceci en fonction de l'évolution des prix du pétrole et du niveau d'investissement public dont les résultats d'un choc combiné sont présentés dans la matrice suivante. Il convient de noter que ces variables sont interchangeables, donc la baisse de l'un et la hausse de l'autre peuvent conduire au même résultat. Les hypothèses techniques du modèle ainsi que les tests de robustesse sont fournis en annexe dans une partie dédiée qui va dans le détail économétrique de sa construction.

Tableau N° 06 : Croissance de la demande et de la consommation en 2020

Demande mondiale basé sur prévision FMI	-7.71%
Consommation privé	- 0.72%
Consommation publique	-1.60%

⁶¹ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

Tableau N° 07 : Taux de croissance du PIB en 2020

Brent	-10%	-20%	-30%
Investissement publique			
35USD	-4.48%	-5.00%	-5.60%
40USD	-4.55%	-5.10%	-5.70%

Le modèle est construit à partir des prévisions de demande et consommation mondiales (privée et publique) puis simule la réaction de l'économie à partir d'un double choc : un sur les prix du baril et un second sur la baisse de l'investissement public. Ce sont ces deux variables qui ont été choisies car ce sont celles qui tirent la croissance de l'Algérie et qui ont immédiatement réagi au choc du Covid-19. Le modèle relatif à l'emploi est une Loi d'Okun bien connue pour sa robustesse et qui est présentée également en annexe).

Ce taux de croissance estimé avoisine les estimations du FMI⁶² qui prévoit une baisse de -5,2% pour le PIB réel (contre 2.4% initialement anticipé, soit une correction de -6,8%). Le rebond en 2021 est prévu à +6,2% selon le FMI, grâce à une forte croissance prévue dans le secteur des hydrocarbures (en repli de -18% en 2020 selon le FMI). Ceci montre la grande dépendance de l'Algérie au prix du baril et une relance relativement faible car la croissance nette sur 2020-2021 sera à peine de 1% et lorsqu'elle est rapportée à la croissance démographique (croissance réelle par habitant) la croissance devient négative. Selon le FMI, la croissance économique devrait en outre être affectée par une baisse de la consommation et de l'investissement, tant privé que public (baisse de 20% des dépenses d'équipement entérinée dans la loi de finances 2020). En conséquence, la croissance hors-hydrocarbures pourrait également chuter à -2,3% selon le FMI.⁶³

2.1.3.1. La balance commerciale ⁶⁴

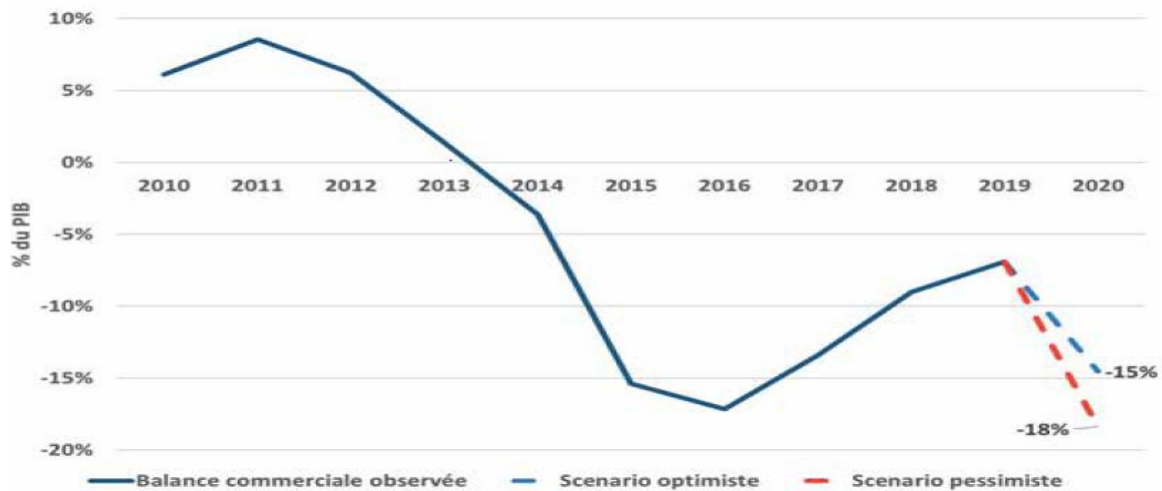
Dans cette partie nous avons besoin d'une prévision du PIB des exportations et des importations, le tout en nominal. Il est supposé que le taux de change sera fixe tout au long de l'année.

⁶² Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

⁶³ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

⁶⁴ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

Figure N°20 : La balance commerciale



Source : Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

A. Importations⁶⁵

Le gouvernement a annoncé une baisse de 10 Milliards d'USD (de 41 à 31 Mds) pour 2020. En supposant le taux de change fixe Il est possible d'appliquer cette variation à la valeur des importations nominales LCU.

B. Exportations

Les exportations sont supposées suivre la variation de production de pétrole dont est déduit le volume des rapports de l'OPEP et d'une note de Goldman Sachs. Les volumes annuels moyens en milliers de baril/jour sont multipliés par le prix moyen du Brent pour 2019 et par l'un prix moyen du Brent des deux scénarios (30 USD ou 35 USD) pour 2020. Comme pour les importations, en supposant que le taux de change est fixe il est possible d'appliquer les variations de production en valeur (USD) aux exportations en valeur 2019 (LCU).

C. PIB nominal

Ayant déjà les projections du PIB réel, il suffit d'avoir celles du taux de croissance déflateur du PIB qui sont régressées sur son retard et sur celui du déflateur des exportations pétrolières.

Par rapport à la balance commerciale⁶⁶, le modèle SNU prévoit en 2020 un déficit à l'intérieur d'un intervalle allant de -13,33% du PIB à 16,39% du PIB selon la valeur du taux de change USD/DA (130 DA ou 145 DA), et les prix du pétrole (35 USD) et selon l'ampleur

⁶⁵ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

⁶⁶ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Juin 2020

de la baisse des investissements publics entre 10% et 30%, comme présenté dans les scénarii suivants :

Tableaux N° 08 : Prévisions de la balance commerciale

Taux de change à 130 DA/USD

Balance commerciale (%PIB)			
Brent /investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-13.33%	-13.40%	-13.49%

Taux de change à 140 DA/USD

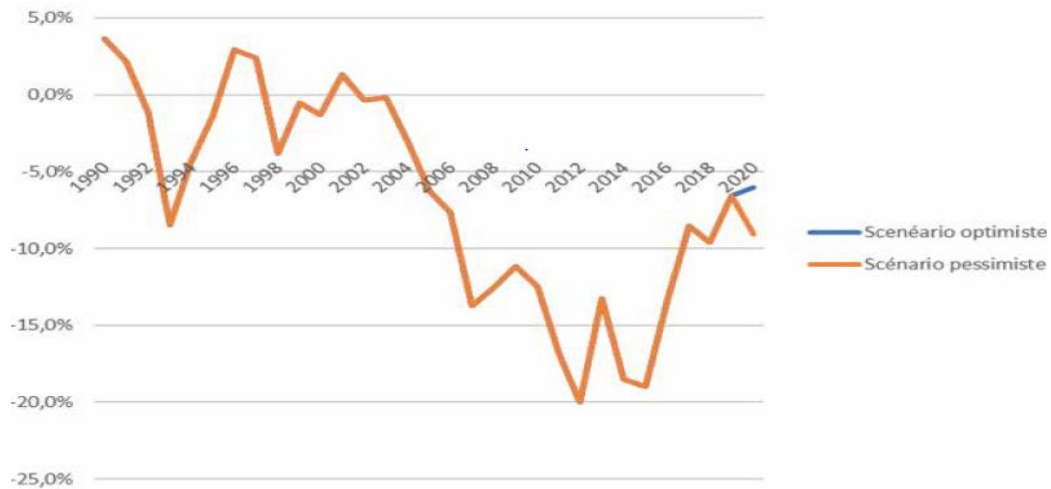
Balance commerciale (PIB)			
Brent /investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	15.64%	15.72%	15.82%

Taux de change à 130 DA/USD

Balance commerciale (PIB)			
Brent /investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-16.19%	-16.28%	-16.39%

La balance commerciale risque de se dégrader au fur à mesure que le Dinar algérien se déprécie, le prix du baril baisse et l'investissement public est réduit. En moyenne, le modèle prévoit un déficit courant d'environ 16% en 2020, légèrement en dessous de ce que prévoit le FMI (-18.3%).

Figure N°21 : déficit budgétaire



Source : Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

Pour estimer le déficit budgétaire, il faut projeter les recettes et les dépenses de l'Etat. Pour les recettes, est utilisée la pression fiscale moyenne sur les 5 dernières années qui est appliquée au PIB nominal 2020 estimé. Pour les dépenses, sont retenus plusieurs scénarios d'évolution des dépenses publiques (tels que définis plus haut).

Selon les résultats de notre modèle⁶⁷, le déficit budgétaire devrait se situer entre 6.0% et 8.3% du PIB en 2020, selon les prix du baril. C'est dans cet intervalle que se situe également le déficit prévu (7.3%) selon l'avant-projet de loi de finances complémentaire 2020.

Tableau N°09: Déficit budgétaire (% PIB)

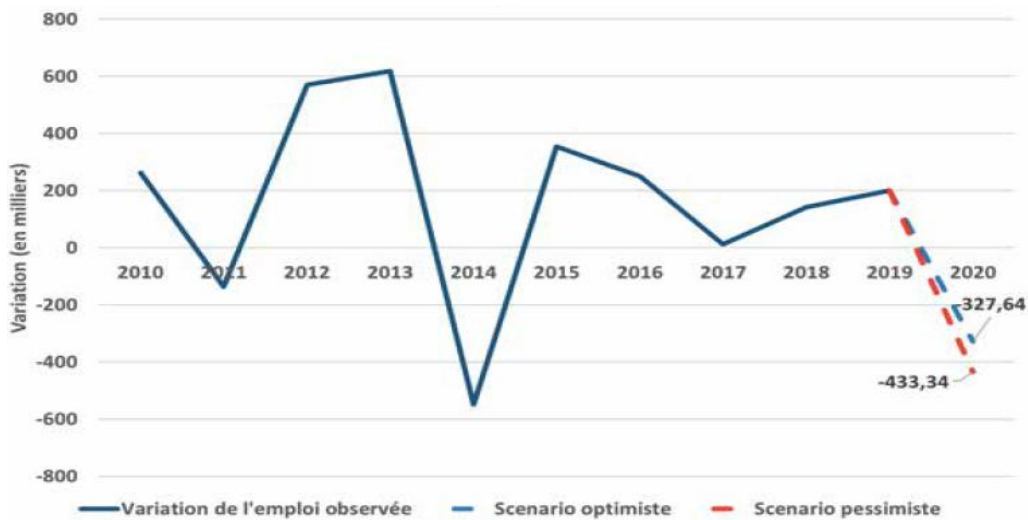
Brent\ Investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-8,3%	-7,2%	-6,0%

Selon les prévisions du FMI, les revenus fiscaux devraient baisser de 21% en 2020 par rapport à 2019 et les recettes d'exportations de 51% en 2020. Quant aux réserves de change évaluées à 62 Mds USD fin 2019, elles devraient chuter à 24 Mds USD fin 2020 si aucune mesure n'est prise. Le FMI estime à 157 USD le prix du baril nécessaire pour équilibrer les comptes budgétaires algériens en 2020, tout en prévoyant un prix moyen du baril à 36 USD en 2020 et 38 USD en 2021.

⁶⁷ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

2.1.3.2. Emploi et chômage⁶⁸

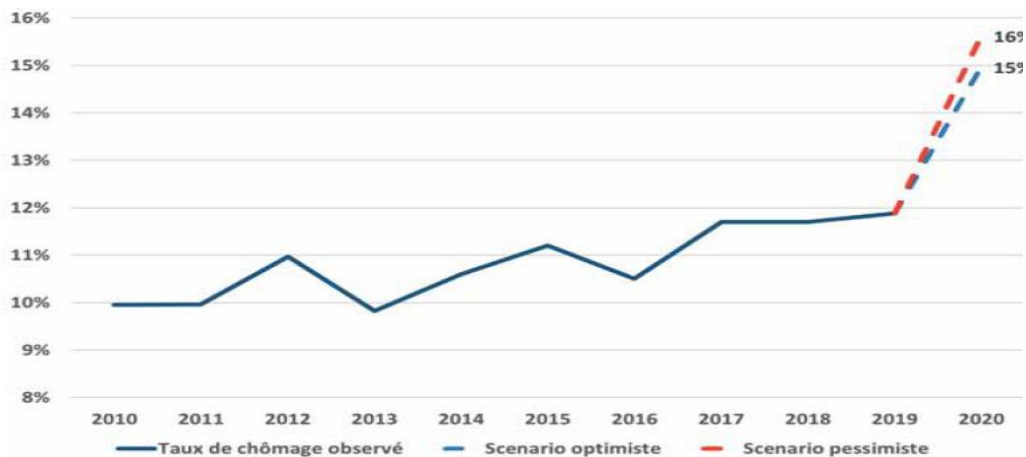
Figure N°22: l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi en Algérie



Source : Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

A partir des données de force de travail et d'emploi (reconstitué ci-dessus pour 2019) Il est estimé un taux de chômage pour 2019 (-11.9% en légère augmentation).

Figure N°23: l'impact de la crise sanitaire sur chômage en Algérie



Source : Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID-19 sur l'Algérie

Les mesures de confinement touchent tous les secteurs de l'économie mais à des degrés d'impact différents. Les entreprises font face à des pertes substantielles qui menacent

⁶⁸Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Juin 2020

leur fonctionnement et leur solvabilité, notamment les petites entreprises et une grande partie de travailleurs risque d'être exposée à des pertes de revenus et à perdre leur travail.

Les conséquences sur les activités génératrices de revenus sont particulièrement sévères pour les travailleurs sans protection sociale ou les travailleurs journaliers ainsi que pour les personnes les plus vulnérables au sein de l'économie informelle qui représenterait 46% de l'économie algérienne (selon l'ONS en 2012). Le nombre final de pertes annuelles d'emplois en 2020 dépendra de manière décisive de l'évolution de la pandémie et des mesures prises pour en limiter l'impact et en particulier la durée du confinement. Il est donc difficile aujourd'hui d'avancer un chiffre. Selon les résultats de notre modèle, le taux de chômage se situerait autour de 15%. Cette estimation coïncide également avec les estimations provisoires du FMI : (voir tableaux suivants)⁶⁹

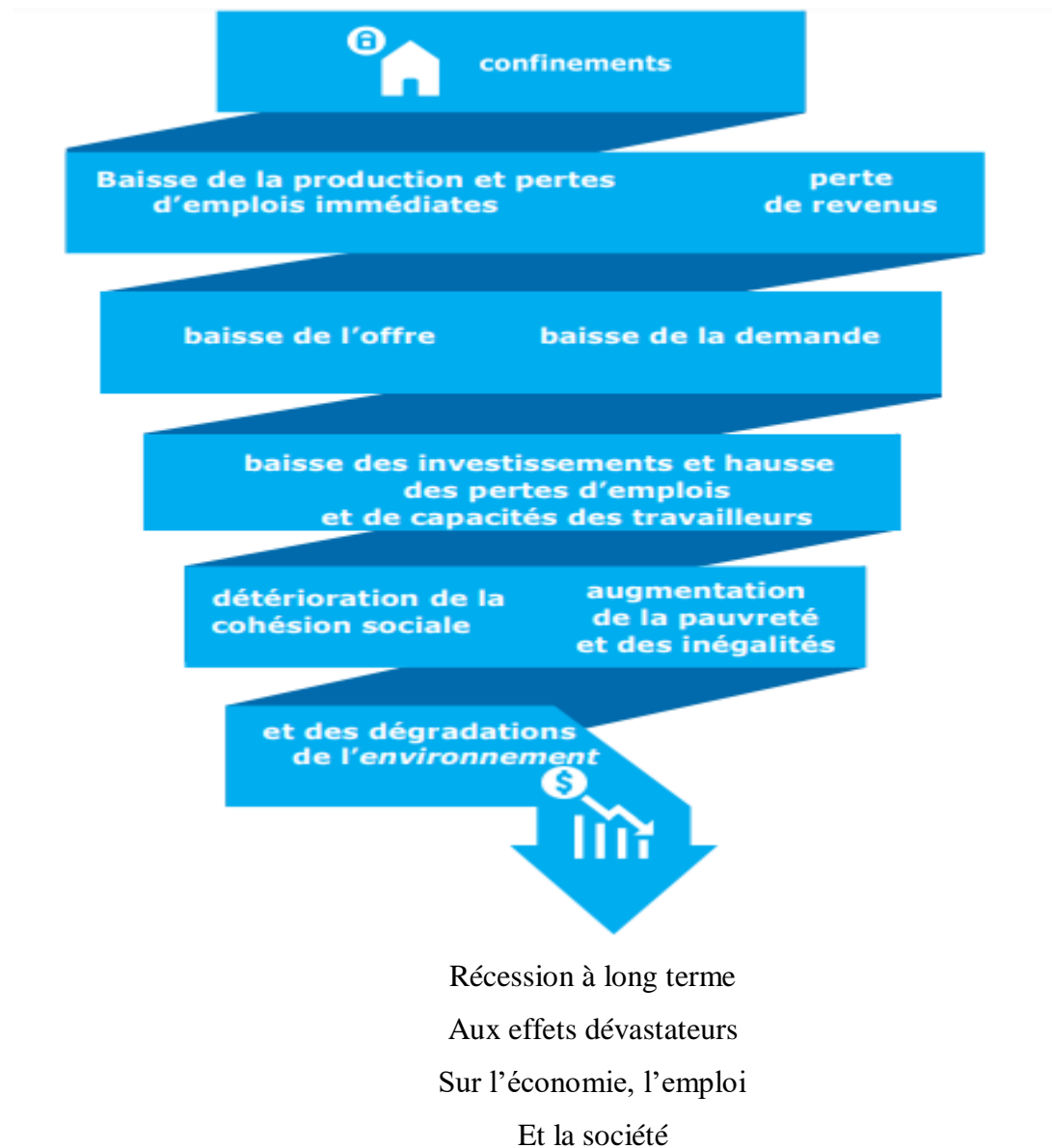
Tableaux N°10 : les variations de l'emploi et de taux chômage en (%).

Emploi en % (variation)			
Brent/ investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-2.97%	-3.39%	-3.87%
Emploi en milliers (variation)			
Brent/ investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-327.64	-372.82	-424.71

Chômage (variation)			
Brent/ investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD			
Chômage en milliers (variation)			
Brent/ investissement public	-10%	-20%	-30%
35 USD	-14.96	-15.24	-15.56

⁶⁹ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie – Juin 2020

Schéma N° 07 : Mécanisme de la canalisation de l'économie – la spirale négative de confinement.



Source : le monde du travail et la COVID-19

2.1.4. Impact sur l'emploi et les entreprises ⁷⁰

En l'absence d'enquêtes d'entreprises, il est possible d'identifier les secteurs les plus touchés par les destructions d'emplois, la réduction de temps de travail, la baisse de production et le déplacement des effectifs liés au COVID-19 en transposant les tendances d'impact sectoriel de la crise du COVID-19 dans le monde sur l'économie algérienne.

⁷⁰ Ali Souag, Ragui Assaad: Labor Market Program and Informality in Algeria, Université de Mascara, de Paris Est Créteil et l'Université de Minnesota (2011)

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

Selon une étude mondiale du BIT⁷¹, les secteurs les plus fortement touchés par la fermeture quasi totale ou la forte baisse de la demande pendant plusieurs mois sont les commerces de détail et les commerces en gros œuvrant dans les secteurs considérés non essentiels, comme l'hôtellerie et la restauration. Plus de la moitié des travailleurs dans ces derniers secteurs sont des femmes.

Tableau N°11 : L'impact du COVID 19 sur l'emploi mondial par secteur.

-Secteur économique	-Impact actuel de la crise sur la production économique.
-Education	Faible
-Domaine de la santé des personnes et de l'action sociale	Faible
-Fonction publique et défense; sécurité sociale obligatoire	Faible
-Services publics	Faible
-Agriculture ; forêts et pêche	Faible-moyen*
-Construction	Moyen
-Activité financière et d'assurances	Moyen
-Mine et extractions	Moyen
-Arts, spectacles, loisirs, et d'autres services	Moyen-élevé
-Transports, stockage et communication	Moyen-élevé
-Hôtellerie et restaurations	Elevé
-Immobiliers, activités administratives et d'affaires	Elevé
-Industrie manufacturière	Elevé
-Commerce en gros et de détail, réparation automobile et de motos	Elevé

Le secteur manufacturier, bien que ne représentant que 6 % du PIB en 2019 en Algérie est sévèrement touché à cause notamment, de la fermeture temporaire des usines, du confinement des travailleurs et de la paralysie des chaînes d'approvisionnement aux plans national et international. La demande est notamment réduite dans des industries essentielles comme l'automobile, le textile, l'habillement, le cuir et la chaussure à cause des mesures de quarantaine, des fermetures de magasins, des annulations de commandes et des baisses de salaires. Les secteurs sont talonnés de près par le transport de personnes, l'industrie des loisirs

⁷¹ Analyse rapide de l'impact socio-économique du COVID19 sur l'Algérie –Juin 2020

et le transport et stockage qui alimentent les chaînes d'approvisionnement, et ensuite le BTPH et les activités financières et d'assurances. L'agriculture, la fonction publique et les services publics semblent être les moins touchés par la perte d'emplois. En revanche le commerce en ligne a bénéficié d'une demande croissante. S'agissant de l'agriculture, la crise du COVID-19 n'a pas affecté l'accès aux produits alimentaires ni la sécurité alimentaire qui continue de dépendre pour 70% (PAM) des importations de céréales et leurs chaînes d'approvisionnement. Il est clair qu'une plus forte production locale augmentera la résilience dans les secteurs stratégiques comme l'alimentaire et la nutrition par rapport aux différents scénarii de crise dans un contexte de changements climatiques et protection des marchés locaux.

❖ L'agriculture, la fonction publique et les services publics

L'agriculture, la fonction publique et les services publics semblent être les moins touchés par la perte d'emplois. En revanche le commerce en ligne a bénéficié d'une demande croissante. S'agissant de l'agriculture, la crise du COVID-19 n'a pas affecté l'accès aux produits alimentaires ni la sécurité alimentaire qui continue de dépendre pour 70% (PAM) des importations de céréales et leurs chaînes d'approvisionnement. Il est clair qu'une plus forte production locale augmentera la résilience dans les secteurs stratégiques comme l'alimentaire et la nutrition par rapport aux différents scénarii de crise dans un contexte de changements climatiques et protection des marchés locaux.

2.1.5. Impact sur la disponibilité alimentaire⁷²

La disponibilité alimentaire dépend de trois facteurs principaux ;

- ❖ Les ratios de dépendance à l'égard des importations.
- ❖ La façon dont les principaux pays exportateurs réagiront à la crise du COVID-19.
- ❖ Les réserves totales en mois d'importations de marchandises.
- **Dépendance à l'égard de l'importation** : L'Algérie connaît une dépendance vis-à-vis de l'étranger pour satisfaire la demande en céréales, principalement les blés. La production de blé n'est pas suffisante pour satisfaire les exigences d'une population à croissance rapide. L'écart entre la production et la demande est en constante augmentation. Selon le PAM, la consommation moyenne de blé par habitant est évaluée à

⁷² Programme Alimentaire Mondiale

plus de 220 kg/an, d'où un besoin total de 88 millions de quintaux pour une population de 44 millions.

Les blés représentent 60% des apports énergétiques (calories) de la ration alimentaire de l'Algérien moyen, 70% des protéines totales et 88% des protéines végétales. La production moyenne est estimée à 22,5 millions de quintaux, d'où une couverture par des importations de l'ordre de 65,5 millions de quintaux. Le coût de ces importations s'élève à plus de 2 milliards de dollars.

- L'Algérie dispose normalement d'un stock stratégique de réserve assez important pour couvrir plus que 19 mois de besoins.
- L'Algérie risque d'avoir un problème pour les honorer à cause de la disponibilité internationale et de la chute des prix du pétrole et son impact sur les revenus algériens.

2.2. Impact social de la crise du COVID-19

L'épidémie du COVID-19 a également un impact considérable sur les secteurs sociaux et le développement humain, notamment ceux de la santé et de l'éducation. Elle risque de générer une augmentation des indices de pauvreté. Son impact risque de se faire ressentir plus durement parmi les catégories les plus vulnérables de la population (enfants, personnes âgées, personnes en situation d'handicap, femmes en situation de détresse sociale, ménages travaillant dans le secteur informel, migrants, demandeurs d'asile et réfugiés).

2.2.1. Résilience du système de santé face au COVID-19⁷³

Le système de santé a montré sa résilience à travers sa capacité de prise en charge clinique, grâce à un réseau d'hôpitaux et de cliniques sur toute l'étendue du territoire national. Malgré l'expansion rapide du virus COVID-19, qui a touché toutes les wilayas du pays, en particulier celles du Nord et des Hauts Plateaux, le système de santé a pu répondre à la demande sanitaire. Qu'il soit direct ou indirect, l'impact de l'épidémie du COVID-19 sur la santé des Algériens ne dépend pas seulement de l'accès à tous aux soins hospitaliers; il relève également des capacités de prévention et de mitigation contre les risques du COVID-19 à travers les structures de santé de base et primaires et les mécanismes d'engagement communautaire.

⁷³ Unicef Policy Brief : Atténuer les répercussions économiques et sociales (2020) de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) en Algérie

L'épidémie risque d'affecter les populations de façon inégale, selon le niveau et la continuité de leur accès aux messages de santé publique, au dépistage et aux soins préventifs. La situation géographique des ménages, leurs conditions de vie, leur niveau de revenu, d'éducation, d'autonomie physique ou mentale, ou d'inclusion sociale sont autant de facteurs d'inégalités face à l'épidémie. Il mérite d'être noté par ailleurs que le personnel de santé a été le plus exposé aux risques sanitaires liés au virus. Ce sont d'ailleurs les femmes qui occupent la majorité des emplois du secteur des soins de santé et des services sociaux en Algérie : infirmières, cliniciennes, sages-femmes et personnel de soutien.⁷⁴

2.2.1.1. Les personnes âgées et les personnes ayant des maladies chroniques : sont les plus susceptibles de développer des complications potentiellement fatales en cas d'infection au COVID-19. Durant la période de confinement, les personnes âgées peuvent souffrir d'isolement social, de difficultés à faire face aux besoins du quotidien (dont l'alimentation) et s'exposer à des risques accrus de problèmes cardiovasculaires, de maladies chroniques, neurocognitifs et de santé mentale.

2.2.1.2. Les personnes en situation d'handicap⁷⁵ : outre les défis généraux qui accompagnent la pandémie, font face à des obstacles supplémentaires, parmi lesquels l'accès aux messages de santé publique, particulièrement difficile pour les personnes souffrant de handicaps visuels, auditifs et même cognitifs. Ils pourraient aussi rencontrer des difficultés pour accéder aux soins dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 et ressentir d'avantage les effets de l'isolement en raison des mesures de confinement et de distanciation sociale.

Les femmes enceintes atteintes du COVID-19 sont des femmes plus à risque et nécessitent des structures de soins et des équipes de soignants multidisciplinaires adaptées à prendre en charge ce type de cas.

2.2.1.3. L'impact négatif des épisodes de maladies infectieuses sur la santé mentale⁷⁶ : Les mesures de distanciation physique, la perte d'emploi, l'anxiété générée par l'incertitude et les changements de vie liées à la crise sont, en général, des facteurs de perturbation de la santé mentale des populations, notamment les personnes âgées, les femmes en situation de

⁷⁴ CIDDEF « Femmes en chiffres 2019 »

⁷⁵ <https://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases>

⁷⁶ Shultz et al, 2015

détresse sociale, les enfants, les migrants, réfugiés et personnes déjà atteintes de troubles mentaux⁷⁷.

Pour prévenir de telles perturbations, il convient d'évaluer les mérites et les faiblesses d'un système sanitaire fortement basé sur les structures hospitalières. Le renforcement des capacités (humaines, matérielles, financières et communautaires) et la mise en place d'une vision de santé publique holistique, de structures de planification adéquates et d'outils de stratification des populations à risque, seront autant de moyens d'améliorer la résilience du système sanitaire.

2.2.1.4. L'aggravation de niveau de pauvreté⁷⁸

La proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté (moins de 3,6 USD par jour) était de 5.5% selon les chiffres de 2011. A cause de la baisse des revenus, la pauvreté monétaire sera engendrée principalement par la perte de travail et de revenus. Le ralentissement économique causé par le COVID-19 risque également d'affecter l'envoi de fonds en provenance de l'étranger, ce qui peut aggraver un peu plus le niveau de pauvreté.

En Algérie, selon une étude du CNES (2012-2013), le taux de pauvreté multidimensionnelle des enfants et des jeunes de 0-24 ans (basé sur 10 indicateurs de privations) s'élevait en 2012 à 18%, soit près de 3 millions de personnes. Entre 21% et 27% des enfants de moins de 16 ans sont touchés par la pauvreté multidimensionnelle. L'Algérie pourrait connaître, suite à la crise du COVID-19, une augmentation des indices de pauvreté au sens multidimensionnel. Ces chiffres cachent toutefois de fortes disparités régionales ; la pauvreté étant plus concentrée dans les régions du Sahara et les zones steppiques. Les territoires les plus touchés par la pauvreté multidimensionnelle chez les moins de 25 ans se trouvent dans le Sud (27,6%), les Haut plateaux-Centre (22,5%) et les Haut plateaux-Ouest (20%). Par strate de résidence, la privation est plus importante dans les zones rurales (24,4%), que dans les zones urbaines (14,1%)⁷⁹. L'Algérie pourrait connaître, suite à la crise du COVID-19, une augmentation des indices de pauvreté au sens multidimensionnel.

⁷⁷ United Nations Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Children, 2020

⁷⁸ Impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes conduites au Maroc et en Algérie, Rapport

Etude FEMISE (2013), p61.14. <https://www.djazairiess.com/fr/apsfr/504176>

⁷⁹ Algérie Rapport National Volontaire : Progression de la mise en œuvre des ODD 2019.

Bien qu'il n'existe pas d'évidence pour l'Algérie, il est estimé globalement que la crise du COVID-19 pourrait faire tomber jusqu'à 66 millions d'enfants dans la pauvreté extrême⁸⁰.

Par ailleurs, l'anxiété au sein des familles, à cause de l'enfermement excessif et du stress lié à la perte d'emploi et de revenus, ainsi que les mesures de confinement accroissent le risque de violence à l'égard des femmes et de maltraitance envers les enfants au sein du foyer. Ce phénomène est observé au niveau global, dans la mesure où la crise actuelle a tendance à faire augmenter les tensions au sein des ménages et, par conséquent, les risques de violence domestique pour les femmes et les filles⁸¹.

2.2.1.5. L'impact de décrochage scolaire

De plus, la fermeture des écoles peut accroître le nombre de cas de maltraitance d'enfants qui ne sont pas signalés, car les enseignants sont souvent les mieux placés pour identifier les enfants victimes de violence à la maison et apporter une réponse appropriée. Selon l'UNICEF, les trois quarts des jeunes enfants (âgés de 2 à 4 ans) dans le Monde sont victimes d'agressions psychologiques ou de punitions physiques, ou des deux, de la part des personnes qui s'occupent d'eux à la maison.

Décidée le 12 mars dernier par le Gouvernement pour contenir la propagation du virus, la fermeture des écoles et des universités dans tout le pays a entraîné la suspension de la scolarisation de plus de 9 millions d'enfants et d'adolescents. Cette situation aura un impact sur les enfants qui rencontrent des difficultés à accéder à l'école ou qui sont plus exposés au risque de décrochage scolaire. Le taux d'abandon de scolarité peut être deux fois plus élevé que la moyenne nationale.⁸²

2.2.2. Protection des populations vulnérables

L'Algérie a réagi très rapidement dès l'apparition des premiers cas confirmés au COVID-19 en mettant en place un dispositif progressif adossé à l'évolution de la pandémie. Concrètement, on peut considérer le début de prise en charge de cette stratégie dès le début mars 2020, avec la mobilisation et l'engagement des pouvoirs publics au plus haut niveau de l'Etat pour en atténuer les effets. C'est ainsi que dans un premier temps, les premières

⁸⁰ https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-04/160420_Covid_Children_Policy_Brief.pdf

⁸¹ <https://www.un.org/fr/covid-19-riposte-globale/covid-19-lonu-alarm%C3%A9e-par-la-%C2%AB-flamb%C3%A9e-%C2%BB-des-violences-domestiques>

⁸² UNICEF: Etude OOSC : Enfants et Adolescents en dehors de l'école en Algérie

mesures ont consisté à contenir et ralentir la propagation du COVID-19. Plusieurs mesures préventives, imposées par la situation sanitaire, ont ainsi été prises par les pouvoirs publics. Il s'agit notamment de :

- La mise à disposition des centres médico-sociaux avec le personnel médical et paramédical faisant preuve d'une disponibilité et d'un professionnalisme remarquables ;
- La mise à disposition de centres familiaux pour accueillir les citoyens provenant de divers pays au titre du dispositif de mise en quatorzaine rendue obligatoire et ce, conformément aux recommandations de l'OMS et adoptées par l'Algérie.
- Les plus Hautes Autorités du pays ont mis en place ce dispositif depuis la mi-mars 2020, avec notamment la suspension des liaisons aériennes, maritimes et terrestres avec les autres pays à l'exception toutefois de quelques liaisons pour l'acheminement des matériels, équipements et autres produits en rapport avec la lutte et la prévention contre le COVID-19. Quelques liaisons aériennes et maritimes ont également été assurées exceptionnellement pour le rapatriement des ressortissants bloqués à l'étranger. Le dispositif global de gestion de la pandémie est encadré par un Comité scientifique en coordination avec les Services du Premier Ministère. La nette amélioration de la situation sanitaire a amené les pouvoirs publics à assouplir le dispositif de confinement et à le lever progressivement. Ces mesures répondent à l'amélioration de la situation mais aussi à la nécessité de relancer l'économie nationale qui a subi les contre coups de cette pandémie, mettant en difficulté tous les secteurs, avec une sérieuse menace sur l'emploi.

Avec le dé-confinement graduel, les pouvoirs publics jettent les bases d'une reprise progressive des activités avec, sans doute, l'implication des différents acteurs et partenaires (Gouvernement- Employeurs-Syndicats et Associations, ...), secteurs les plus gros employeurs.

2.2.3. Protection des migrants et réfugiés en situation de vulnérabilité⁸³

Une évaluation rapide menée par l'OIM, entre le 1er et le 5 avril 2020, révèle qu'après l'apparition du COVID-19, les migrants en Algérie, notamment dans les wilayas où les mesures de confinement ont été mises en œuvre, ont été confrontés à des obstacles croissants pour accéder aux moyens de subsistance et aux services de proximité, tout en étant dans l'incapacité de retourner dans leur pays d'origine. La situation actuelle fait que la grande

⁸³ Universal child benefits Policy issues and options, UNICEF, ODI, June 2020, p: 74

majorité des migrants vit dans des conditions précaires et sont à risque accru de violence et d'exploitation, particulièrement les enfants non accompagnés. Bien que la loi protège l'accès aux soins des migrants, même en situation irrégulière, beaucoup de migrants font face à des obstacles croissants dans l'accès aux informations de préventions, à cause des barrières linguistiques, culturelles et logistiques.

La crise du COVID-19 a également fortement affecté les réfugiés et demandeurs d'asile, dans les camps de réfugiés comme en milieu urbain, en particulier les plus vulnérables qui sont davantage fragilisés par les mesures de confinement. A Tindouf, s'il n'y a pas de cas rapportés de réfugiés atteints par le virus, beaucoup de réfugiés sahraouis ont perdu leurs sources de revenus à cause du confinement et sont en grande difficulté pour satisfaire leurs besoins quotidiens.

Le bureau du HCR à Alger, à travers son centre d'appel, a reçu plus de 1000 appels de réfugiés et demandeurs d'asile vivant en milieu urbain depuis l'entrée en vigueur, en mars 2020, des mesures de confinement et d'autres mesures de santé publique.

Beaucoup ressentent une anxiété croissante face à cette situation et demandent une assistance urgente pour couvrir leurs besoins quotidiens essentiels. La plupart travaillent dans le secteur informel ont perdu leurs sources de revenus déjà très précaires et instables. Incapables de payer leurs loyers, beaucoup risquent de se retrouver sans abri ou ont déjà été expulsés de leurs logements. Les réfugiés qui souffrent de maladies graves qui nécessitent un suivi régulier sont plus que jamais exposés aux risques de complications parfois fatales (maladies cardio-vasculaires, hépatiques, rénales, psychiatriques, etc.).

L'impact sur les femmes réfugiées ⁸⁴est plus fort encore. Celles qui avaient un travail ont, pour la plupart, déclaré ne plus avoir de sources de revenu en dehors de l'assistance du HCR, et elles sont exposées à un risque accru de violence et d'exploitation. Elles ont besoin d'un soutien rapide et devraient avoir accès aux services d'aide aux femmes et filles survivantes de violence fournis tant par les structures publiques que par le réseau associatif. L'impact sur les enfants réfugiés se fait déjà sentir, ces derniers sont davantage touchés par l'interruption de la scolarité depuis la fermeture des écoles le 12 mars 2020 sans pouvoir pour la plupart accéder à l'enseignement à distance. Bien que des programmes d'éducation nationale aient été mis en ligne ou soient diffusés sur des chaînes de télévision, la plupart des

⁸⁴ United Nations Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Children, 2020

enfants réfugiés et demandeurs d'asile n'ont pas accès à ces programmes (manque de moyens informatiques, barrière de la langue). Le confinement expose aussi les enfants à de multiples formes de violence domestique aggravées par la précarité des parents.

Conclusion

Afin de répondre aux défis socio-économiques liés à la pandémie COVID-19, la protection des groupes les plus vulnérables et l'activation des leviers accélérateurs d'une relance socio-économique sur des bases plus durables et écologiquement saines seront d'une grande importance. Les accélérateurs transversaux, de par leur effet multiplicateur à travers les différents secteurs, devront constituer le socle de la relance.

- Les mesures prises par le Gouvernement ont certainement contribué à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19, mais il serait important de mener des études approfondies pour mieux évaluer l'impact au niveau des différents secteurs socio-économiques.
- La protection sociale est un élément stratégique de réponse aux crises et aux risques divers qu'ils soient soudains ou anticipés. C'est afin de renforcer la capacité du système algérien de protection sociale à répondre aux chocs économiques et sanitaires qu'il devient important d'évaluer l'ensemble du système et de le renforcer en intégrant des programmes innovants et plus efficaces.

Section 3 : Les variations des prix des matières premières

Au cours des 50 dernières années, la globalisation s'est traduite par la financiarisation des marchés ce qui a engendré les fortes variations des cours des matières premières dû à la spéculation.

Les hausses des cours des matières premières au début des années 2000 sont liées à l'apparition des pays dites émergents(**BRICS**⁸⁵) dont leur développement et lié à l'industrie qui dépend de la transformation des inputs à des out put.

Les récents bouleversements causés par la crise sanitaire (COVID-19) qui a touchée le monde ont fait chuter l'économie mondiale en 2020. Cette dernière à influencer négativement les prix des matières premières car depuis le marché une hausse exponentiel depuis le début de l'année 2021.

⁸⁵ BRICS : c'est un acronyme qui veut dire les pays suivants (Brésil, Russie, India, Chine, Sud Africain).

3.1. Les variations des prix des matières premières « Produits énergétiques »

Les ressources énergétiques de la planète se présentent sous deux formes différentes : les énergies renouvelables, et les énergies non renouvelables.

Les énergies renouvelables, ce sont les énergies qui se renouvèlent après chaque utilisation telle que l'énergie solaire voltaïque, l'énergie éolienne et l'énergie hydrolienne...etc.

Les énergies, non renouvelable, ce sont les énergies qui se perdent une fois leur utilisation, nous avons les énergies fossiles tel que le pétrole, le gaz, le charbon ... etc.

Ce qui nous intéresse dans notre travail ce sont les variations des prix du baril en dollars avant et durant la crise sanitaire, le tableau ci-après met la lumière sur les prix des bruts suivant « **Brent, WTI, Dubaï light** », l'unité de mesure est dollars/ baril.

Tableau N° 12: Les variations des prix des bruts « Brent, WTI, Dubaï light » avant et durant la crise sanitaire.

Année / Type de produit	2019	2020	2021
Brent.	67.2 \$	41.1 \$	73.04 \$
West Texas Intermediate (WTI).	59.88 \$	47.02 \$	70.13 \$
Dubaï Light.	77.9 \$	41.01 \$	73 \$

Baril : 125 litres.

Source : Réaliser par nous-mêmes.

*/Le Brent

Le Brent sert de valeur de référence au prix des approvisionnements pour la zone Europe et une partie de l'Afrique, ce qui le caractérise c'est le fait qu'il est un pétrole assez léger, avec une densité API de 38.06°. Il contient environ 0,39% de soufre et est donc considéré comme un pétrole doux.

Le Brent est idéal pour la production d'essence, généralement il est raffiné dans les pays d'Europe, mais lorsque les prix du marché sont suffisamment bas. Les Etats-Unis

Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International

l'achètent. En décembre 2019 le prix de clôture été de 64.49 \$/ baril, La hausse s'explique en partie par un effet de calendrier, après un effondrement des cours en toute fin d'année 2018.

En septembre 2020, le brut de la mer du Nord(Brent) se replie (-8.3% après + 0.3%, il s'établit à 34.69€ en moyenne par baril).Ce qui a engendré ses prix c'est l'offre mondiale qui ne cesse pas sachant que les dix producteurs de pétrole fournissent 71%du pétrole mondiale, ce qui correspond à plus de 100 millions de barils par jour.

Durant la crise sanitaire ils sont réduits la production de 20% suite à des négociations maintenues par OPEP. Les quantités produites sont comme suit :

- 1/ Etats-Unis 19.57 millions de barils par jour.
- 2/ Arabie Sapidite 11.81 millions de barils par jour.
- 3/ Russie 11.45 millions de barils par jour.
- 4/ Canada 5.50 millions de barils par jour.
- 5/ Chine 4.89 millions de barils par jour.
- 6/ Irak 4.74 millions de barils par jour.
- 7/ Emirats arabes unis 4.01 millions de barils par jour.
- 8/ Brésil 3.67 millions de barils par jour.
- 9/ Iran 3.19 millions de barils par jour.
- 10/ Koweït 2.98 millions de barils par jour.

Tout ces efforts ont peu m'intenire le prix à 41.1\$/baril fin 2020 ce qui a éviter l'effondrement catastrophique du marché pétrolier.

En décembre 2021 les cours du pétrole ont cédé du terrain au terme d'une semaine sans une direction claire, les investisseurs restant tiraillés entre des données haussières, le risque sur la demande que fait toujours planer Omicron et la volatilité du marché d'actions, le prix du Brent il est de 73.04\$/baril.

***/ West Texas Intermediate(WTI)**

Egalement connu sous le nom de **Texas Light Sweet**, est un type de pétrole brut utilisé comme standard dans la fixation du prix du brut léger, plus léger que le Brent. Il contient environ 0,24% de soufre, ce qui en fait un brut doux. Il est extrait en Amérique du Nord. Ses propriétés et son site de production le rendent idéal pour être raffiné aux Etats Unis surtout dans le Midwest et les régions de la côte du Golf.

La densité API du WTI se situe autour de 39,6 et sa densité spécifique tourne autour de 0,827.

Ce pétrole est négociable sur les marchés sous forme des contrats à terme, cette matière première constitue un indicateur de l'activité économique mondiale.

Le (**WTI**) a connu un recul drastique alors qu'il était de 59.88\$/ baril fin 2019, il n'atteignait plus que 15 dollars au début du mois d'Avril 2020. En cause de l'arrêt des principales économies mondiales et la chute du trafic aérien, le pétrole américain avait même vu son prix devenir temporairement négatif du quasi saturation des capacités de stockage.

En 2021 le prix à atteint 70.13\$/baril après la reprise des trafics aérien et de la production des pays industriels.

***/ Dubaï Light Golf**

Le Dubaï Light Golf est un pétrole brut de causticité moyenne produit à Dubaï, un des trois principaux bruts de référence, il a une densité API de 31°(densité spécifique de 0,871) et une teneur en soufre de 2% p/p. Utilisé à ce titre pour le marché asiatique, car il est l'un des rares pétroles du Golf.

En Octobre 2019 d'après le groupe pétrolier Saoudien Armaco est en bonne voie de renouer d'ici la fin novembre avec sa capacité de production maximale de 12 millions de barils par jour à un prix de 77.9\$/barils fin 2019.

En 2020, en réponse au refus de la Russie de réduire la production de pétrole de 1.5 millions de barils par jour, l'Arabie Saoudite première exportateur mondiale du brut, à entamé une guerre de prix en procédant à sa plus réduction depuis une vingtaine d'années, inondant ainsi le marché pétrolier de barils à bas coût 41.01\$/baril après l'échec de sommet Russie /Arabie Saoudite.

En 2021 le prix du baril est de 84\$/baril, cette augmentation est liée à la demande ravivée après la reprise de l'activité et de la production des pays industrielles.

3.2. Les variations des prix des matières premières « Produits agricoles »

La commercialisation des produits agricoles est l'activité d'échange des biens et des services relatifs à l'agriculture.

Ce secteur primaire dépend de la bourse d'où un nombre de facteurs environnementaux ainsi le climat influence sur les quantités produites ce qui impacte les prix. Le tableau ci-après résume les prix de quelque produit agricole durant la période 2019, 2020 et 2021.

Tableau N° 13 : les prix de quelque produit agricole durant la période 2019, 2020 et 2021.

Année Type de produit	2019	2020	2021
Blé tendre	200 €/t	212 €/t	282 €/t
Blé dur	270 €/t	274 €/t	460 €/t
Maïs	188 €/t	190 €/t	242.5 €/t

€ : Euro t : Tonne

Source : Réaliser par nous-mêmes.

Le tableau précédant résume des situations de flamber des prix à titre d'illustration le blé dur qui a passé de 200€/tonne à 282 €/tonne. Le blé tendre il a connu une hausse de 32% il est passé de 270 à 460 €/tonne ces variations sont causées par les fortes pluies, ce qui a fait chuter la récolte dans plusieurs pays producteurs tels que la «France».à peine deux millions de tonnes de blé dur seraient actuellement disponible pour les industriels. Résultat, le prix de la tonne s'envole et atteint le cours historique de 251 euros, soit une hausse de 14,9% depuis le mois de juin. «Nous sommes dans une situation de tension historique», déplore le Sifpaf⁸⁶.

C'est un niveau qui n'avait pas été atteint depuis plus de 14 ans. Cette performance s'explique par un record de la demande mondiale tirée notamment par la Chine alors que les

⁸⁶ Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France.

récoltes été mauvaises dans la plupart des pays producteurs à leur tête (Russie, l'Inde, Suisse..).

Le maïs conte à lui, il a connu des variations dans son prix il est passé de 188 à 242 €/tonne depuis un an, les prix ont connu des hausses de 4 \$ de plus / boisseaux.

Cette envolée des prix des matières premières agricoles résulte d'une série d'évènements concomitants qui rendent les perspectives de plus en plus incertaines. A commencer par l'urgence causée par la crise sanitaire qui pousse les pays à renforcer leurs stocks.

Actuellement, environ de 820 millions de personnes sont en situation de faim chronique dans le monde ce qui signifie qu'elles n'ont pas suffisamment d'apport calorique pour mener une vie normale.

Parmi eux 113 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire grave aiguë.

3.3. Les variations des prix des matières premières « Métaux précieux »

Le « supe cycle » des métaux fait monter les prix avant même de commencer contrairement à ce que l'on pourrait croire, l'envolée des prix des métaux n'est pas liée à une hausse importante de la demande, signale le patron de London Métal Exchange mais l'anticipation d'une telle hausse. Les investisseurs achètent et vendent peu ou prou autant de métal qu'avant la crise de la COVID-19.

Tableau N°14: Les variations des prix des matières premières « Métaux précieux » durant la période 2019,2020 et 2021.

Année	2019	2020	2021
Type de produit			
Aluminium	1750 \$ / tonne	1600 \$ / tonne	2817 \$/ tonne
Cuivre	6062,1 \$ / tonne	7755,2 \$ / tonne	9764,6 \$/ tonne

Source : Réaliser par nous-mêmes à base des données de la bourse.

➤ Les prix du cuivre durant la période 2019-2020

Le marché mondiale du cuivre devrai terminer l'année2019 avec un déficit d'approvisionnement. Les craintes des acteurs du secteur ont pris ces derniers jours de l'ampleur avec la grève des travailleurs de Chuquicamata (Chili) l'une des plus grandes mines de cuivre au monde, cette grève risque de faire perdre des milliers de tonnes supplémentaires à un marché déjà en difficulté. Cette situation vient d'ajouter à d'autre perturbation de l'approvisionnement mondiale survenue plutôt dans l'année on peut citer les fortes pluies dans le désert aride du nord de Chili et les arrêts de production de plusieurs fonderies en Zombie suite à un conflit entre le gouvernement et l'industrie.

Le prix par tonne est de 6062,1\$ fin 2019 par contre en 2020 le prix du cuivre a progressé de 27,9% sur un an et de près de 10 % sur le seul mois de décembre fin 2020, il a atteint la barre de 7755,2 \$ la tonne .ce qui a engendré une inquiétude des professionnels de la construction.

➤ Les prix du cuivre en 2021

Les prix des métaux en poursuivi leur trajectoire secondarité au cours du premier trimestre de 2021 et ont dépassé leurs niveaux d'avant la crise. Les hausses des prix sont tirées par la forte demande en Chine, la reprise mondiale en cours, et dans le cas de certains métaux, par des perturbations au niveau de l'offre. Les cours du cuivre et d'Aluminium et minerai de fer sont ressortis en mars à des niveaux jamais atteints depuis dix ans.

« La hausse du prix du métal rouge se poursuit inexorablement établissant un nouveau record à plus de 10260 \$ / tonne en mi décembre 2021 par contre un mois avant il était 9764 ,6\$/tonne en novembre 2021, ce qui a engendré ce niveau élevé de la demande principalement de la chine, des perturbations dans la production, l'anticipation d'une hausse de l'inflation mondiale, le faible niveau des stocks ainsi qu'un nombre record de positions longues sur les marchés à terme »⁸⁷.

2/-Répercussions DE LA COVID 19 sur l'industrie de l'aluminium

La pandémie de COVID-19 a d'énormes répercussions sur la production manufacturière : effondrement des prix, chute de la demande, restriction de la production et remise en question

⁸⁷ Résumé Paul BLOXHAM, économiste spécialistes Matières premières chez HSBC.

de projets d'investissement. Dans cet article, nous examinons les répercussions de la pandémie sur l'industrie de l'aluminium, les réponses de l'industrie et les raisons d'être optimiste quant à l'avenir de ce produit de base essentiel.

➤ **Le prix d'Aluminium durant la période de 2019 et 2020**

L'industrie de l'aluminium a connu des difficultés tout au long de 2019 et affiché les prix moyens les plus bas depuis 2016. Toutefois, il y avait des raisons d'être optimiste à la fin de l'année, car les prix avaient amorcé une remontée en raison de la hausse prévue de la demande mondiale d'ici 2020. L'optimisme est demeuré jusqu'à la seconde partie de janvier 2020, lorsque les répercussions de la COVID-19 ont commencé à faire sentir dans le monde entier. Les prix de l'aluminium ont depuis chuté et le marché s'est effondré pour atteindre des creux pluriannuels son prix est passé de 1750\$/tonne à 1600\$/tonne.

La vague de fermetures d'usines en Chine en raison de la propagation de la COVID-19 a créé une onde de choc dans toute l'industrie. Non seulement la Chine représente la moitié de la demande mondiale, mais ce pays est aussi un important fournisseur de pièces et de matériaux pour les pays occidentaux. La nécessité de réduire les coûts fait en sorte que les chaînes d'approvisionnement, dans de nombreux secteurs, dépendent fortement de fournisseurs chinois.

Les conséquences de la restriction de la production manufacturière en Chine et de la fermeture de routes de transport ont immédiatement été ressenties à l'extérieur de la Chine.

Devant la possibilité d'une rupture des stocks, les fabricants ont dû ralentir ou suspendre leur production, ou trouver de nouvelles sources d'approvisionnement de toute urgence.

Du côté de la demande, l'industrie de l'aluminium a donc été touchée bien avant la mise en place des mesures de confinement nationales. L'adoption éventuelle de ces mesures a eu des répercussions secondaires beaucoup plus importantes sur la demande en aluminium à l'extérieur de la Chine. En raison de la baisse de la demande pour leurs produits et des mesures restrictives mises en place par les gouvernements, les consommateurs d'aluminium brut, comme les laminoirs et les usines d'extrusion, ont suspendu ou ralenti leurs activités. La demande mondiale en aluminium a ainsi fortement diminué.

➤ **Le prix de l'Aluminium durant l'année 2020**

Le cours de l'aluminium reprend des couleurs à la faveur d'un ralentissement de la production en avril, mais les perspectives de prix restent défavorables.

D'après l'Institut international de l'aluminium, la production mondiale était en recul de 0,6 % sur un an en avril, ce qui apporte un bol d'air pour les prix. Mais cette production « reste à un niveau élevé et se heurte toujours à une faible demande », a estimé un analyste de Commerzbank. Et l'écart gonfle inexorablement les stocks.

Selon des données rendues publiques le 20 mai par le Bureau mondial des statistiques sur les métaux (WBMS), le marché de l'aluminium était excédentaire de 709 000 t sur la période allant de janvier à mars 2020, soit presque autant que sur l'ensemble de l'année 2019. Un spécialiste de SEB s'attend pour sa part « à un excédent de 3 à 6 Mt en 2020, et de l'ordre de 3 Mt également en 2021. La hausse des prix reste limitée et devrait s'approcher de 1 600 \$ la tonne à mesure que l'économie mondiale redémarrera.

➤ **Le prix de l'Aluminium durant l'année 2021**

Les cours de l'aluminium atteignent des sommets. En cause, la reprise de la demande mondiale, l'instabilité politique en Guinée mais aussi la lutte contre la pollution en Chine. Canettes, capsules de cage et fenêtre en aluminium risquent de coûter plus cher, mais aussi des enjeux géopolitiques.

Pour produire ce métal, il faut de la bauxite, une roche rouge exploitée dans des mines, notamment en Guinée. Le pays, qui compte 13 millions d'habitants, détient un quart des réserves mondiales.

La Guinée est toutefois déstabilisée par un coup d'État militaire. L'armée a renversé le président Alpha Condé au mois de septembre. "Si la Guinée s'arrêtait du jour au lendemain d'exporter de la bauxite, c'est toute la chaîne de production de l'aluminium qui se trouverait remise en cause", analyse Philippe Chalmin, spécialiste des marchés de matières premières. L'aluminium coûte désormais 3 000 dollars la tonne, soit une hausse de 70% sur un an. Pour lutter contre la pollution, la Chine a par ailleurs fermé des centrales à charbon qui alimente les fonderies en énergie.

Conclusion

Les retombées économiques et sociales de la pandémie risquent d'annuler la plupart des progrès déjà faits pour atteindre les objectifs de développement durable ou d'aggraver l'absence de progrès dans certains domaines.

À cet égard, l'objectif consistant à doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 ne sera pas atteint. Toutefois, à l'aide d'interventions massives des gouvernements et d'une réforme sans doute importante du système commercial multilatéral, il est possible d'adapter ces mesures afin d'aiguiller, de manière accélérée, le commerce mondial et les économies nationales sur la voie de la croissance à long terme et du développement durable.

PARTIE II

**CHAPITRE III:
SUIVI D'UNE OPÉRARIION
D'IMPORTATION DE LA
MATIÈRE PREMIÈRE
AU SEIN DE L'ENTREPRISE
D'ELECTRO-INDUSTRIE**

Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

L'Electro-Industrie d'AZAZGA est une entreprise industrielle publique algérienne spécialisée dans la fabrication des transformateurs (de haute et basse tension) et des moteurs. A ce fait nous allons consacrer ce troisième chapitre à la présentation de cette entreprise puis on présentera les résultats de notre enquête.

Pour ce faire, nous avons aménagé ce chapitre en trois sections, dans la première on essaiera de présenter cette entreprise, son domaine d'activité, son organisation, sa politique qualité et ses différents processus avant de nous intéresser à une opération d'importation de la matière première avant et durant la crise sanitaire.

Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil, situation géographique, activités et organisation administrative d'Electro- Industries.

1.1. Présentation de l'organisme d'accueil

Electro-Industries est une société par action au capital de 4 753 000 000 DA, elle a été créée sous sa forme actuelle en janvier 1999, après la scission de l'entreprise mère ENEL (Entreprise National des Industries Electrotechnique).

Son activité de production remonte à 1986, dans les domaines de fabrication de moteur Electriques, Alternateurs et transformateurs de distribution, elle est composée de trois (03) unités; toute situées sur un même site :

- Unité Transformateurs ;
- Unité Moteur Electriques ;
- Unité Prestations Techniques.

Les produits fabriqués par **ELECTRO-INDUSTRIES** sont conformes aux recommandations **CEI** et aux normes Allemandes **DIN/VDE**.

La production actuelle d'**ELECTRO-INDUSTRIES** est écoulee sur le marché Algérien et génère un chiffre d'affaire de **1.8 Milliards de Dinars**.

La capacité de production de transformateurs de notre entreprise couvre les besoins du marché à 70% environ. Nos ventes de moteurs représentent 30% environ de notre capacité de

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

production. Il est à signaler qu'**ELECTRO-INDUSTRIES** est seul fabricant de ces produits en Algérie.

L'entreprise emploie un effectif de 825 travailleurs dont 18% de cadres, 33% de maîtrise et 49% d'exécution.

En matière de qualité **ELECTRO-INDUSTRIES** dispose de ses propres laboratoires d'essai et mesure, de ses produits ainsi pour le contrôle des principaux matériaux utilisés dans sa fabrication. S'agissant du système documentaire, nous utilisons 252 normes internes en plus des normes **DIN/VDE** et **CEI**.

Les différentes valeurs d'essai et de mesure sont consignées sur des procès-verbaux et des cartes de contrôle.

L'entreprise a procédé à la mise en place de son système qualité en 2002 et a été certifiée par QMI Canada le 24.07.2004, ISO 9001.

1.2. La localisation de l'Entreprise

ELECTRO-INDUSTRIES est implantée dans une zone agricole de 39.5 hectares. Le siège social de l'Entreprise est situé sur la Route Nationale N°12 à Azazga BP.17 à 35 km à l'Est du chef lieu de la Wilaya de Tizi-Ouzou et à 150 km de la capitale Alger.

1.3. L'activité de l'entreprise

Electro-Industries est la principale Entreprise dans le domaine de l'Industrie Electrotechnique, son activité s'adresse au marché des biens d'équipements à savoir :

*Activité Principale : Conception, fabrication et commercialisation de matériels électriques (Transformateurs de distribution, moteurs Electriques asynchrones et alternateurs triphasés)

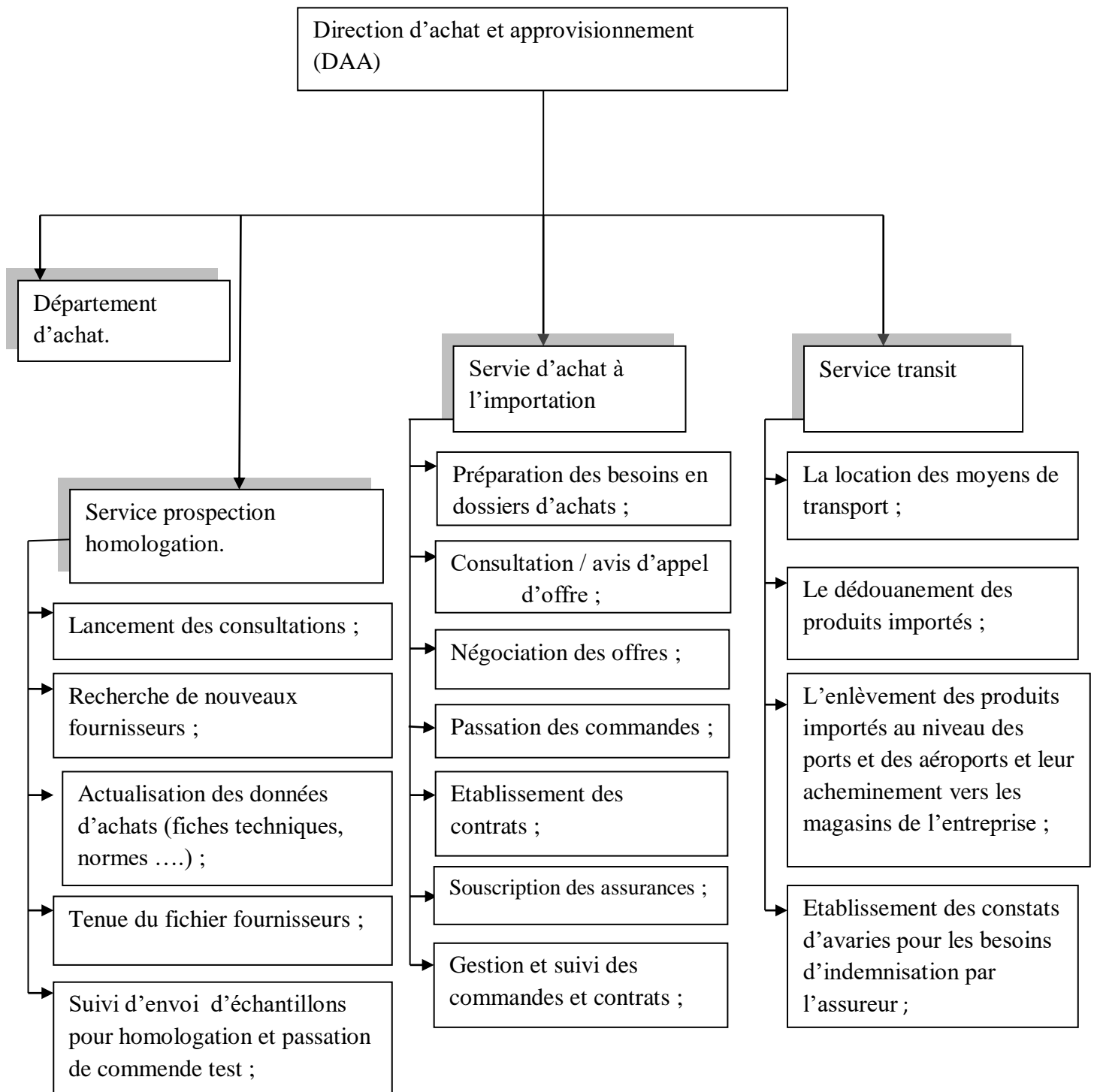
*Activité secondaire : Sous-traitance (Fabrication, maintenance, contrôle).

Section 2 : La fonction d'achat.

2.1. Présentation de la fonction d'achat

Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

La fonction d'achat et approvisionnement est organisée comme suit :



Source : élaborer à partir d'un document remis par le service d'achat de l'entreprise Electro-Industries.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

2.2. Analyse du déroulement de l'opération d'importation

2.2.1. Les procédures d'achats

Pour le bon déroulement de cette fonction il est primordial de suivre un certain nombre de procédure propre à l'achat.

2.2.1.1. La naissance du besoin

L'émergence du processus débute par perception d'un besoin chez l'utilisateur final, ou bien le consommateur, donc on peut dire qu'il y a une naissance du besoin dès que l'utilisateur sent qu'il y a un manque dans ces consommations le cas d'ELECTRO-INDUSTRIES la naissance du besoin est le programme de production annuel.

2.2.1.2.L'expression de besoin

Une fois que le programme de production annuel est finalisé, les services de gestion des stocks font ressortir les besoins en termes de matière première à partir des stocks disponibles et les commandes en cours de la nouvelle année. A fin d'établir une demande d'offre d'achat.

2.2.1.3. Consultation ou demande d'offre

✓ Appel d'offre

Les appels d'offres sont des opérations qui consistent à décrire de façon exacte et détaillée l'expression d'un besoin pour plusieurs fournisseurs, afin d'obtenir de ceux-ci des propositions détaillées. A partir du moment où les services achat reçoit la demande d'achat, ce dernier procède au lancement d'un appel d'offre par le biais de la presse.

✓ Consultation sélective

Consultation sélective est une opération qui consiste à décrire de façon exacte et détaillée l'expression d'un besoin pour plusieurs fournisseurs, afin d'obtenir de ceux-ci des propositions détaillées.

A partir du moment où le service achat reçoit la demande d'achat. Ce dernier procède à la transmission d'une demande d'offre, accompagnée d'un cahier des charges par e-mail à tous les fournisseurs présélectionnés.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

✓ Consultation gré à gré

A partir du moment où le service achat reçoit la demande d'achat pour un besoin d'un produit spécifique ou d'un besoin urgent. Ce dernier adresse une demande d'offre au fournisseur spécifié.

2.2.1.4. La réception des offres:

✓ Ouverture des plis et choix du fournisseur

Après réception et enregistrement des soumissions (plis cachetés) et à la date mentionnée sur le cahier des charges pour l'ouverture des plis, cette dernière procède à l'ouverture de toute offre réceptionnée dans les délais par la suite elle établit un procès-verbal d'ouverture des plis qui sera transmis à la commission d'évaluation des offres accompagné des plis.

✓ Evaluation des offres et choix du fournisseur

A la réception du PV d'ouverture des plis ainsi que tous les plis (soumission), à la commission d'évaluation des offres sélectionne les offre ou soumissions conforme au cahier des charge et procède à l'évaluation des offres au soumission retenues, en déterminant l'offre la plus avantageuse(meilleures offres techno-commerciale) et établis un PV d'évaluation des offres qui sera transmis avec toutes les offres sélectionnées ainsi que le PV de la commission d'ouverture des plis au service d'achat.

- Après la réception du PV de la commission d'évaluation des offres : le service achat rédige et transmet à la commission centrale des marchés un rapport de présentation détaillant l'opération de la naissance de besoin et son choix du fournisseur.
- Après étude du dossier, la commission centrale des marchés valide le choix de la commission d'évaluation des offres en établissant et transmettant au service achats un procès-verbal.

2.2.1.5. Les procédures du paiement : A fin de finaliser le paiement l'entreprise doit accomplir les étapes suivantes :

➤ Lancement de la commande et ouverture de la ligne de crédit

- Lancement de la commande

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

En recevant de PV de réunion de la CCM (commission centrale des marchés) qui confirme la validité du choix du fournisseur par la commission d'évaluation des offres, le service achats rédige un contrat d'achat qui sera signé par les deux parties, ce contrat sera transmis au fournisseur pour signature et confirmation de la commande.

Ce contrat d'achat comporte toutes les conditions et obligations qui doivent être respectées par les deux parties.

- **L'ouverture de la ligne crédit**

Après signature du contrat par les deux parties, le service achats et remet à sa banque une demande d'imputation bancaire, une demande d'ouverture de la lettre du crédit portant le montant du contrat, accompagnée de la facture pro-forma pour domiciliation.

- **Expédition, assurance**

- **Expédition**

Tout d'abord, après l'acheminement des marchandises au quai du port d'embarquement le fournisseur établit et remet au transporteur un connaissement qui va porter le nombre de colis et la nature de marchandise à expédier.

Après l'obtention du connaissement, signé par le transporteur le fournisseur transmet à l'acheteur par fax ou e-mail, la facture commerciale portant la nature et le montant de la marchandise expédiée.

Une fois tous les documents d'expédition sont réunis, le fournisseur remet les documents à sa banque pour que celle-ci les transmette à la banque de l'acheteur.

- **Assurance**

En recevant les informations communiquées par le fournisseur concernant l'expédition de la marchandise commandée, l'acheteur procède à l'établissement et transmission à la compagnie d'assurance, un avis d'aliment (document d'enregistrement d'une assurance).

- ✓ **La réception de la marchandise**

Le dédouanement et la réception de la marchandise se fait en trois étapes qui sont les suivantes :

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

A l'arrivée de marchandise au quai du port de destination, la société de navigation maritime « transporteur » informe ELECTRO-INDUSTRIES, de l'arrivée de sa marchandise, en lui adressant un avis d'arrivée.

Après reçu de l'avis d'arrivée, **ELECTRO-INDUSTRIES**, remet à la compagnie maritime « transporteur », un chèque portant le montant des frais maritime mentionnés sur l'avis d'arrivée et le connaissement endossé par sa banque, et reçoit en contrepartie le bon à délivrer.

Etabli et remet au service des douanes du port, une **déclaration simplifiée** de transit routier, et après une visite (vérification) sommaire des marchandises ces dernières sont acheminées sous escorte douanière, du port débarquement vers l'entrepôt qui se trouve au niveau du site **d'ELECTRO-INDUSTRIES** à Freha.

Après l'acheminement des marchandises de port de débarquement, vers l'entrepôt sous douane au niveau du site **ELECTRO-INDUSTRIES**, Freha, **ELECTRO-INDUSTRIES** établit et transmet au service des douanes une **déclaration** de mise en **entrepôt privé**.

A la réception de la copie déclarant de la déclaration de la mise en entrepôt privé remise par le service des douanes après son enregistrement dans leur registre. Le déclarant en douane d'**ELECTRO-INDUSTRIES** établit et remet au service des douanes une déclaration de mise en entrepôt, d'où le calcul et le montant de droits et taxes figure sur cette dernière accompagner des documents suivants :

- ✓ Un bon de livraison.
- ✓ Un bon a enlevé.

Une note de détail de valeurs de la marchandise, ainsi que tous les documents d'expédition de ces marchandises à savoir :

- ✓ Le connaissement.
- ✓ Facture commerciale domicilié portant la nature et le montant de ces marchandises en devise.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

Section 3 : L'impact de la crise sanitaire sur les importations des marchandises cas de l'entreprise d'Electro-Industries.

3-1) Les documents exigés à l'importation en Algérie :

Chaque opérateur économique qui désire importer les biens à l'international, il est obligé de présenter les documents ci-dessous à la douane afin qu'il retire sa marchandise :

- **Registre de commerce**

C'est un document administratif qui permet d'identifier l'activité commerciale des personnes physiques ou morales. Il est délivré par le centre national du registre de commerce, et rassemble les renseignements relatifs à l'entreprise importatrice qui sont :

- Le code des marchandises importé en rapport avec le code repris sur ce registre de commerce ;

- Le secteur d'activité de l'entreprise ;

- Le capital social de l'entreprise ;

- Le nom des gérants et de ses associés ;

- Durée de vie de l'entreprise.

- **Carte d'immatriculation fiscale :**

C'est une pièce administrative ayant pour objet la réception de l'immatriculation des personnes inscrites auprès des services d'impôt, elle est délivrée par la direction des impôts.

- **Facture commerciale définitive originale (Annexe 01)**

Facture d'achat domicilié C'est une facture qui justifie l'achat d'une marchandise qui relie le vendeur (exportateur) et l'acheteur (importateur), cette facture doit être domiciliée auprès de la banque cela justifie que la somme de la marchandise existe, elle porte sur elle-même l'incoterms **CFR**.

* La facture se compose de deux éléments

- Élément fixe : raison sociale de fournisseur, de consignataire, adresse, numéro de

Registre de commerce, la facture elle-même porte un numéro et une date.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

- Élément variable : la nature de la marchandise « matières premières », code de produit, quantité, prix unitaire, le montant globale.

- **Le Bill of lading (annexe2)**

Il s'agit d'un document de transport maritime. Le connaissement maritime est considéré comme la preuve du contrat passé entre le chargeur et le transporteur. C'est une pièce de justification elle représente la marchandise. Le connaissement est le titre qui est remis par le transporteur maritime au chargeur en reconnaissance des marchandises que son navire va transporter.

Le BL contient les informations nécessaires du lieu de destination, combine n° , nom du chargeur, destinataire, a notifier à , lieu de prise en charge, nom de navire, port de chargement, port de déchargement, lieu de livraison, délai de paiement du transport, nombre de connaissement, marque et numéro, nombre et genre de colis , destination de la marchandise déclarée par le chargeur, la nature , le poids, les marques et le volume des marchandises embarquées.

- **Certificat d'origine (Annexe 3)**

Un certificat d'origine est un document permettant de confirmer le pays d'origine d'un produit. Il atteste du lieu de production, de fabrication ou de traitement d'un produit. Il est généralement exigé par les autorités douanières du pays d'importation dans le cadre de la procédure de dédouanement. Le certificat d'origine contient les informations suivantes :

- Le nom de l'exportateur et ses coordonnées.
- Le nom du fabricant et ses coordonnées (si le fabricant n'est pas l'expéditeur).
- Le nom du destinataire et ses coordonnées.
- Une description détaillée des marchandises, y compris le code SH, la quantité et le poids de chaque article.
- Le pays d'origine.
- le numéro du bordereau d'expédition
- Le moyen de transport utilisé et l'itinéraire détaillé (facultatif)
- Les éventuelles remarques (facultatives)

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

-La référence et la date d'émission de la facture commerciale.

- **Certificat de conformité (Annexe4)**

Avant d'admettre la déclaration pour conforme sans vérification effective, l'inspecteur doit exiger la présentation du dossier commercial complet se rapportant à l'opération et, notamment, les instructions des expéditeurs ou des destinataires et les titres de transport qui ont servi de base à la rédaction des déclarations.

Le service doit trouver dans l'ensemble de ces documents des éléments de contrôle suffisants pour lui permettre d'apprécier, sans hésitation, l'exactitude des énonciations de la déclaration qui est présentée. Ce n'est qu'à cette condition que l'examen sur pièces peut suppléer, en tout ou partie, à la vérification effective des marchandises.

- **Déclaration en détail (Annexe 5)**

C'est l'acte par lequel le déclarant désigne le régime douanier à assigner aux marchandises et communique les éléments requis pour l'application des droits et taxes et pour les besoins du contrôle douanier. Elle doit être contrôlée par les services des douanes et cela même si l'opération en question bénéficie de l'exonération des droits et taxes tel que le cas pour les opérations d'exportation.

La déclaration en détail doit être faite par écrit, elle doit être signée par le déclarant. Cette obligation confirme le principe d'uniformité de l'action des douanes énoncé dans le CDA comme suit « les lois et règlements s'appliquent sans égard à la qualité de personne ».

Elle contient les informations suivantes : fournisseur et client , code de la déclaration, les infos sur le déclarant , importateur et exportateur, enregistrement, prix total de la facture, montant de fret , montant d'assurance , taux de change , domiciliation bancaire, manifeste, compagnie, poids net, désignation des marchandises , la valeur en dinars , pièces jointes ,etc.

- **Liste de colisage (Annexe 6)**

La liste de colisage est demandée lors de la visite douanière et pour les formalités contrôle conformité aux frontières du Ministère du Commerce. Ce document contient les informations suivantes :

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

Le destinataire, l'expéditeur, date d'expédition, l'incoterms, commande N°, quantité commandée, quantité expédiée, nombre de produit, désignation, poids unitaire, poids total,

- **Certificat EUR1 (Annexe7)**

Le Certificat EUR1 est établi pour les marchandises d'origine européenne. Il permet à l'importateur de bénéficier d'abattement de droits de douane dans le cadre des accords préférentiel entre l'Algérie et l'UE.

Pour être valide, l'EUR1 doit reprendre obligatoirement le cachet humide du transitaire ou celui du fournisseur + La signature.

3-2) Analyse et Comparaison :

La reprise mondiale a été perturbée par la hausse du coût des matières premières entraînant une baisse de la production, des besoins accrus liés aux plans de relance des pays ainsi que le positionnement de la Chine et des États-Unis sur des marchés prisés qui ont fait que la demande explose et entraîne une augmentation significative.

Une situation qui conduit à l'apparition de tendances spéculatives sur tous les types de marchés : des métaux, en passant par les polymères, que ce soit dans le bâtiment, l'industrie, le transport et la logistique.

Dans certains pays, la situation est extrêmement tendue. Les surcoûts commencent à se faire sentir sur les factures des consommateurs et les pénuries se profilent.

De ce qui précède, nous nous intéresserons à certaines des matières premières les plus utilisées dans le métier de l'Electro-Industrie, plus précisément l'évolution des prix avant et pendant la crise sanitaire.

Tableau N°15: Récapitulatif des prix des matières premières les plus utilisées par l'entreprise d'Electro-Industrie durant la période 2019-2021.

Année / Produit	2019	2020	2021
Cuivre	1123.5 €	1206.14 €	1340.21 €
Tôle magnétique	1236.13 €	1527 €	3135 €
Traversée	52 €	93.19 €	123.70 €

Source : réaliser à base des données requises au niveau de l'entreprise.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

➤ L'interprétation des données du tableau ci-dessus :

✓ Cuivre

Tout d'abord, l'or rouge est un métal le plus utilisé dans le monde après le fer et l'aluminium. Le cuivre est une substance qui sert à la construction de l'immobilier **Exemple :** En Amérique la construction de chaque maison nécessite **200kg** de cuivre au minimum, ce qui fait qu'il est trop demandé. Rajoutant aussi que c'est un métal très prisé par l'industrie électrique et électronique car il permet à l'entreprise de fabriquer des câbles, batteries, circuits électroniques, mais aussi dans la tuyauterie, les transports, ou la fabrication de pièces de monnaie.

En 2020, les prix du cuivre ont grimpé les échelles de **1206.14 €/tonne** vers **1340.21 € / tonne** en moyenne, soit une augmentation de **35.13 %**, résultant des fluctuations de la production mondiale de cuivre qui a impacté très fort l'économie mondiale.

Si bien que le cours du cuivre est considéré comme un véritable baromètre de référence sur l'import/export au niveau planétaire. Après des résultats en berne sur l'année 2019, la fin d'année semble mieux se profiler sur le plan boursier. Cependant, malgré une demande en hausse, des inquiétudes persistent quant à l'épuisement des ressources naturelles mondiales de cuivre.

✓ Tôle magnétique

Les fers doux sont des matériaux magnétiques doux qui s'opposent aux matériaux magnétiques durs qui servent à réaliser des aimants permanents et qui ne se démagnétisent donc pas.

Le cycle d'hystérésis du fer doux est beaucoup plus étroit que celui de ces derniers, cela permet de réduire les pertes par hystérésis dans le cas où le flux magnétique change de sens périodiquement comme dans les transformateurs, les générateurs et les moteurs électriques. Les pertes fer rencontrées dans ce type d'application sont également constituées de pertes par courant de Foucault qu'il convient également de réduire en augmentant la résistance électrique du fer aux fréquences utilisées (typiquement 50 Hz pour le réseau électrique). Cela est réalisé grâce à l'ajout de silicium et d'aluminium dans l'alliage de fer très pur à la base.

La tôle magnétique avec une production mondiale annuelle d'environ **10 millions de tonnes** est en quantité et en valeur le matériau magnétique doux le plus produit. Elles sont divisées en trois catégories : **les tôles magnétiques à grains orientés, celles à grains non-orientés et les tôles amorphes**. Les premières servent dans les transformateurs, les secondes

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

dans les générateurs et moteurs, les troisièmes dans certains transformateurs de distribution récents.

Le prix à connu quant à lui une flambée qui passe de **1527 à 3135 €/ tonne** en moyenne soit une augmentation de **105.30%**. Cette hausse est due à la crise sanitaire plus précisément l'arrêt brutal de l'activité industrielle et la fermeture des sidérurgies.

Avec le redémarrage économique au printemps, tant que la demande est restée faible les stocks ont suffi, puis à l'été la situation s'est rééquilibrée. Et à partir de la rentrée de septembre il y a eu un redémarrage progressif de la demande. Mais en parallèle les producteurs ont fait le choix de ne pas redémarrer les hauts-fourneaux. Les stocks excédentaires se sont épuisés mais la demande a continué à croître puis s'est envolée à la fin de l'année.

Ce décalage entre le manque d'offre et une forte demande a créé des tensions sur les prix négociables. Des tensions d'autant plus fortes que l'importation s'est tarie.

Depuis deux ans, l'Union européenne avait mis en place des quotas d'importations, les pays exportateurs ont épuisé leurs quotas qui n'ont pas été renouvelés et ils se sont tournés vers l'Asie notamment.

✓ Traversée

La traversée métallique est fabriquée à base de l'acier son prix à connu une augmentation qui passe de **93.19 € à 123.70 €** en moyenne soit une augmentation de **32.74%**, l'utilisation généralisée de ce dernier et la domination de la Chine dans la production mondiale de cet alliage (également dans sa consommation), font que toute fluctuation de l'économie chinoise a un impact significatif sur l'industrie sidérurgique au niveau mondial.

Dans ce cas, la pandémie de **Covid-19** qui a provoqué la fermeture de la région sidérurgique chinoise n'a pas stoppé la demande d'acier de la même manière, notamment dans les secteurs de l'automobile et de la construction. La réduction de l'offre a déjà contribué à la hausse du prix de l'acier.

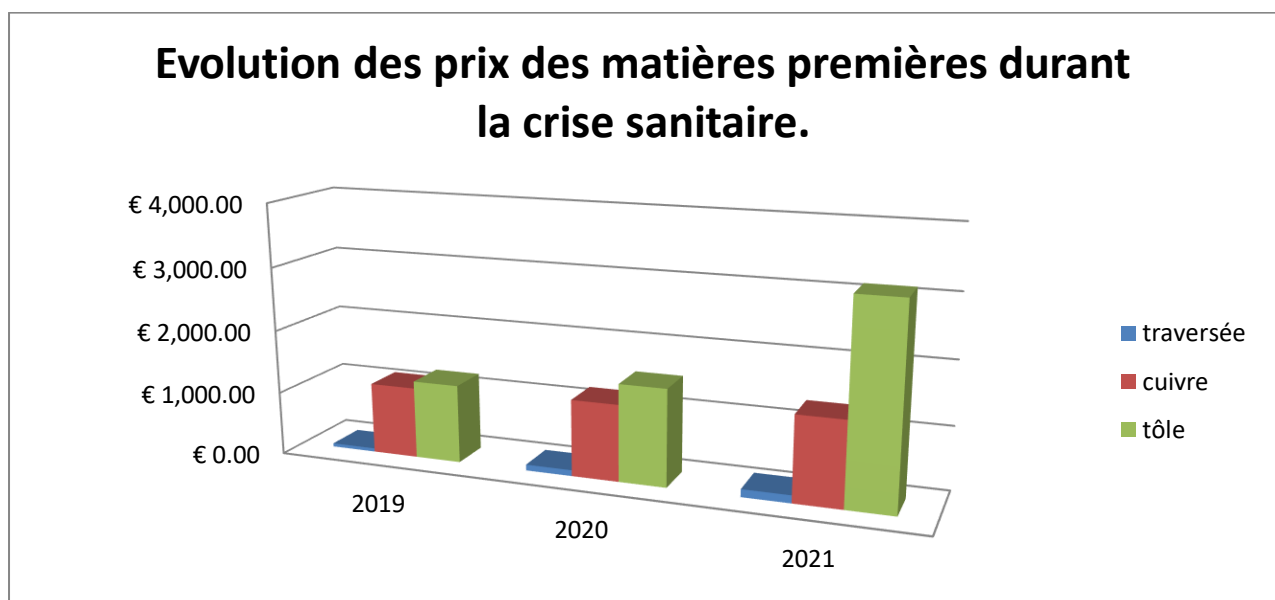
Lorsque la Chine s'est rapidement remise de la clôture au début de l'été 2020, ses principaux acheteurs en Europe et aux États-Unis, toujours frappés par les restrictions, ont

Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

légèrement atténué la demande, mais peu après elle a connu une reprise importante, ce qui a rendu les prix encore plus chers.

À partir de ce moment, les États-Unis, dont les politiques protectionnistes pour contrer la puissance du géant asiatique maintenaient déjà les prix à la hausse, et l'Allemagne ont rejoint la montée en puissance de ce matériau, qui n'a cessé de monter depuis août 2020 et devrait se poursuivre jusqu'en 2022. Pour mieux comprendre on vous invite à consulter l'histogramme suivant :

Figure N° 24 : Evolution des prix des matières premières durant la crise sanitaire.



Source : réaliser par nous soins à base des données du tableau ci-dessus.

3-3) Le coût du fret maritime durant la pandémie

Environ 95 % du commerce extérieur de l'Algérie emprunte la voie maritime, tandis que l'horizon marin principal du pays est l'espace euro-méditerranéen. Malgré la proximité géographique, ces routes coûtent cher.

Après avoir fortement bouleversé le transport de marchandises l'année dernière, la pandémie de Covid-19 continue de mettre la pression sur cette partie de la mer. En raison du manque de conteneurs disponibles, les prix de l'Asie vers l'Europe s'envolent désormais. Ils ont tous simplement triplé.

Chapitre III : Suivre d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

Selon le ministère des Finances, le coût de transport d'un conteneur de 40 pieds est passé de 1700 dollars à 7 800 dollars « Ceci a un impact direct, dira-t-il, sur les prix des produits finaux au niveau des marchés ».

L'Algérie est un pays qui importe une variété de produits, notamment des matières premières, et n'a pas été épargné par l'envolée du fret maritime. C'est une véritable épreuve pour les opérateurs économiques et industriels algériens.

L'augmentation des prix du fret affectera leurs plans d'investissement et réduira la compétitivité de leurs produits sur le marché, notamment à l'international.

En fait, l'impact de la flambée des taux de fret est évident sur le marché national. Les produits importés se sont envolés. Par exemple, le prix des produits matériels a augmenté de 300 %. Il en est de même pour les pièces de rechange et autres articles. Quant aux aliments, leurs prix ont augmenté, mais ils sont plus ou moins modérés. Le mécanisme étant en place, l'État est intervenu dans la régulation des prix. Cette section a permis d'illustrer la situation, les principaux facteurs et les conséquences résultant de la crise sanitaire qui ont menacé le commerce international.

Conclusion

L'Algérie est confrontée non seulement à une crise économique, due à la baisse des prix des hydrocarbures, mais aussi aux effets de la crise sanitaire provoquée par la pandémie de la Covid-19 qui touche dignement le secteur maritime. Le 27 août 2021 avait lieu une première réunion entre les élus et les acteurs économiques, pour faire le point sur la hausse du fret maritime. En un an seulement le prix des matières premières a augmenté en moyenne de 25%. Les entreprises enregistrent également des problèmes d'approvisionnement. Autant de conséquences dues à la crise sanitaire impactant le quotidien des Réunionnais.

Dans l'hémicycle du Conseil régional, les chiffres affichés sur grand écran ont été sans appel : les matières premières (alimentaire, agro-industriel, minéral) enregistrent une augmentation de 25% en moyenne entre avril 2020 et avril 2021. Certains produits ont même atteint 91% d'augmentation.

Concernant les coûts du fret maritime, l'augmentation enregistrée sur cette période est d'environ 30% en provenance d'Europe, et les coûts sont multipliés par 2,5 pour l'Asie. Environ 28% des entreprises disent rencontrer des difficultés d'approvisionnement.

Chapitre III : Suivi d'une opération d'importation de la matière première au sein de l'entreprise d'ELECTRO-INDUSTRIE avant et durant la crise sanitaire.

La Covid-19 a eu un impact négatif de grande envergure sur le commerce, et a entraîné une forte baisse des importations et des exportations mondiales dans plusieurs secteurs.

La première perturbation de la chaîne d'approvisionnement mondiale a affecté l'approvisionnement et des usines en Chine ont été fermées pour ralentir la propagation du coronavirus. Cette situation a provoqué une pénurie de pièces de rechange et de matériaux et a nui aux industries en aval, en particulier la fabrication de métaux et les instruments de précision, les secteurs de la chimie, des équipements informatiques. Les effets continus et ces pénuries se sont étendus à de nombreux autres pays, obligeant certaines entreprises à ralentir leur production ou à suspendre complètement leurs activités.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Conclusion générale

Ce mémoire a pour ambition d'illustrer et d'expliquer les conséquences qui ont dévasté la stabilité de l'économie causée par le coronavirus, en se demandant quel est l'impact de cette pandémie sur le commerce international.

Il a fallu dans un premier temps aborder les différentes théories du commerce international puis introduire la logistique internationale, le transport maritime et expliquer les procédures de dédouanements de la marchandise à l'importation en Algérie, puis définir et parler sur les instruments de paiements à l'international.

Au fil de la collecte des statistiques concernant l'évolution des chiffres du commerce international et du transport maritime dans le monde et en Algérie, on est parvenu à dégager que la pandémie a des répercussions énormes et destructives tant sur le transport maritime que sur l'économie mondiale sans oublier de dire aussi ses effets néfastes sur le secteur social qui est très persistant.

Il convient alors de s'intéresser à la situation d'avant pandémie, afin de pouvoir observer les évolutions des différents critères en relation avec notre étude durant la pandémie (les fluctuations des prix des matières premières). Ces évolutions sont dues aux différentes mesures prises par l'État Algérienne et le reste du monde.

Cependant, il faut souligner que la pandémie Covid-19 n'a pas encore pris fin, et qu'elle impacte encore lourdement l'économie mondiale.

Évidemment, nous avons émis dans l'introduction générale un certain nombre d'hypothèses pour encadrer notre problématique. Ainsi tout au long de notre travail à travers les résultats des différents chapitres, tant descriptifs et analytiques que statistiques, la totalité des hypothèses ont été confirmées.

- En effet, concernant la crise sanitaire causée par la pandémie Covid-19, ayant fortement touché le commerce international a mis l'économie mondiale dans une situation d'une crise globale ;
- Puis, l'économie algérienne est durement touchée durant la crise sanitaire à cause de la croissance essentiellement tirée par les hydrocarbures dont les prix ont chutés ce qui a engendré que la croissance économique sera à peine de 1 % ;
- Ensuite, quant aux prix des matières premières, ils étaient gravement touchés touché cette pandémie, engendrant ainsi de lourdes conséquences sur le commerce international ;

Conclusion générale

Enfin, malgré les mesures prises contre la crise sanitaire de la Covid-19, le transport maritime demeure actif dans ses activités, fonctionnant au ralenti, mais moins qu'auparavant, du fait de ralentissement des activités des différents secteurs tant au niveau national qu'à l'échelle internationale des différents fournisseurs ou clients de l'Algérie.

Quel aspect la pandémie Covid-19 nous apporte-t-elle ?

L'impact de cette crise sanitaire mettra en évidence l'interdépendance entre les pays, voire la dépendance totale de certains marchés vis-à-vis d'un ou plusieurs pays. En fait, comme la vie économique de la plupart des pays s'est presque complètement arrêtée, les lacunes de chaque pays et la prise de conscience qui en a résulté sont vite apparues.

Il n'est pas anodin pour utiliser le concept de « nouveau monde » pour désigner la fin de la pandémie. Cette crise va changer la mentalité des particuliers et des entreprises. Il faut donc parier que la production (de certains groupes) sera géographiquement plus proche du lieu de consommation, ou répartie dans des lieux différents, afin que tout ou partie de la production puisse être maintenue en cas de crise.

Tous les regards doivent être tournés vers l'Asie et l'Inde. La crise dans ce domaine est déjà amorcée, et la dépendance mondiale vis-à-vis de ces pays s'est rapidement manifestée, sans compter que l'environnement géopolitique tendu avant la crise a impacté négativement certains métiers dans plusieurs secteurs d'activité.

Pour tous les pays producteurs des matières premières, le défi de demain sera de s'adapter à ce « nouveau monde ». Alors que la demande mondiale s'accroît de plus en plus, sans dire que les ressources mondiales sont épuisées, amenant à se demander si le recours aux énergies renouvelables est finalement une idée d'avenir. Les entreprises industrielles de notre pays ont souffert durant la crise sanitaire à cause de la pénurie des approvisionnements dû à l'arrêt de l'activité au niveau mondiale et parfois à cause des perturbations, les craintes sur les marchés boursiers, tout cela a impacté les unités de production portant des préjudices sur la compétitivité des entreprises engendrant la fermeture qui a duré au minimum de deux mois. Mais il est nécessaire de mettre à jour le commerce international afin qu'il soit flexible à ce genre de situation critiques.

Les entreprises industrielles algériennes ont souffert durant la crise sanitaire, à savoir la pénurie des approvisionnements parfois les navigations sont interdites ce qui provoqué

Conclusion générale

l'arrêt de l'activité, tout cela a fait subir les variations et les coûts élevés des matières premières et leur transport dont beaucoup d'entreprises ont déclarées faillites.

De nombreux économistes et autres prévisionnistes économiques ont envisagé de nombreux scénarii possibles pour l'issue de cette crise. Mais pour le moment, rien n'est prévisible, à moins d'être plus prudent alors que toutes les industries sont complètement imprévisibles.

Cependant, afin d'être positif et optimiste sur les prix des matières premières et leur transport, il convient de souligner que le ralentissement économique en 2020 n'est pas aussi prononcé qu'en 2008 lors de la grave crise. En effet, malgré la baisse indéniable de l'activité, les entreprises ont acquis un certain savoir en terme de solution à adapter lors des crises sanitaires comme télétravail ou bien le travail à distance.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ouvrage :

- * ADDA J, La Mondialisation de l'économie, Paris, La Découverte, Repères, 2002.
- * Jean-Louis Mucchielli, Multinationales et mondialisation, Points Economie, 1998.
- * IDIR KESSOURI, les opérations de commerce international, lot. Ennadjah n°2416320, DELY BRAHIM Alger, Berti éditions, 2014 ; p 93.
- * Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.
- * Jean-Yves Capul, Olivier Garnier « Dictionnaire D'économie et de sciences sociales », Paris, Hatier, 2013, p.590.
- * Michel Rainelli, Le commerce international-8^{ème} édition, la découverte –repères, 2002.
- *-« Guide générale du commerce international », Collection Guide-plus, Edition MLP, Alger, 1998, P. 13.
- * R. Rodière, Droit commerciale, effet de commerce, contrat commerciaux, faillites, précis Dalloz, 8 ème édition, p. 95.
- * Idir KSOURI, les opérations de commerce international, BERTI, 2014, Alger, p.19.

Site :

- *<https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>.
- *www.brises.org/textafter.php/GATT/OMC/organe-de-reglement-des_differends. visité le 06/12/2021
- *www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47.pdf visité le 06/12/2021
- *http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/1944Bretton_woods.html visité le 28/012/2021
- *<https://thepremierees.blog4ever.com/41-les-grandes-evolutions-du-commerce-internationales>.
- *<https://www.awex-export.be/fr/guide-a-l-export/les-risques-a-l-export-la-livraison-des-marchandises-et-le-choix-du-bon-incoterm/incoterms-2020-cci-une-evolution-plus-qu-une-revolution>.
- *<https://www.sendcloud.fr/incoterms/> (consulter le 1/02/ 2022).
- *<https://www.universalis.fr/encyclopedie/organisation-des-pays-exportateurs-de-petrole/>

*<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/libre-%C3%A9change/47015> consulté le 4/2/2022 à 19.52

Articles :

*Article 51 du code des douanes.

* Article 739 du code maritime.

*Article 67 du code des douanes.

* Article 75 du code des douanes.

* Article 5 de la décision n° 02 du 03 février 1999, J.O.R.A no 22 du 31 mars 1999, P. 10

*Article 86 du code des douanes.

*Article 82 du code des douanes et de la décision n° 12 du 03 février 1999, relative aux opérations douanières qui peuvent bénéficier de la souscription d'une déclaration simplifiée en lieu et place de la déclaration en détail.

LISTE DES FIGURES

Liste des figures

Figure	titre	N°
Figure N°01	Le volume du Commerce International des marchandises durant les deux dernières décennies 2000-2022.	07
Figure N°02	Les pays membre de l'OPEP qui représente 40% de la production mondiale de pétrole.	10
Figure N°03	La production du pétrole dans les pays de l'OPEP en millions de barils par jour.	11
Figure N°04	Les quotes-parts des pays membre au sein de FMI.	20
Figure N°05	Les phases de cycles de vie d'un produit.	30
Figure N°06	Exemplaire d'une lettre de change.	51
Figure N°07	Exemplaire d'un billet à ordre.	52
Figure N°08	Les statistiques de la contamination à travers le monde.	76
Figure N°09	Nombre de cas infectés et de décès liés à la COVID-19 dans le monde.	78
Figure N°10	Nombre de décès liés à la COVID-19 dans les pays les plus touchés.	78
Figure N°11	Une forte baisse des prix du pétrole brut au premier trimestre de 2020.	82
Figure N°12	La chute du nombre de passagers dans le monde en 2020.	86
Figure N°13	Evolution du nombre de personnes pauvres dans le scenario pessimiste, par région et par seuil de pauvreté 2020.	89
Figure N°14	L'impact de la COVID-19 sur le PIB réel, 2020 (% d'écart par rapport au scénario de base) 2020.	97
Figure N°15	Impact de la COVID-19 sur le PIB réel 2021 (% d'écart par rapport au scénario de base) 2021.	98
Figure N°16	Impact de la COVID-19 en Afrique subsaharienne par groupe de ressources.	99
Figure N°17	Prévisions de l'évolution annuelle du PIB réel en 2020 en pourcentage (%).	101
Figure N° 18	Comparaison des niveaux de NO2 entre une situation normale et la première semaine d'application du confinement avec des conditions météorologiques comparables	102
Figure N°19	Evolution du taux de croissance (%) de la Consommation Finale des Ménages.	104
Figure N°20	La balance commerciale	108
Figure N°21	Déficit budgétaire.	110
Figure N°22	L'impact de la crise sanitaire sur l'emploi en Algérie	111

Figure N°23	L'impact de la crise sanitaire sur chômage en Algérie.	112
Figure N°24	Evolution des prix des matières premières durant la crise sanitaire.	146

LISTE DES SCHEMAS

Liste des schémas

schéma	Titre	N°
Schéma N° 01	Les effets positifs que porte le libre-échange.	08
Schéma N° 02	Les formalités douanières préparatoires au dédouanement	36
Schéma N° 03	Les modalités de fonctionnement de la remise documentaire dans le cadre général	56
Schéma N° 04	Le fonctionnement du crédit documentaire	58
Schéma N° 05	Le fonctionnement de contre-remboursement.	62
Schéma N° 06	Une opération faite par un exportateur français qui a financé ses exportations par « crédit acheteur ».	65
Schéma N°07	Mécanisme de la canalisation de l'économie – la spirale négative de confinement	113

ANNEXES

Table des matières

Remerciements	
Dédicaces	
Liste des abréviations	
Sommaire	
Introduction générale.	
Chapitre I : Généralités sur le Commerce International.....	1
Introduction.....	5
Section 01 : Commerce International.....	6
1.1. Les éléments de définition du Commerce International.....	6
1.1.1. Le commerce international.....	6
1.1.2. Le libre échange.....	8
1.1.3. La mondialisation.....	8
1.1.4. La firme multinationale.....	9
1.1.5. L'OPEP	9
1.1.6. Les incoterms	11
1.1.6.1. La classification des incoterms®.....	13
1.2. L'évolution du Commerce International.....	17
1.2.1. La période entre 1800 jusqu'à 1975	17
1.2.2. Organisation des échanges internationaux	18
1.2.2.1. Les grandes tendances du Commerce International.....	18
1.2.2.2. Le développement et l'évolution des échanges à travers les organisations internationales.....	20
1.3. Les théories du Commerce International.....	25
1.3.1. La thèse mercantiliste.....	25

1.3.2. Les nouvelles théories du commerce international.....	32
1.3.2.1. Le commerce intra-branche.....	32
1.3.2.2. Les économies d'échelles.....	33
Section02 : Procédures de dédouanement des marchandises à l'importation selon le code algérien.....	34
2.1. Les formalités préparatoires au dédouanement.....	34
2.1.1. La conduite et la préparation des marchandises en douanes.....	34
2.1.2. La mise en douanes des marchandises	35
2.2. Les formalités de dédouanements.....	37
2.2.1. Dépôt de la déclaration des marchandises	37
2.2.1.1. La déclaration en détail.....	37
2.2.1.2. L'établissement de la déclaration en détail	38
2.2.1.3. L'élément fondamental de la taxation.....	40
2.3. Les régimes généraux.....	45
2.3.1. Les régimes d'attente de dédouanement	45
2.3.1.1. Les régimes douaniers économiques	45
2.3.2. Les régimes non commerciaux	49
Section 3 : Les paiements internationaux	50
3.1. Les moyens de paiement à l'international	50
3.1.1. Le chèque	50
3.1.2. Les effets de commerce	51
3.1.2.1. La lettre de change	51
3.1.2.2. Le billet à ordre.....	52

3.1.2.3. Le warrant	53
3.1.3. Le virement bancaire.....	53
3.1.4. Le virement SWIFT.....	53
3.2. Financement du commerce extérieur.....	54
3.2.1. Le financement des importations	54
3.2.1.1. L'encaissement simple	54
3.2.1.2. La remise documentaire	55
3.2.1.3. Le crédit documentaire	57
3.2.1.4. La lettre de crédit stand-by	62
3.2.1.5. Le contre-remboursement	62
3.2.2. Le financement des exportations	63
3.2.2.1. Le crédit fournisseur	63
3.2.2.2. Crédit acheteur	65
3.2.3. Les autres types de financement des exportations	68
3.2.3.1. Le crédit de préfinancement	68
3.2.3.2. L'avance en devise à l'exportation	68
3.2.3.3. La mobilisation des créances nées sur l'étranger	68
3.2.3.4. L'affacturage	69
3.2.3.5. Le forfaitage	69
3.2.3.6. Le crédit-bail international (leasing)	69
3.3. Les modes de couvertures contre le risque de change	70
3.3.1. Le risque de change	70
3.3.1.1. Les techniques de couverture contre le risque de change	70

3.3.1.2. Les techniques de couverture externe de l'entreprise	71
Conclusion	72
Chapitre II : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International.....	74
Introduction	74
Section 1 : L'impact de la crise sanitaire sur le Commerce International	74
1.1. Les Caractéristiques et état des lieux de la pandémie de la Covid-19 dans le monde.....	74
1.1.1. Les caractéristiques de la Covid-19	74
1.1.2. L'état des lieux de l'évolution de la Covid-19 dans le monde	75
1.1.3. Les effets de la crise de la Covid-19 dans le monde	79
1.2. L'impact socio-économiques de la COVID-19 dans le monde	80
1.2.1. Impact économique de la crise sanitaire	81
1.2.2. Impacts sectoriels sélectionnés	84
1.2.2.1. Impact sur les marchés financiers	84
1.2.2.2. L'impact sur le secteur des voyages et du tourisme	85
1.2.2.3. L'impact sur le secteur automobile	87
1.2.2.4. L'impact sur le secteur énergétique	87
1.2.3. L'impact social de la crise du COVID 19	88
1.2.3.1. LA Pauvreté	88
1.2.3.2. Les conséquences sur la scolarité	90
1.2.3.3. Rupture de stock et pénuries	90
1.2.3.4. Alimentaire	91
1.2.3.5. Mesure dans les établissements hospitaliers et les systèmes de santé	91

1.2.3.6. Santé mentale	91
1.2.3.7. Moyens médicaux et médicaments.....	92
1.2.3.8. Violences domestiques	94
1.2.3.9. Mesures de rapatriements des citoyens de l'étranger et de solidarité internationale	94
1.3. L'effet de la crise de la Covid-19 sur quelques pays	94
1.3.1. En France	94
1.3.2. En Europe.....	95
1.3.3. En Chine	96
1.3.4. En Afrique	96
1.4. L'impact positif de la crise du COVID 19	101
Section 2 : L'impact de la crise sanitaire sur le commerce national	102
2.1. L'impact économique de la crise du Covid 19 en Algérie	103
2.1.1. Etat actuel de l'économie algérienne	103
2.1.2. L'impact macro-économétrique	105
2.1.3. Impact sur les variables macro-économiques	106
2.1.3.1. La balance commerciale	107
2.1.3.2. Emploi et chômage	111
2.1.4. Impact sur l'emploi et les entreprises	113
2.1.5. Impact sur la disponibilité alimentaire	115
2.2. Impact social de la crise du COVID-19	116
2.2.1. Résilience du système de santé face au COVID-19.....	116
2.2.1.1. Les personnes âgées et les personnes ayant des maladies chroniques	117
2.2.1.2. Les personnes en situation d'handicap	117
2.2.1.3. L'impact négatif des épisodes de maladies infectieuses sur la santé mentale	117

2.2.1.4. L'aggravation de niveau de pauvreté.....	118
2.2.1.5. L'impact de décrochage scolaire.....	119
2.2.2. Protection des populations vulnérables.....	119
2.2.3. Protection des migrants et réfugiés en situation de vulnérabilité.....	120
Section 3 : Les variations des prix des matières premières	122
3.1. Les variations des prix des matières premières « Produits énergétiques »	123
3.2. Les variations des prix des matières premières « Produits agricoles »	126
3.3. Les variations des prix des matières premières « Métaux précieux »	127
Conclusion.....	131
Chapitre 3 : Cas pratique : Suivi d'une opération d'importation de la matière première avant et durant la crise sanitaire	133
Section 1 : Présentation de l'organisme d'accueil, situation géographique, activités et organisation administrative d'Electro- Industries.....	133
1.1. Présentation de l'organisme d'accueil	133
1.2. La localisation de l'Entreprise	134
1.3. L'activité de l'entreprise	134
Section 2 : La fonction d'achat	134
2.1. Présentation de la fonction d'achat	134
2.2. Analyse du déroulement de l'opération d'importation	136
2.2.1. Les procédures d'achats	136
2.2.1.1. La naissance du besoin	136
2.2.1.2. L'expression de besoin	136
2.2.1.3. Consultation ou demande d'offre	136
2.2.1.4. La réception des offres	137

2.2.1.5. Les procédures du paiement	137
Section 3 : L'impact de la crise sanitaire sur les importations des marchandises cas de l'entreprise d'Electro-Industries	140
3.1. Les documents exigés à l'importation en Algérie.....	140
3.2. Analyse et Comparaison.....	143
3.3. Le coût du fret maritime durant la pandémie.. ..	146
Conclusion.....	147
Conclusion générale	
Bibliographie	
Liste des tableaux	
Liste des figures	
Liste des schémas	
Liste des annexes	
Annexe 1	
Annexe 2	
Annexe 3	
Annexe 4	
Annexe 5	
Annexe 6	
Annexe 7	
Table des matières	148

Résumé

En trois mois, l'épidémie de coronavirus s'est propagée à l'ensemble du monde avec une rapidité et une ampleur inégalée, conséquence de la mobilité internationale des personnes qui caractérise nos économies mondialisées. Pour répondre à cette crise sanitaire, la stratégie de la plupart des pays a consisté à mettre en place des mesures de confinement partiel ou total qui limitent la vitesse de propagation du virus et permettent ainsi d'éviter l'engorgement des systèmes de santé. Si de telles mesures sont évidemment nécessaires pour limiter le taux de mortalité de la maladie, elles ont aussi un coût économique important, au moins à court terme. L'économie est en effet le produit d'interactions sociales. La distanciation sociale mise en place pour aplatir la courbe épidémique limite les opportunités économiques et accroît donc la récession à venir.

L'impact négatif des mesures de confinement est d'autant plus important que nous vivons aujourd'hui dans des économies dont les systèmes productifs sont extrêmement fragmentés. La quasi-totalité des biens de consommation finale sont produits au sein de chaînes de valeur pouvant impliquer de nombreuses entreprises, souvent localisées dans plusieurs pays. La production au sein de ces chaînes de valeur se fait largement à flux tendus, pour minimiser les coûts de stockage à chaque point de la chaîne. Si ce mode de production permet de bénéficier des gains liés à la spécialisation des entreprises et des pays, il rend également l'économie particulièrement vulnérable à des chocs locaux. Une perturbation de la production au sein d'une seule entreprise peut paralyser l'ensemble de la chaîne de valeur.

Afin de répondre aux défis socio-économiques liés à la pandémie COVID-19, la protection des groupes les plus vulnérables et l'activation des leviers accélérateurs d'une relance socio-économique sur des bases plus durables et écologiquement saines seront d'une grande importance. Les accélérateurs transversaux, de par leur effet multiplicateur à travers les différents secteurs, devront constituer le socle de la relance.

- Les mesures prises par le Gouvernement ont certainement contribué à atténuer l'impact socio-économique du COVID-19, mais il serait important de mener des études approfondies pour mieux évaluer l'impact au niveau des différents secteurs socio-économiques.
- La protection sociale est un élément stratégique de réponse aux crises et aux risques divers qu'ils soient soudains ou anticipés. C'est afin de renforcer la capacité du système algérien de protection sociale à répondre aux chocs économiques et sanitaires qu'il devient important

d'évaluer l'ensemble du système et de le renforcer en intégrant des programmes innovants et plus efficaces

Les retombées économiques et sociales de la pandémie risquent d'annuler la plupart des progrès déjà faits pour atteindre les objectifs de développement durable ou d'aggraver l'absence de progrès dans certains domaines. À cet égard, l'objectif consistant à doubler la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales d'ici à 2020 ne sera pas atteint. Toutefois, à l'aide d'interventions massives des gouvernements et d'une réforme sans doute importante du système commercial multilatéral, il est possible d'adapter ces mesures afin d'aiguiller, de manière accélérée, le commerce mondial et les économies nationales sur la voie de la croissance à long terme et du développement durable.

Les récents bouleversements causés par la crise sanitaire (COVID-19) qui a touchée le monde ont fait chuter l'économie mondiale en 2020. Cette dernière à influencer négativement les prix des matières premières car depuis le marché une hausse exponentiel depuis le début de l'année 2021.

Bibliographie

Ouvrage :

1. ADDA J, La Mondialisation de l'économie, Paris, La Découverte, Repères, 2002.
2. Jean-Louis Mucchielli, Multinationales et mondialisation, Points Economie, 1998.
3. IDIR KESSOURI, les opérations de commerce international, lot. Ennadjah n°2416320, DELY BRAHIM Alger, Berti éditions, 2014 ; p 93.
4. Michel Rainelli, La Nouvelle théorie du commerce international, édition La Découverte, 2003.
5. Jean-Yves Capul, Olivier Garnier « Dictionnaire D'économie et de sciences sociales », Paris, Hatier, 2013, p.590.
6. Michel Rainelli, Le commerce international-8^{ème} édition, la découverte –repères, 2002.
7. « Guide générale du commerce international », Collection Guide-plus, Edition MLP, Alger, 1998, P. 13.
8. R. Rodière, Droit commerciale, effet de commerce, contrat commerciaux, faillites, précis Dalloz, 8^{ème} édition, p. 95.
9. Idir KSOURI, les opérations de commerce international, BERTI, 2014, Alger, p.19.

Site internet

1. <https://www.cours-gratuit.com/cours-commerce-international/support-pedagogique-sur-les-techniques-du-commerce-international>.
2. www.brises.org/textafter.php/GATT/OMC/organe-de-reglement-des_diff%C3%A9rents. visité le 06/12/2021
3. www.wto.org/french/docs_f/legal_f/gatt47.pdf visité le 06/12/2021
4. http://www.canadianeconomy.gc.ca/francais/economy/1944Bretton_woods.html visité le 28/012/2021
5. <https://thepremierees.blog4ever.com/41-les-grandes-evolutions-du-commerce-internationales>.
6. <https://www.awex-export.be/fr/guide-a-l-export/les-risques-a-l-export-la-livraison-des-marchandises-et-le-choix-du-bon-incoterm/incoterms-2020-cci-une-evolution-plus-qu-une-revolution>.
7. <https://www.sendcloud.fr/incoterms/> (consulter le 1/02/ 2022).
8. <https://www.universalis.fr/encyclopedie/organisation-des-pays-exportateurs-de-petrole/>

9. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/libre-%C3%A9change/47015> consulté le 4/2/2022 à 19.52
10. https://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_%C3%A0_coronavirus_2019; lire aussi Ibanda K.P. (2020, pp. 1-2).
11. <https://www.vidal.fr/actualites/26321-situation-de-la-pandemie-de-covid-19-n-11-1er-decembre-2020-partie-1.html>
12. Nathanael Mavinga (2020), en ligne sur :
<https://www.financialafrik.com/2020/05/09/covid-19-loms-craint-la-mort-de-190-000-personnes-en-afrique/>(consulté le 01/12/2020).
13. <https://www.financialafrik.com/tag/commission-economique-pour-lafrique/>
14. <https://www.worldometers.info/coronavirus/countries>
15. <https://www.alternatives-economiques.fr/publication/coronavirus-tenir-choc/197001010100-00092339.html>.
16. Pour la crise migratoire de 2015, voir : <https://www.bruegel.org/2015/12/cross-border-commuters-and-trips-the-relevance-of-schengen/>.
17. <https://www.icao.int/Newsroom/Pages/FR/2020-passenger-totals-drop-60-percent-as-COVID19-assault-on-international-mobility-continues.aspx>
18. https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_crise_en_cas_de_pand%C3%A9mie
19. <https://www.la-croix.com/Economie/France/Coronavirus-Insee-estime-lactivite-economique-chute-35-2020-03-26-1201086288> (consulté le 03 avril 2020) ;
20. <https://www.la-croix.com/Economie/France/Limpact-economique-Covid-19-trois-chiffres-2020-03-30-1201086985> (consulté le 03 avril 2020) ;
21. https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan_de_crise_en_cas_de_pand%C3%A9mie)
22. <https://www.echodumardi.com/author/echodumardi/>
23. <https://www.who.int/fr/news-room/detail/01-06-2020-covid-19-significantly-impacts-health-services-for-noncommunicable-diseases>
24. L'impact des transferts de fonds sur la pauvreté et les inégalités : les enseignements de deux nouvelles enquêtes conduites au Maroc et en Algérie, Rapport Etude FEMISE (2013), p61.14. <https://www.djazairess.com/fr/apsfr/504176>
25. https://unsdg.un.org/sites/default/files/2020-04/160420_Covid_Children_Policy_Brief.pdf

26. <https://www.un.org/fr/covid-19-riposte-globale/covid-19-lonu-alarm%C3%A9e-par-la-%C2%AB-flamb%C3%A9e-%C2%BB-des-violences-domestiques>

Article

1. Article 51 du code des douanes.
2. Article 739 du code maritime.
3. Article 67 du code des douanes.
4. Article 75 du code des douanes.
5. Article 5 de la décision n° 02 du 03 février 1999, J.O.R.A no 22 du 31 mars 1999, P. 10
6. Article 86 du code des douanes.
7. Article 82 du code des douanes et de la décision n° 12 du 03 février 1999, relative aux opérations douanières qui peuvent bénéficier de la souscription d'une déclaration simplifiée en lieu et place de la déclaration en détail.
8. Rapport établi par le secrétariat de la CNUCED sur le commerce international et le développement .LE 23 JUILLET 2020.
9. CNUCED, « Global Trade Update » (juin 2020).
10. Organisation mondiale du tourisme (OMT), « International tourist numbers could fall 60-80% in 2020, UNWTO reports », communiqué de presse, 7 mai 2020.
11. Tim Gould et Neil Atkinson, « The global oil industry is experiencing a shock like no other in its History », Agence internationale de l'énergie, 1er avril 2020.
12. Marco Fugazza, « Impact of the COVID-19 pandemic on commodities exports to China », UNCTAD Research Paper, no 44 (avril 2020).
12. CNUCED, « Keep ships moving, ports open and trade flowing, urge UN entities », 10 juin 2020.
13. Étude sur les transports maritimes 2017 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.17.II.D.10), p. x.
14. PROJET de rapport spécial présenté par Christian Tybring-Gjedde (Norvège) pour la commission de l'économie et de la sécurité de l'AP-OTAN.
15. COVID-19 : l'UNESCO s'inquiète de la fracture numérique dans l'enseignement à distance» sur news .un. Org, ONU info, 21 avril 2020 (consulté le 01 décembre 2021).

16. Hichem Ait Oujmid, « la facture numérique à l'époque du COVID 19 », sur Eco actu. Ma, 14 mai 2020, consulté le 03 Décembre 2021.
17. UNICEF, « Les enfants exposés à des risques accrus sur Internet durant la pandémie de COVID 19 » sur unicef.ORG/Fr, le 15 AVRIL 2020 Consulté le 03 Décembre 2021
18. « COVID 19 : La crise sanitaire a fait basculer un million de françaises et français dans la pauvreté », le Monde, 6 Octobre 2020.
19. Compilation de l'auteur d'après povcalNet (avril 2020) en FMI (2019,2020).
20. « Milliardaires américains : pour eux, la pandémie c'est un jackpot à 1000 Milliards de dollars », L'Humanité, 11 décembre 2020.
21. « Conséquences de la fermeture des écoles », site de l'UNESCO, consulté le 03/12/2021.« Masques à l'école primaire : les enfants sont baignés dans un climat anxieux », Marianne, 26/11/2020.
22. « Jean-paul Brighelli : Comment peut-on enseigner avec un masque ? », Le Figaro, 27 Août 2020.
23. Louis Chahuneau, « Coronavirus : les tentatives de suicide se multiplient chez les étudiants » sur RTL avec AFP, le 13/01/2020
24. Ram Etwareea, « Le Covid-19 fait planer le spectre d'une pénurie alimentaire », Le temps, 25 mars 2020 ;
26. KARINE yoakim paskier, CORONAVIRUS : vers une pénurie alimentaire mondiale ? Sur le petit journal .com. 02 avril 2020.
27. « Alger suspend l'exportation de 17 produits quel impact pour l'économie du pays face au Covid 19 ? » sur sputniknews .com. consulté le 05/12/2021.
28. « Covid 19 : la santé mentale des français mise à mal » Le Monde, le 10/05/2021
29. « La pandémie de Covid 19 aura impact à long terme sur la santé mentale, alerte l'OMS » Oust-France avec AFP, 23 JUILLET 2021.
30. Le Figaro avec Reuters, « coronavirus : trump ordonne l'arrêt des exportations de masques » Le figaro, 01/04/2020.
31. « Coronavirus : Bruxelles, arbitre de la guerre des masques » sur le point, 16 mars 2020
32. « Paracétamol : une seule boîte par personne dans les pharmacies »
33. « Doctrine de protection des travailleurs face aux maladies hautement pathogènes à transmission respiratoire » sur www.economie.gouv.fr. consulté le 06/12/2021.

34. « Coronavirus : le gel hydro alcoolique pourra être fabriqué en pharmacie, son prix fixé par l'Etat » sur parismatch.com, 06mars 2021.
35. « Coronavirus : aux abois, L'Italie va être aidée par la chine » sur franceinfo, 12/03/2020.consulté le 05/12/2121.
36. L'économie mondiale face à la pandémie de la Covid-19 : état des lieux, analyses et perspectives », Par Jonas Kibala Kuma, Juillet 2020.
- 37.Évaluation de l'impact économique de la COVID-19 en Afrique subsaharienne : perspectives à partir d'un modèle d'équilibre général calculable
38. Communauté de l'Afrique de l'Est/CAE ; Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest.

39. Analyse rapide de l'impact socio-économique du Covid-19 sur l'Algérie.
Economist Intelligence Unit
40. Banque Mondiale
41. Le monde du travail et la COVID-19
42. Programme Alimentaire Mondiale
43. Unicef Policy Brief : Atténuer les répercussions économiques et sociales (2020) de l'épidémie de coronavirus (COVID-19) en Algérie.
44. CIDDEF, « Femmes en chiffres 2019 ».
45. United Nations Policy Brief: The Impact of COVID-19 on Children, 2020
46. Algérie Rapport National Volontaire : Progression de la mise en œuvre des ODD 2019.
47. UNICEF: Etude OOSC : Enfants et Adolescents en dehors de l'école en Algérie
48. Universal child benefits Policy issues and options, UNICEF, ODI, June 2020, p: 74
49. BRICS : c'est un acronyme qui veut dire les pays suivants (Brésil, Russie, India, Chine, Sud Africain).
50. Syndicat des industriels fabricants de pâtes alimentaires de France.
51. Résumé Paul BLOXHAM, économiste spécialistes Matières premières chez HSBC.